ALSACE
Collectivité européenne

Plan photovoltaïque

Un parc immobilier producteur d'énergie renouvelable

Sommaire

Les bâtiments de la Collectivité européenne d'Alsace équipés en panneaux photovoltaïques

Achenheim, Collège Paul Wernert 4
Bischheim, Collège Alice Daul 6
Bischwiller, Cité scolaire André Maurois 8
Brumath, Collège de Brumath 10
Dambach-La-Ville, Collège du Bernstein 12
Dettwiller, Collège Tomi Ungerer 14
Diemeringen, Collège de l'Eichel 16
Drusenheim, Collège du Rhin 18
Eckbolsheim, Collège Katia et Maurice Krafft 20
Ensisheim, Collège Victor Schœlcher 22
Erstein, Collège Romain Rolland 24
Eschau, Collège Sébastien Brant 26
Ferrette, Collège Adélaïde Hautval 28
Geispolsheim, Collège Jean de La Fontaine 30
Hoerdt, Collège Baldung Grien 32
Illkirch-Graffenstaden, Collège Nelson Mandela 34
La Broque, Collège Frison-Roche 36
La Wantzenau, Collège André Malraux 38
Lingolsheim, Collège Galilée 40
Marlenheim, Collège Grégoire de Tours 42
Marmoutier, Collège Léonard de Vinci 44
Mertzwiller, Collège Jacques Tati 46
Mulhouse, Collège de Bourtzwiller 48
Mundolsheim, Collège Paul-Emile Victor 50
Ostwald, Collège Martin Schongauer 52
Rosheim, Collège Herrade de Landsberg 54
Rouffach, Collège Jean Moulin 56
Schirmeck, Centre d'Entretien et d'Intervention 58
Souffelweyersheim, Collège Les Sept Arpents 60
Soufflenheim, Collège Albert Camus 62
Soultz-sous-Forêts, Collège de l'Outre Forêt 64
Strasbourg, Archives d'Alsace 66
Strasbourg, Collège François Truffaut 68
Strasbourg, Collège Hans-Arp 70
Strasbourg, Collège Louise Weiss 72

Conception et impression : Collectivité européenne d'Alsace / Juillet 2023 / © CeA / Visuels : Pierre Wisson / LC 04474

Sommaire

Les bâtiments de la Collectivité européenne d'Alsace équipés en panneaux photovoltaïques

Strasbourg, Collège Stockfeld 74
Strasbourg, Hôtel d'Alsace 76
Truchtersheim, Collège du Kochersberg 78
Vendenheim, Collège La Pierre Polie 80
Villé, Collège du Klosterwald 82
Wasselonne, Centre d'Entretien et d'Intervention 84
Wasselonne, Collège Marcel Pagnol 86
Wissembourg, Collège Otfried 88
Woerth, Collège Mal de Mac Mahon 90

ALSACE
Collectivité européenne

Plan photovoltaïque

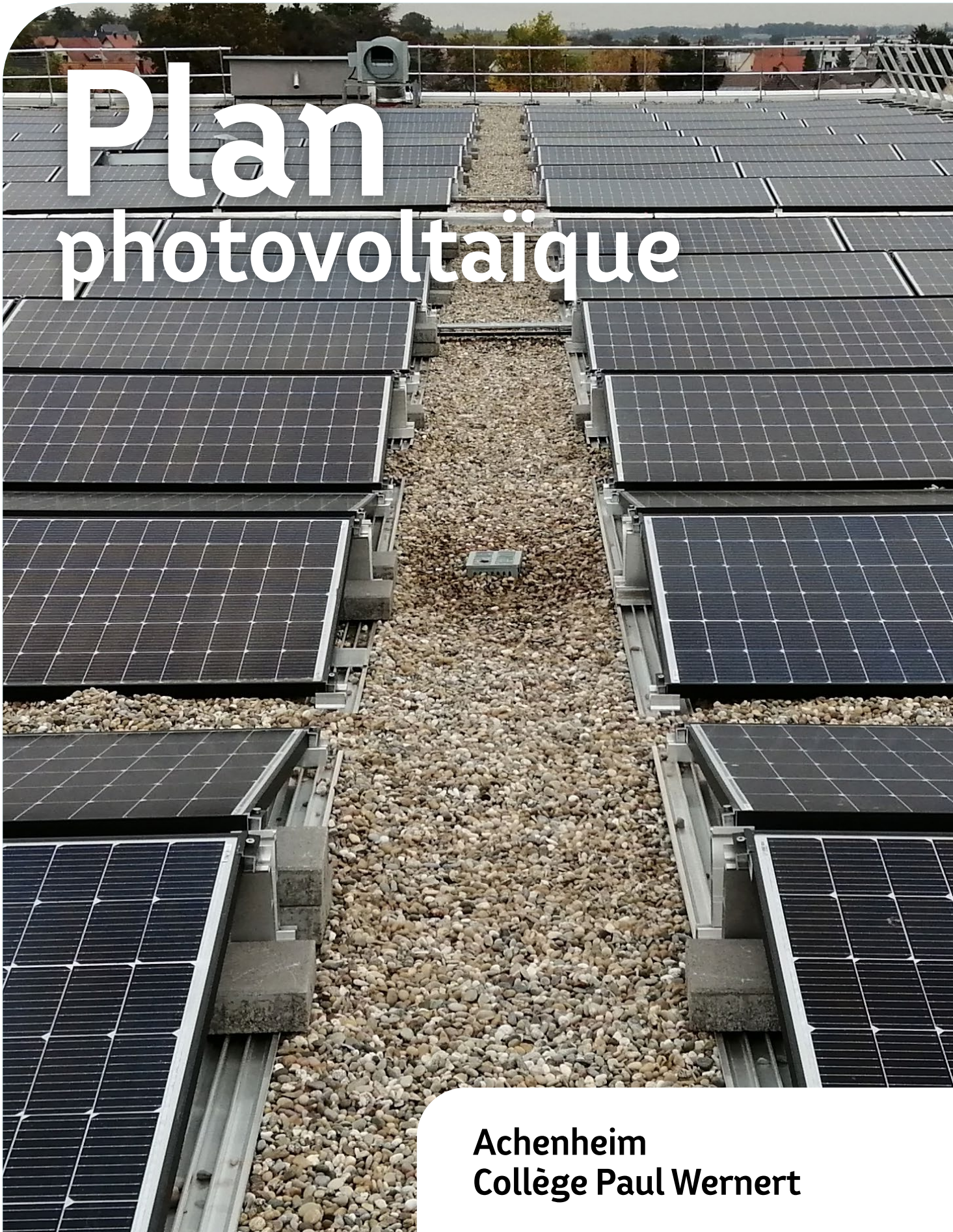

Achenheim
Collège Paul Wernert

La Collectivité européenne d'Alsace s'engage en faveur de la transition énergétique et écologique.

> Dans ce cadre, elle agit sur son parc immobilier avec deux objectifs :

- baisser les consommations d'énergie de 40 % entre 2010 et 2030
- couvrir 50 % des consommations par des énergies renouvelables en 2030

> Ainsi, la Collectivité européenne d'Alsace :

- réduit ses dépenses de fonctionnement en auto consommant une part significative de l'énergie électrique produite sur les sites équipés et en vendant son surplus
- produit localement un maximum d'électricité d'origine renouvelable
- contribue au développement de filières locales dans le domaine photovoltaïque

Comment ça marche ?

Les panneaux solaires captent la lumière du soleil et la transforment en électricité.

L'électricité, convertie en courant alternatif par des onduleurs, est directement utilisée pour les besoins du site.

Le surplus est injecté sur le réseau, le site est alors producteur d'énergie.

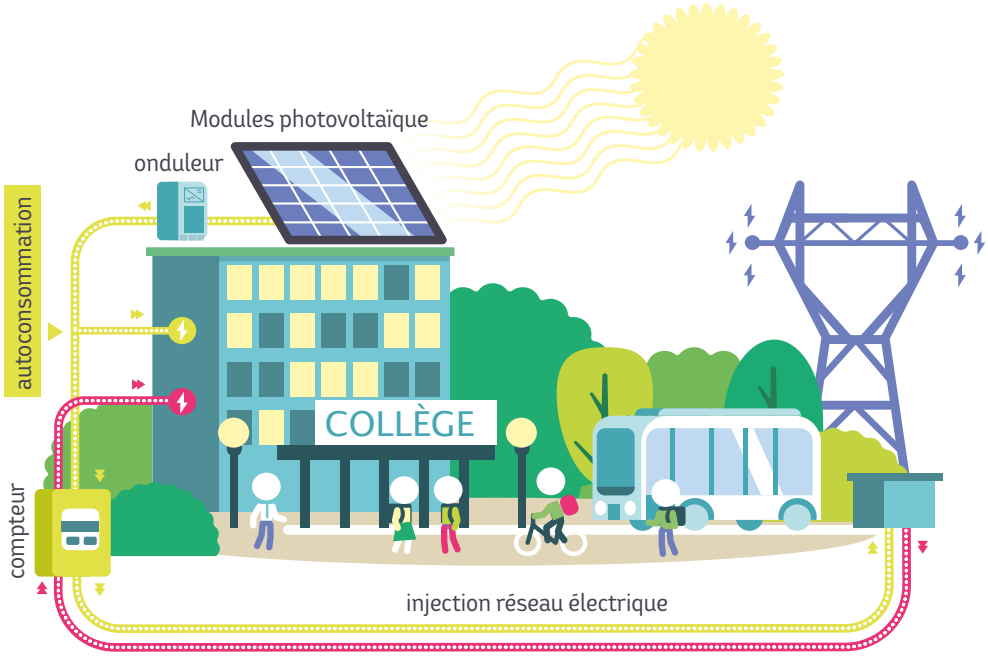

En bref

> Maître d'ouvrage : la Collectivité européenne d'Alsace via son service énergie et qualité de l'air

> Maître d'œuvre : le Bureau d'études Tecsol via son agence de Strasbourg

> Travaux préalables : en 2020, rénovation de la toiture pour améliorer la performance thermique du bâtiment et assurer un support de qualité à l'installation solaire

> Installateur photovoltaïque : l'entreprise Enerios, basée à Sainte-Marie-aux-Mines

> Panneaux solaires : de la marque Voltec Solar, fabriqués en Alsace à Dinsheim-sur-Bruche

> Autres matériaux : pour la plupart, de fabrication française ou européenne

En chiffres

> Puissance installée : 109 kWc

> Surface de panneaux solaires : 535 m²

> Mise en service : juin 2023

> Production annuelle : 108 MWh
soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 23 foyers de 4 personnes

> Autoconsommation : 48 %

> Besoins électriques couverts : 36 %

> Réduction annuelle de l'empreinte carbone : 9 tonnes

> Durée de vie : 30 ans

> Coût des travaux photovoltaïques : 138 666 €

> Subvention investissement : 71 %
dans le cadre du Plan France Relance
volet Rénovation énergétique des bâtiments publics

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

FRANCE RELANCE

ALSACE
Collectivité européenne

Plan photovoltaïque

Bischheim
Collège Alice Daul

La Collectivité européenne d'Alsace s'engage en faveur de la transition énergétique et écologique.

> Dans ce cadre, elle agit sur son parc immobilier avec deux objectifs :

- baisser les consommations d'énergie de 40 % entre 2010 et 2030
- couvrir 50 % des consommations par des énergies renouvelables en 2030

> Ainsi, la Collectivité européenne d'Alsace :

- réduit ses dépenses de fonctionnement en auto consommant une part significative de l'énergie électrique produite sur les sites équipés et en vendant son surplus
- produit localement un maximum d'électricité d'origine renouvelable
- contribue au développement de filières locales dans le domaine photovoltaïque

Comment ça marche ?

Les panneaux solaires captent la lumière du soleil et la transforment en électricité.

L'électricité, convertie en courant alternatif par des onduleurs, est directement utilisée pour les besoins du site.

Le surplus est injecté sur le réseau, le site est alors producteur d'énergie.

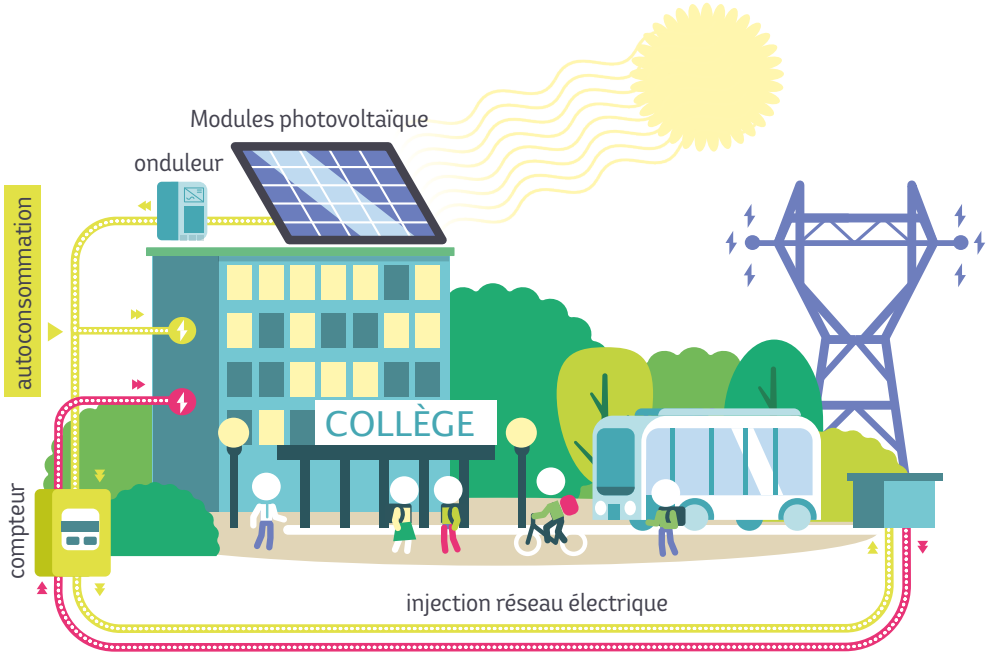

En bref

> Maître d'ouvrage : la Collectivité européenne d'Alsace via son service énergie et qualité de l'air

> Assistant à Maîtrise d'Ouvrage : le Bureau d'études Tecsol via son agence de Strasbourg

> Travaux préalables : des travaux de rénovation énergétique sur l'ensemble des bâtiments ont permis d'améliorer la performance thermique et d'assurer un support de qualité pour accueillir l'installation solaire

> Installateur photovoltaïque : l'entreprise EIE, basée à Haguenau (67)

> Panneaux solaires : de la marque Dualsun, support et R&D basé à Marseille

> Autres matériaux : pour la plupart, de fabrication française ou européenne

En chiffres

> Puissance installée : 105 kWc

> Surface de panneaux solaires : 552 m²

> Mise en service : décembre 2024

> Production annuelle : 108 MWh
soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 21 foyers de 4 personnes

> Autoconsommation : 48 %

> Besoins électriques couverts : 32 %

> Réduction annuelle de l'empreinte carbone : 8 tonnes

> Durée de vie : 30 ans

> Coût des travaux photovoltaïques : 134 270 €

ALSACE
Collectivité européenne

Plan photovoltaïque

Bischwiller
Cité scolaire André Maurois

La Collectivité européenne d'Alsace s'engage en faveur de la transition énergétique et écologique.

> Dans ce cadre, elle agit sur son parc immobilier avec deux objectifs :

- baisser les consommations d'énergie de 40 % entre 2010 et 2030
- couvrir 50 % des consommations par des énergies renouvelables en 2030

> Ainsi, la Collectivité européenne d'Alsace :

- réduit ses dépenses de fonctionnement en auto consommant une part significative de l'énergie électrique produite sur les sites équipés et en vendant son surplus
- produit localement un maximum d'électricité d'origine renouvelable
- contribue au développement de filières locales dans le domaine photovoltaïque

Comment ça marche ?

Les panneaux solaires captent la lumière du soleil et la transforment en électricité.

L'électricité, convertie en courant alternatif par des onduleurs, est directement utilisée pour les besoins du site.

Le surplus est injecté sur le réseau, le site est alors producteur d'énergie.

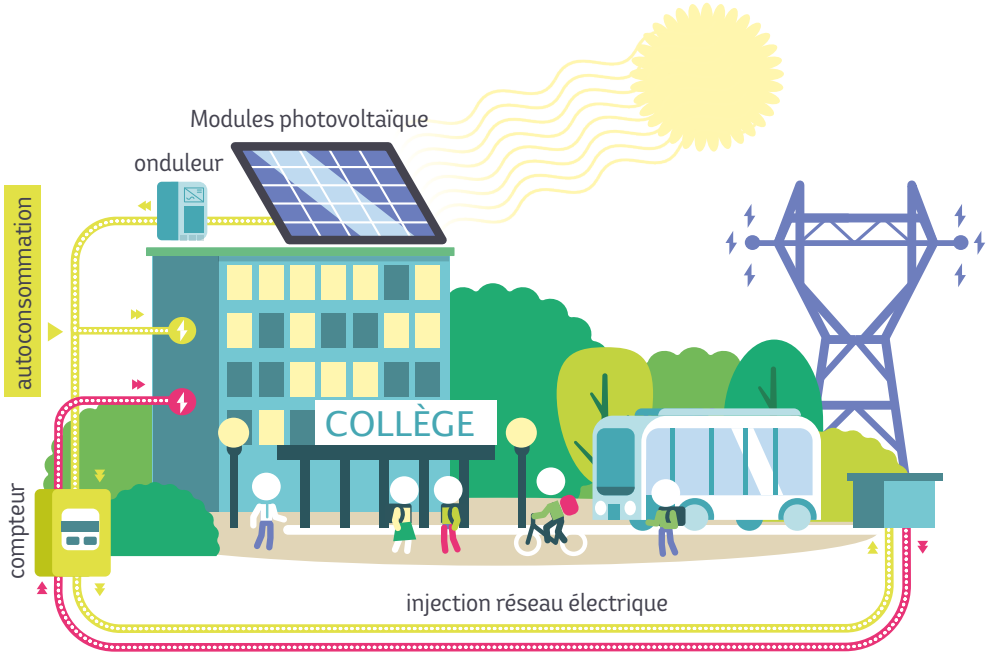

En bref

> Maître d'ouvrage : la Collectivité européenne d'Alsace via son service énergie et qualité de l'air

> Maître d'œuvre : le Bureau d'études Tecsol via son agence de Strasbourg

> Travaux préalables : des travaux de rénovation de toiture sur tous les bâtiments équipés ont permis d'améliorer la performance thermique et d'assurer un support de qualité pour accueillir l'installation solaire

> Installateur photovoltaïque : l'entreprise SOVEC Energie, basée à Hindisheim (67)

> Panneaux solaires : de la marque VOLTEC Solar, fabriqués en Alsace à Dinsheim-sur-Bruche

> Autres matériaux : pour la plupart, de fabrication française ou européenne

Opération soutenue par l'Etat - Dotation de Soutien à l'investissement Départemental

La Région Grand Est

En chiffres

> Puissance installée : 314 kWc

> Surface de panneaux solaires : 1 528 m²

> Mise en service : juin 2025

> Production annuelle : 320 MWh
soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 69 foyers de 4 personnes

> Autoconsommation : 56 %

> Besoins électriques couverts : 32 %

> Réduction annuelle de l'empreinte carbone : 26 tonnes

> Durée de vie : 30 ans

> Coût des travaux photovoltaïques : 397 994 €

> Coût des travaux toiture bâtiments A, F, E et H : 672 250 €

> Montant financé par la CeA : 550 420 €

> Montant financé par la Région Grand Est : 334 799 €

> Montant de subvention : 185 025 €, soit 38% du coût des travaux toiture des bâtiment A, F et E

ALSACE
Collectivité européenne

Plan photovoltaïque

Brumath
Collège de Brumath

La Collectivité européenne d'Alsace s'engage en faveur de la transition énergétique et écologique.

> Dans ce cadre, elle agit sur son parc immobilier avec deux objectifs :

- baisser les consommations d'énergie de 40 % entre 2010 et 2030
- couvrir 50 % des consommations par des énergies renouvelables en 2030

> Ainsi, la Collectivité européenne d'Alsace :

- réduit ses dépenses de fonctionnement en auto consommant une part significative de l'énergie électrique produite sur les sites équipés et en vendant son surplus
- produit localement un maximum d'électricité d'origine renouvelable
- contribue au développement de filières locales dans le domaine photovoltaïque

Comment ça marche ?

Les panneaux solaires captent la lumière du soleil et la transforment en électricité.

L'électricité, convertie en courant alternatif par des onduleurs, est directement utilisée pour les besoins du site.

Le surplus est injecté sur le réseau, le site est alors producteur d'énergie.

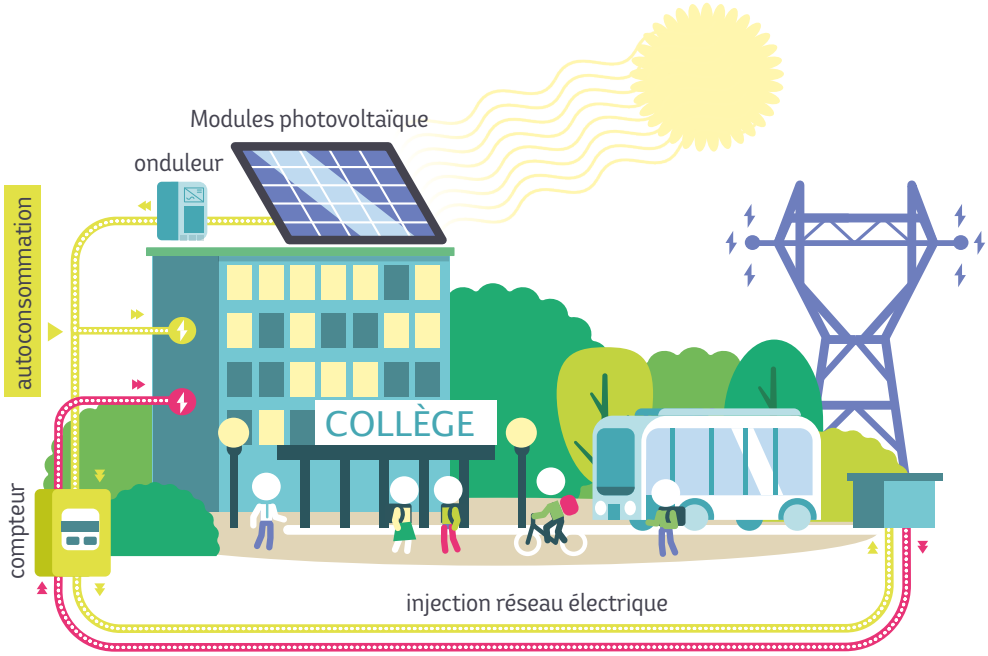

En bref

> Maître d'ouvrage : la Collectivité européenne d'Alsace via son service énergie et qualité de l'air

> Maître d'œuvre : le Bureau d'études Tecsol via son agence de Strasbourg

> Travaux préalables : en 2022, rénovation énergétique globale des bâtiments

> Installateur photovoltaïque : l'entreprise Enerios, basée à Sainte-Marie-aux-Mines

> Panneaux solaires : de la marque Voltec Solar, fabriqués en Alsace à Dinsheim-sur-Bruche

> Autres matériaux : pour la plupart, de fabrication française ou européenne

En chiffres

> Puissance installée : 143 kWc

> Surface de panneaux solaires : 732 m²

> Mise en service : juin 2023

> Production annuelle : 146 MWh
soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 31 foyers de 4 personnes

> Autoconsommation : 42 %

> Besoins électriques couverts : 44 %

> Réduction annuelle de l'empreinte carbone : 12 tonnes

> Durée de vie : 30 ans

> Coût des travaux photovoltaïques : 201 328 €

> Subvention investissement : 71 %
dans le cadre du Plan France Relance
volet Rénovation énergétique des bâtiments publics

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

FRANCE RELANCE

ALSACE
Collectivité européenne

Plan photovoltaïque

Dambach-La-Ville
Collège du Bernstein

La Collectivité européenne d'Alsace s'engage en faveur de la transition énergétique et écologique.

> Dans ce cadre, elle agit sur son parc immobilier avec deux objectifs :

- baisser les consommations d'énergie de 40 % entre 2010 et 2030
- couvrir 50 % des consommations par des énergies renouvelables en 2030

> Ainsi, la Collectivité européenne d'Alsace :

- réduit ses dépenses de fonctionnement en auto consommant une part significative de l'énergie électrique produite sur les sites équipés et en vendant son surplus
- produit localement un maximum d'électricité d'origine renouvelable
- contribue au développement de filières locales dans le domaine photovoltaïque

Comment ça marche ?

Les panneaux solaires captent la lumière du soleil et la transforment en électricité.

L'électricité, convertie en courant alternatif par des onduleurs, est directement utilisée pour les besoins du site.

Le surplus est injecté sur le réseau, le site est alors producteur d'énergie.

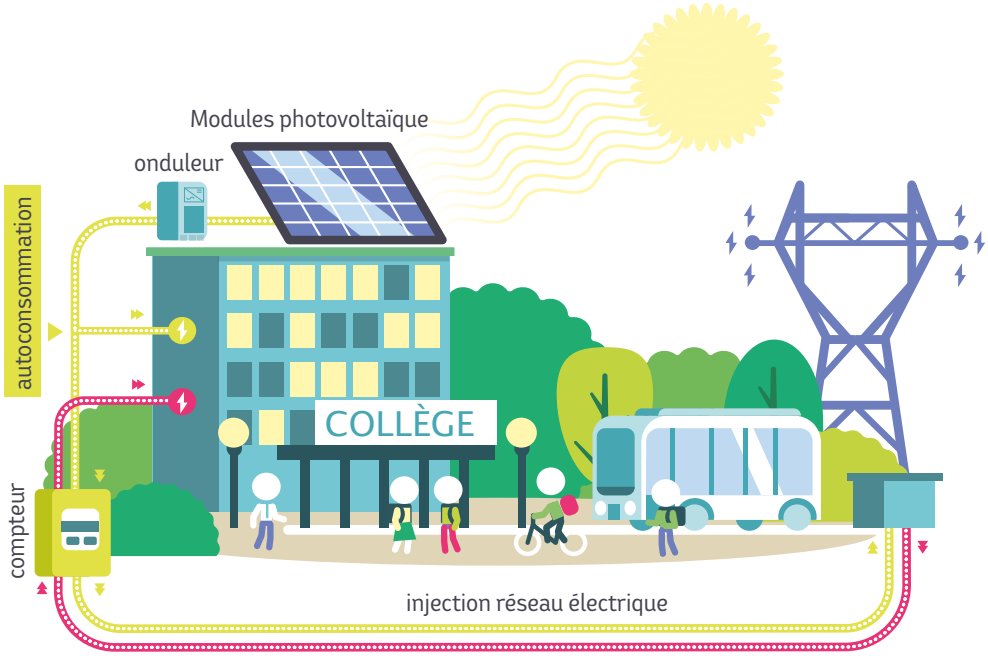

En bref

> Maître d'ouvrage : la Collectivité européenne d'Alsace via son service énergie et qualité de l'air

> Maître d'œuvre : le Bureau d'études Tecsol via son agence de Strasbourg

> Travaux préalables : Au préalable, des travaux de rénovation énergétique sur l'ensemble du collège ont permis d'améliorer la performance thermique du bâtiment et d'assurer un support de qualité pour accueillir l'installation solaire photovoltaïque.

> Installateur photovoltaïque : l'entreprise Enerios, basée à Sainte-Marie-aux-Mines

> Panneaux solaires : de la marque Voltec Solar, fabriqués en Alsace à Dinsheim-sur-Bruche

> Autres matériaux : pour la plupart, de fabrication française ou européenne

En chiffres

> Puissance installée : 124 kWc

> Surface de panneaux solaires : 611 m²

> Mise en service : juillet 2024

> Production annuelle : 141 MWh
soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 30 foyers de 4 personnes

> Autoconsommation : 28 %

> Besoins électriques couverts : 51 %

> Réduction annuelle de l'empreinte carbone : 11 tonnes

> Durée de vie : 30 ans

> Coût des travaux photovoltaïques : 171 854€

> Coût des travaux de toiture : 155 436 €

> Subvention investissement : 71 %
dans le cadre du Plan France Relance
volet Rénovation énergétique des bâtiments publics

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

FRANCE RELANCE

ALSACE
Collectivité européenne

Plan photovoltaïque

Dettwiller
Collège Tomi Ungerer

La Collectivité européenne d'Alsace s'engage en faveur de la transition énergétique et écologique.

> Dans ce cadre, elle agit sur son parc immobilier avec deux objectifs :

- baisser les consommations d'énergie de 40 % entre 2010 et 2030
- couvrir 50 % des consommations par des énergies renouvelables en 2030

> Ainsi, la Collectivité européenne d'Alsace :

- réduit ses dépenses de fonctionnement en auto consommant une part significative de l'énergie électrique produite sur les sites équipés et en vendant son surplus
- produit localement un maximum d'électricité d'origine renouvelable
- contribue au développement de filières locales dans le domaine photovoltaïque

Comment ça marche ?

Les panneaux solaires captent la lumière du soleil et la transforment en électricité.

L'électricité, convertie en courant alternatif par des onduleurs, est directement utilisée pour les besoins du site.

Le surplus est injecté sur le réseau, le site est alors producteur d'énergie.

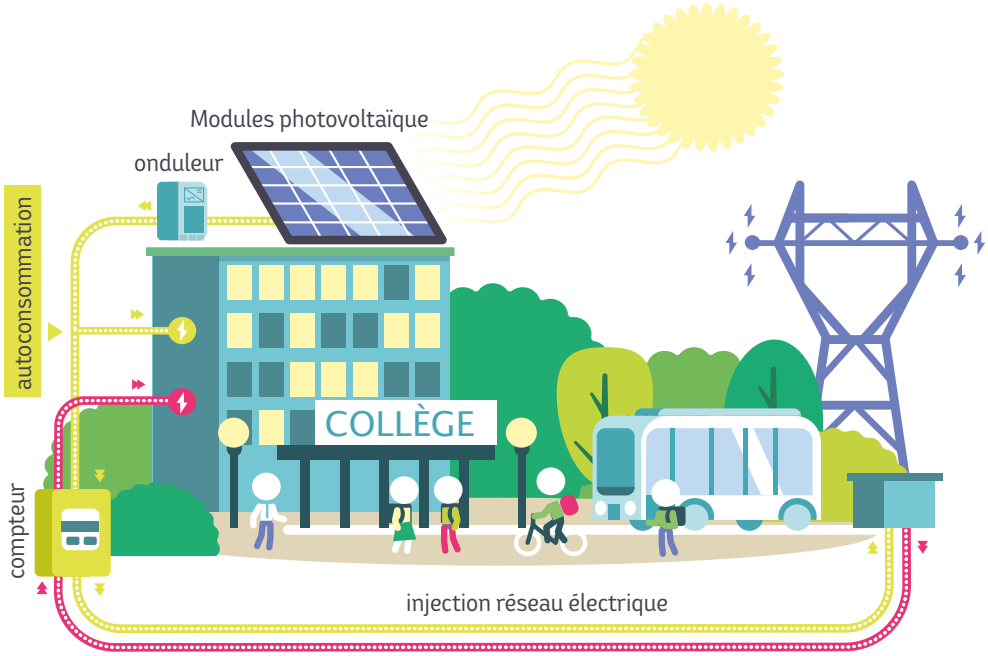

En bref

> Maître d'ouvrage : la Collectivité européenne d'Alsace via son service énergie et qualité de l'air

> Maître d'œuvre : le Bureau d'études Tecsol via son agence de Strasbourg

> Travaux préalables : des travaux de rénovation énergétique sur l'ensemble du bâtiment ont permis d'améliorer la performance thermique du bâtiment

> Installateur photovoltaïque : l'entreprise EIE, basée à Haguenau (67)

> Panneaux solaires : de la marque Dualsun

> Autres matériaux : pour la plupart, de fabrication française ou européenne

En chiffres

> Puissance installée : 82 kWc

> Surface de panneaux solaires : 393 m²

> Mise en service : décembre 2024

> Production annuelle : 86 MWh
soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 18 foyers de 4 personnes

> Autoconsommation : 31 %

> Besoins électriques couverts : 47 %

> Réduction annuelle de l'empreinte carbone : 7 tonnes

> Durée de vie : 30 ans

> Coût des travaux photovoltaïques : 120 630 €

> Subvention investissement : 71 %
dans le cadre du Plan France Relance
volet Rénovation énergétique des bâtiments publics

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

FRANCE RELANCE

ALSACE
Collectivité européenne

Plan photovoltaïque

Diemeringen
Collège de l'Eichel

La Collectivité européenne d'Alsace s'engage en faveur de la transition énergétique et écologique.

> Dans ce cadre, elle agit sur son parc immobilier avec deux objectifs :

- baisser les consommations d'énergie de 40 % entre 2010 et 2030
- couvrir 50 % des consommations par des énergies renouvelables en 2030

> Ainsi, la Collectivité européenne d'Alsace :

- réduit ses dépenses de fonctionnement en auto consommant une part significative de l'énergie électrique produite sur les sites équipés et en vendant son surplus
- produit localement un maximum d'électricité d'origine renouvelable
- contribue au développement de filières locales dans le domaine photovoltaïque

Comment ça marche ?

Les panneaux solaires captent la lumière du soleil et la transforment en électricité.

L'électricité, convertie en courant alternatif par des onduleurs, est directement utilisée pour les besoins du site.

Le surplus est injecté sur le réseau, le site est alors producteur d'énergie.

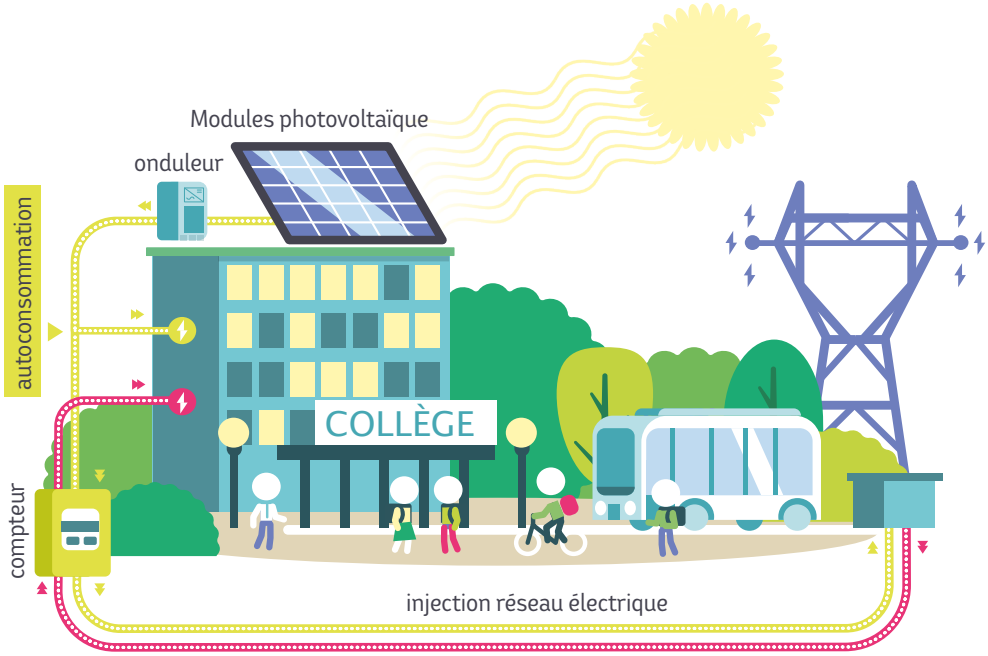

En bref

> Maître d'ouvrage : la Collectivité européenne d'Alsace via son service énergie et qualité de l'air

> Maître d'œuvre : le Bureau d'études Tecsol via son agence de Strasbourg

> Travaux préalables : rénovation de la toiture pour assurer un support compatible et de qualité à l'installation solaire

> Entreprise d'étanchéité : entreprise HB CENTRE ALSACE, basée à Liepvre

> Installateur photovoltaïque : l'entreprise Sovec Energie, basée à Hindisheim

> Panneaux solaires : de la marque Voltec Solar, fabriqués en Alsace à Dinsheim-sur-Bruche

> Autres matériaux : pour la plupart, de fabrication française ou européenne

En chiffres

> Puissance installée : 100 kWc

> Surface de panneaux solaires : 509 m²

> Mise en service : août 2022

> Production annuelle : 92 MWh
soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 20 foyers de 4 personnes

> Autoconsommation : 53 %

> Besoins électriques couverts : 38 %

> Réduction annuelle de l'empreinte carbone : 7 tonnes

> Durée de vie : 30 ans

> Coût des travaux photovoltaïques : 144 124 €

> Coût des travaux de toiture : 155 436 €

> Subvention investissement : 71 %
dans le cadre du Plan France Relance
volet Rénovation énergétique des bâtiments publics

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

FRANCE RELANCE

ALSACE
Collectivité européenne

Plan photovoltaïque

Drusenheim
Collège du Rhin

La Collectivité européenne d'Alsace s'engage en faveur de la transition énergétique et écologique.

> Dans ce cadre, elle agit sur son parc immobilier avec deux objectifs :

- baisser les consommations d'énergie de 40 % entre 2010 et 2030
- couvrir 50 % des consommations par des énergies renouvelables en 2030

> Ainsi, la Collectivité européenne d'Alsace :

- réduit ses dépenses de fonctionnement en auto consommant une part significative de l'énergie électrique produite sur les sites équipés et en vendant son surplus
- produit localement un maximum d'électricité d'origine renouvelable
- contribue au développement de filières locales dans le domaine photovoltaïque

Comment ça marche ?

Les panneaux solaires captent la lumière du soleil et la transforment en électricité.

L'électricité, convertie en courant alternatif par des onduleurs, est directement utilisée pour les besoins du site.

Le surplus est injecté sur le réseau, le site est alors producteur d'énergie.

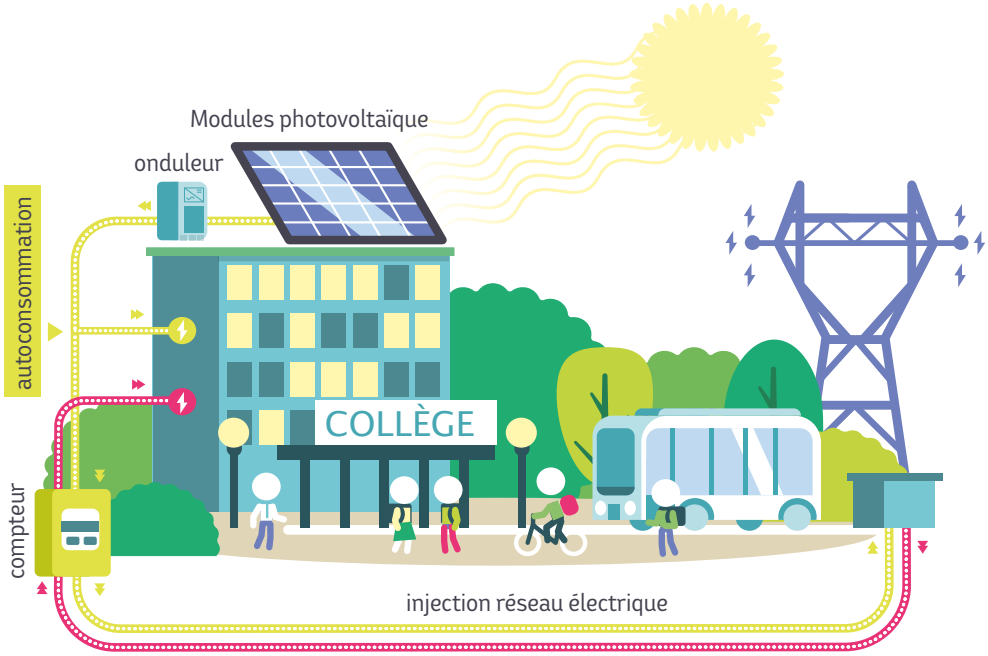

En bref

> Maître d'ouvrage : la Collectivité européenne d'Alsace via son service énergie et qualité de l'air

> Maître d'œuvre : le Bureau d'études Tecsol via son agence de Strasbourg

> Travaux préalables : en 2011, rénovation de la toiture de l'externat pour améliorer la performance thermique du bâtiment

> Entreprise d'étanchéité : Ried Étanche, basée à Sessenheim

> Installateur photovoltaïque : l'entreprise France Solar, basée à Hoerdt

> Panneaux solaires : de la marque Voltec Solar, fabriqués en Alsace à Dinsheim-sur-Bruche

> Autres matériaux : pour la plupart, de fabrication française ou européenne

En chiffres

> Puissance installée : 78 kWc

> Surface de panneaux solaires : 398 m²

> Mise en service : juin 2022

> Production annuelle : 77 MWh
soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 16 foyers de 4 personnes

> Autoconsommation : 61 %

> Besoins électriques couverts : 28 %

> Réduction annuelle de l'empreinte carbone : 6 tonnes

> Durée de vie : 30 ans

> Coût des travaux photovoltaïques : 102 808 €

> Subvention investissement : 71 %
dans le cadre du Plan France Relance
volet Rénovation énergétique des bâtiments publics

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

FRANCE RELANCE

ALSACE
Collectivité européenne

Plan photovoltaïque

Eckbolsheim
Collège Katia et Maurice Krafft

La Collectivité européenne d'Alsace s'engage en faveur de la transition énergétique et écologique.

> Dans ce cadre, elle agit sur son parc immobilier avec deux objectifs :

- baisser les consommations d'énergie de 40 % entre 2010 et 2030
- couvrir 50 % des consommations par des énergies renouvelables en 2030

> Ainsi, la Collectivité européenne d'Alsace :

- réduit ses dépenses de fonctionnement en auto consommant une part significative de l'énergie électrique produite sur les sites équipés et en vendant son surplus
- produit localement un maximum d'électricité d'origine renouvelable
- contribue au développement de filières locales dans le domaine photovoltaïque

Comment ça marche ?

Les panneaux solaires captent la lumière du soleil et la transforment en électricité.

L'électricité, convertie en courant alternatif par des onduleurs, est directement utilisée pour les besoins du site.

Le surplus est injecté sur le réseau, le site est alors producteur d'énergie.

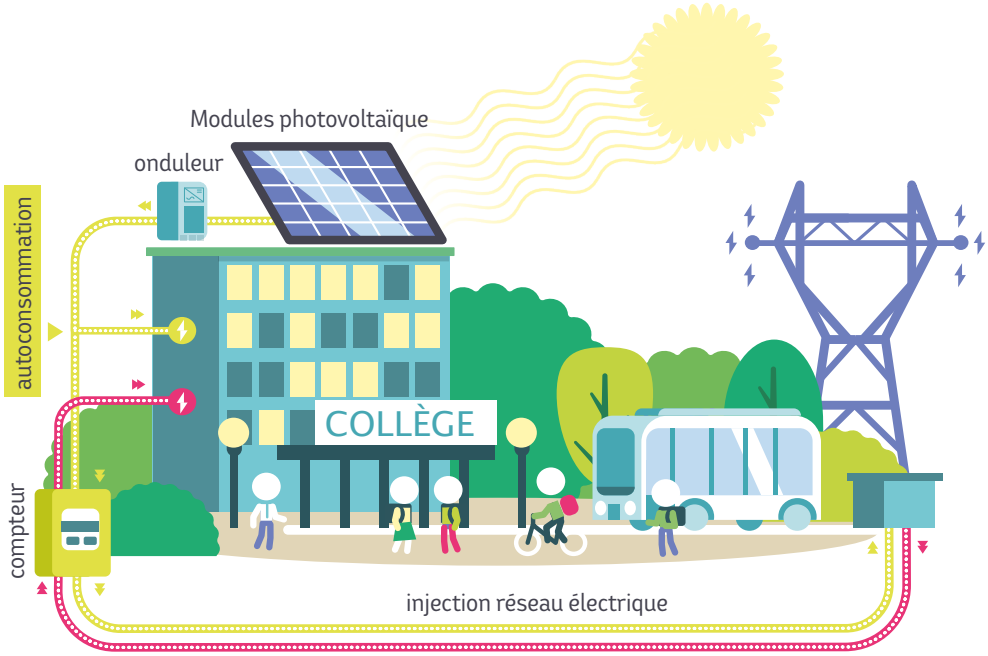

En bref

> Maître d'ouvrage : la Collectivité européenne d'Alsace via son service énergie et qualité de l'air

> Assistant à Maîtrise d'Ouvrage : le Bureau d'études Tecsol via son agence de Strasbourg

> Travaux préalables : reconstruction du collège

> Installateur photovoltaïque : l'entreprise TAOVA, basée à Saint Martin sur le Pré (51)

> Panneaux solaires : de la marque VOLTEC Solar, fabriqués en Alsace à Dinsheim-sur-Bruche

> Autres matériaux : pour la plupart, de fabrication française ou européenne

En chiffres

> Puissance installée : 103 kWc

> Surface de panneaux solaires : 503 m²

> Mise en service : juin 2025

> Production annuelle : 108 MWh
soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 21 foyers de 4 personnes

> Autoconsommation : 44 %

> Besoins électriques couverts : 15 %

> Réduction annuelle de l'empreinte carbone : 8 tonnes

> Durée de vie : 30 ans

> Coût des travaux photovoltaïques : 132 425 €

ALSACE
Collectivité européenne

Plan photovoltaïque

Ensisheim
Collège Victor Schœlcher

La Collectivité européenne d'Alsace s'engage en faveur de la transition énergétique et écologique.

> Dans ce cadre, elle agit sur son parc immobilier avec deux objectifs :

- baisser les consommations d'énergie de 40 % entre 2010 et 2030
- couvrir 50 % des consommations par des énergies renouvelables en 2030

> Ainsi, la Collectivité européenne d'Alsace :

- réduit ses dépenses de fonctionnement en auto consommant une part significative de l'énergie électrique produite sur les sites équipés et en vendant son surplus
- produit localement un maximum d'électricité d'origine renouvelable
- contribue au développement de filières locales dans le domaine photovoltaïque

Comment ça marche ?

Les panneaux solaires captent la lumière du soleil et la transforment en électricité.

L'électricité, convertie en courant alternatif par des onduleurs, est directement utilisée pour les besoins du site.

Le surplus est injecté sur le réseau, le site est alors producteur d'énergie.

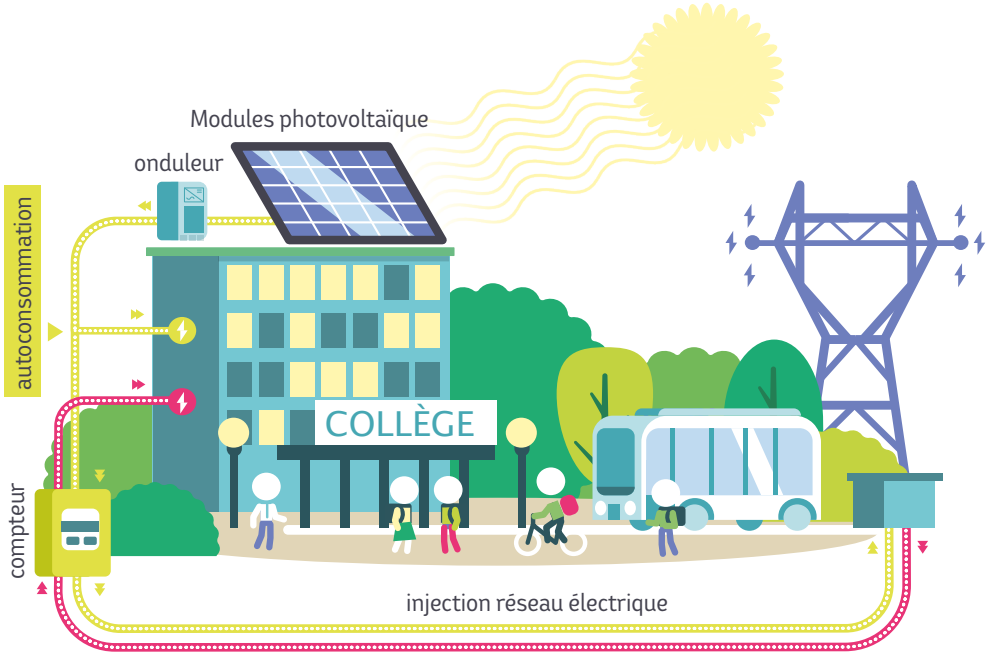

En bref

> Maître d'ouvrage : la Collectivité européenne d'Alsace via son service énergie et qualité de l'air

> Maître d'œuvre : le Bureau d'études Tecsol via son agence de Strasbourg

> Travaux préalables : des travaux de rénovation énergétique sur l'ensemble du collège ont permis d'améliorer la performance thermique du bâtiment et d'assurer un support de qualité pour accueillir l'installation solaire photovoltaïque.

> Installateur photovoltaïque : l'entreprise Enerios, basée à Sainte-Marie-aux-Mines

> Panneaux solaires : de la marque Voltec Solar, fabriqués en Alsace à Dinsheim-sur-Bruche

> Autres matériaux : pour la plupart, de fabrication française ou européenne

En chiffres

> Puissance installée : 172 kWc

> Surface de panneaux solaires : 873 m²

> Mise en service : novembre 2024

> Production annuelle : 184 MWh
soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 40 foyers de 4 personnes

> Autoconsommation : 54 %

> Besoins électriques couverts : 35 %

> Réduction annuelle de l'empreinte carbone : 15 tonnes

> Durée de vie : 30 ans

> Coût des travaux photovoltaïques : 235 590€

> Subvention investissement : 71 %
dans le cadre du Plan France Relance
volet Rénovation énergétique des bâtiments publics

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

FRANCE RELANCE

ALSACE
Collectivité européenne

Plan photovoltaïque

Erstein
Collège Romain Rolland

La Collectivité européenne d'Alsace s'engage en faveur de la transition énergétique et écologique.

> Dans ce cadre, elle agit sur son parc immobilier avec deux objectifs :

- baisser les consommations d'énergie de 40 % entre 2010 et 2030
- couvrir 50 % des consommations par des énergies renouvelables en 2030

> Ainsi, la Collectivité européenne d'Alsace :

- réduit ses dépenses de fonctionnement en auto consommant une part significative de l'énergie électrique produite sur les sites équipés et en vendant son surplus
- produit localement un maximum d'électricité d'origine renouvelable
- contribue au développement de filières locales dans le domaine photovoltaïque

Comment ça marche ?

Les panneaux solaires captent la lumière du soleil et la transforment en électricité.

L'électricité, convertie en courant alternatif par des onduleurs, est directement utilisée pour les besoins du site.

Le surplus est injecté sur le réseau, le site est alors producteur d'énergie.

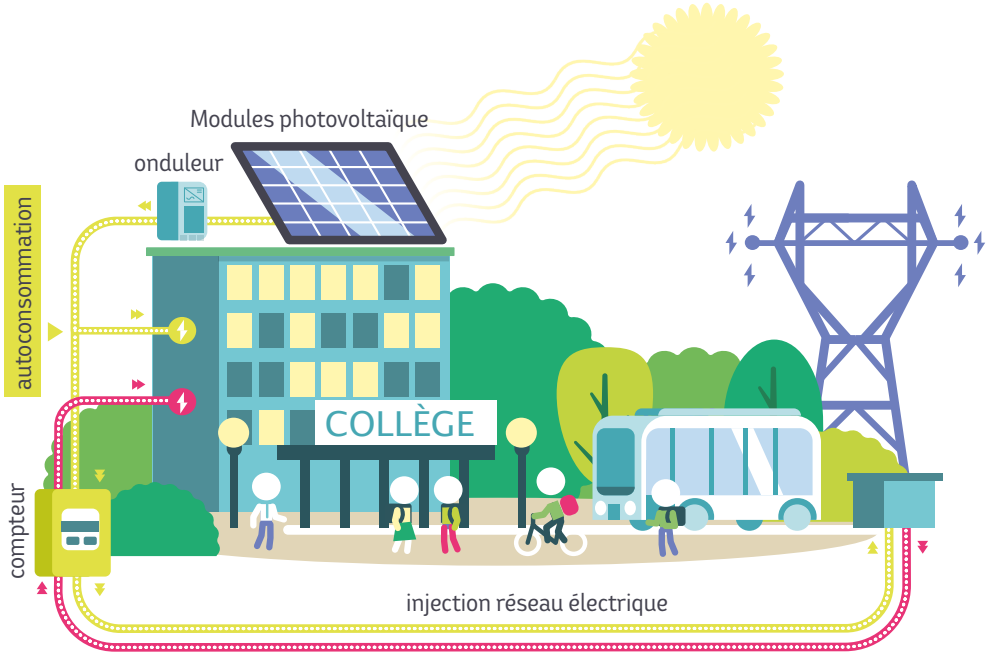

En bref

> Maître d'ouvrage : la Collectivité européenne d'Alsace via son service énergie et qualité de l'air

> Maître d'œuvre : le Bureau d'études Tecsol via son agence de Strasbourg

> Travaux préalables : en 2018, rénovation énergétique globale des bâtiments

> Installateur photovoltaïque : l'entreprise Enerios, basée à Sainte-Marie-aux-Mines

> Panneaux solaires : de la marque Voltec Solar, fabriqués en Alsace à Dinsheim-sur-Bruche

> Autres matériaux : pour la plupart, de fabrication française ou européenne

En chiffres

> Puissance installée : 200 kWc

> Surface de panneaux solaires : 978 m²

> Mise en service : juillet 2023

> Production annuelle : 174 MWh
soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 37 foyers de 4 personnes

> Autoconsommation : 58 %

> Besoins électriques couverts : 36 %

> Réduction annuelle de l'empreinte carbone : 14 tonnes

> Durée de vie : 30 ans

> Coût des travaux photovoltaïques : 243 917 €

> Subvention investissement : 71 %
dans le cadre du Plan France Relance
volet Rénovation énergétique des bâtiments publics

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

FRANCE RELANCE

ALSACE
Collectivité européenne

Plan photovoltaïque

Eschau
Collège Sébastien Brant

La Collectivité européenne d'Alsace s'engage en faveur de la transition énergétique et écologique.

> Dans ce cadre, elle agit sur son parc immobilier avec deux objectifs :

- baisser les consommations d'énergie de 40 % entre 2010 et 2030
- couvrir 50 % des consommations par des énergies renouvelables en 2030

> Ainsi, la Collectivité européenne d'Alsace :

- réduit ses dépenses de fonctionnement en auto consommant une part significative de l'énergie électrique produite sur les sites équipés et en vendant son surplus
- produit localement un maximum d'électricité d'origine renouvelable
- contribue au développement de filières locales dans le domaine photovoltaïque

Comment ça marche ?

Les panneaux solaires captent la lumière du soleil et la transforment en électricité.

L'électricité, convertie en courant alternatif par des onduleurs, est directement utilisée pour les besoins du site.

Le surplus est injecté sur le réseau, le site est alors producteur d'énergie.

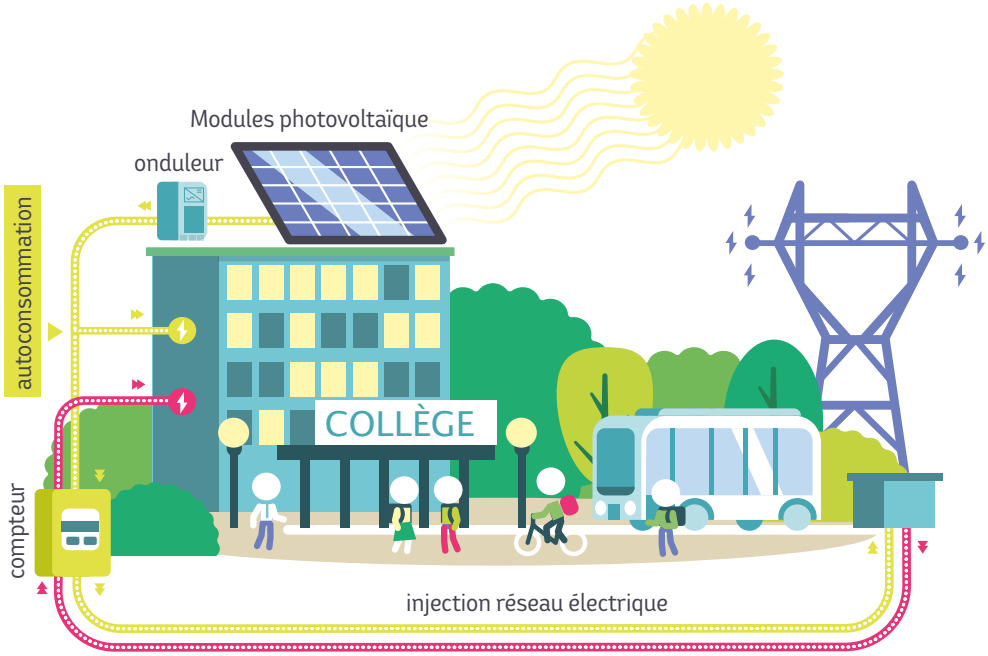

En bref

> Maître d'ouvrage : la Collectivité européenne d'Alsace via son service énergie et qualité de l'air

> Maître d'œuvre : le Bureau d'étude Tecsol via son agence de Strasbourg

> Travaux préalables : rénovation de la toiture pour améliorer la performance thermique du bâtiment et assurer un support de qualité à l'installation solaire

> Entreprise d'étanchéité : l'entreprise SAED, basée à Illkirch

> Installateur photovoltaïque : l'entreprise Enerios, basée à Sainte-Marie-aux-Mines

> Panneaux solaires : de la marque Voltec Solar, fabriqués en Alsace à Dinsheim-sur-Bruche

> Autres matériaux : pour la plupart, de fabrication française ou européenne

En chiffres

> Puissance installée : 78 kWc

> Surface de panneaux solaires : 399 m²

> Mise en service : avril 2022

> Production annuelle : 78 MWh
soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 17 foyers de 4 personnes

> Autoconsommation : 53 %

> Besoins électriques couverts : 32 %

> Réduction annuelle de l'empreinte carbone : 6 tonnes

> Durée de vie : 30 ans

> Coût des travaux photovoltaïques : 86 907 €

> Coût des travaux de toiture : 132 896€

> Subvention investissement : 71 %
dans le cadre du Plan France Relance
volet Rénovation énergétique des bâtiments publics

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

FRANCE RELANCE

ALSACE
Collectivité européenne

Plan photovoltaïque

Ferrette
Collège Adélaïde Hautval

La Collectivité européenne d'Alsace s'engage en faveur de la transition énergétique et écologique.

> Dans ce cadre, elle agit sur son parc immobilier avec deux objectifs :

- baisser les consommations d'énergie de 40 % entre 2010 et 2030
- couvrir 50 % des consommations par des énergies renouvelables en 2030

> Ainsi, la Collectivité européenne d'Alsace :

- réduit ses dépenses de fonctionnement en auto consommant une part significative de l'énergie électrique produite sur les sites équipés et en vendant son surplus
- produit localement un maximum d'électricité d'origine renouvelable
- contribue au développement de filières locales dans le domaine photovoltaïque

Comment ça marche ?

Les panneaux solaires captent la lumière du soleil et la transforment en électricité.

L'électricité, convertie en courant alternatif par des onduleurs, est directement utilisée pour les besoins du site.

Le surplus est injecté sur le réseau, le site est alors producteur d'énergie.

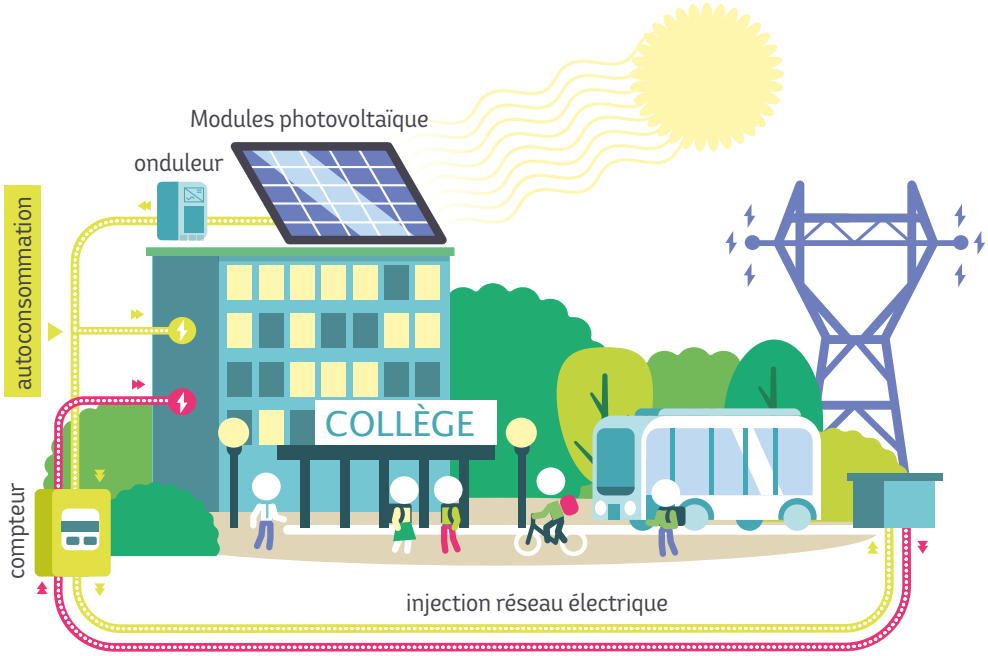

En bref

> Maître d'ouvrage : la Collectivité européenne d'Alsace via son service énergie et qualité de l'air

> Maître d'œuvre : le Bureau d'études Tecsol via son agence de Strasbourg

> Travaux préalables : dans le cadre de cette opération, des travaux de rénovation énergétique sur l'ensemble du collège ont permis d'améliorer la performance thermique du bâtiment et d'assurer un support de qualité pour accueillir l'installation solaire photovoltaïque.

> Installateur photovoltaïque : l'entreprise Enerios, basée à Sainte-Marie-aux-Mines

> Panneaux solaires : de la marque Voltec Solar, fabriqués en Alsace à Dinsheim-sur-Bruche

> Autres matériaux : pour la plupart, de fabrication française ou européenne

En chiffres

> Puissance installée : 61 kWc

> Surface de panneaux solaires : 302 m²

> Mise en service : juillet 2024

> Production annuelle : 64 MWh
soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 13 foyers de 4 personnes

> Autoconsommation : 61 %

> Besoins électriques couverts : 28 %

> Réduction annuelle de l'empreinte carbone : 5 tonnes

> Durée de vie : 30 ans

> Coût des travaux photovoltaïques : 90 974 €

> Subvention investissement : 71 %
dans le cadre du Plan France Relance
volet Rénovation énergétique des bâtiments publics

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

FRANCE RELANCE

ALSACE
Collectivité européenne

Plan photovoltaïque

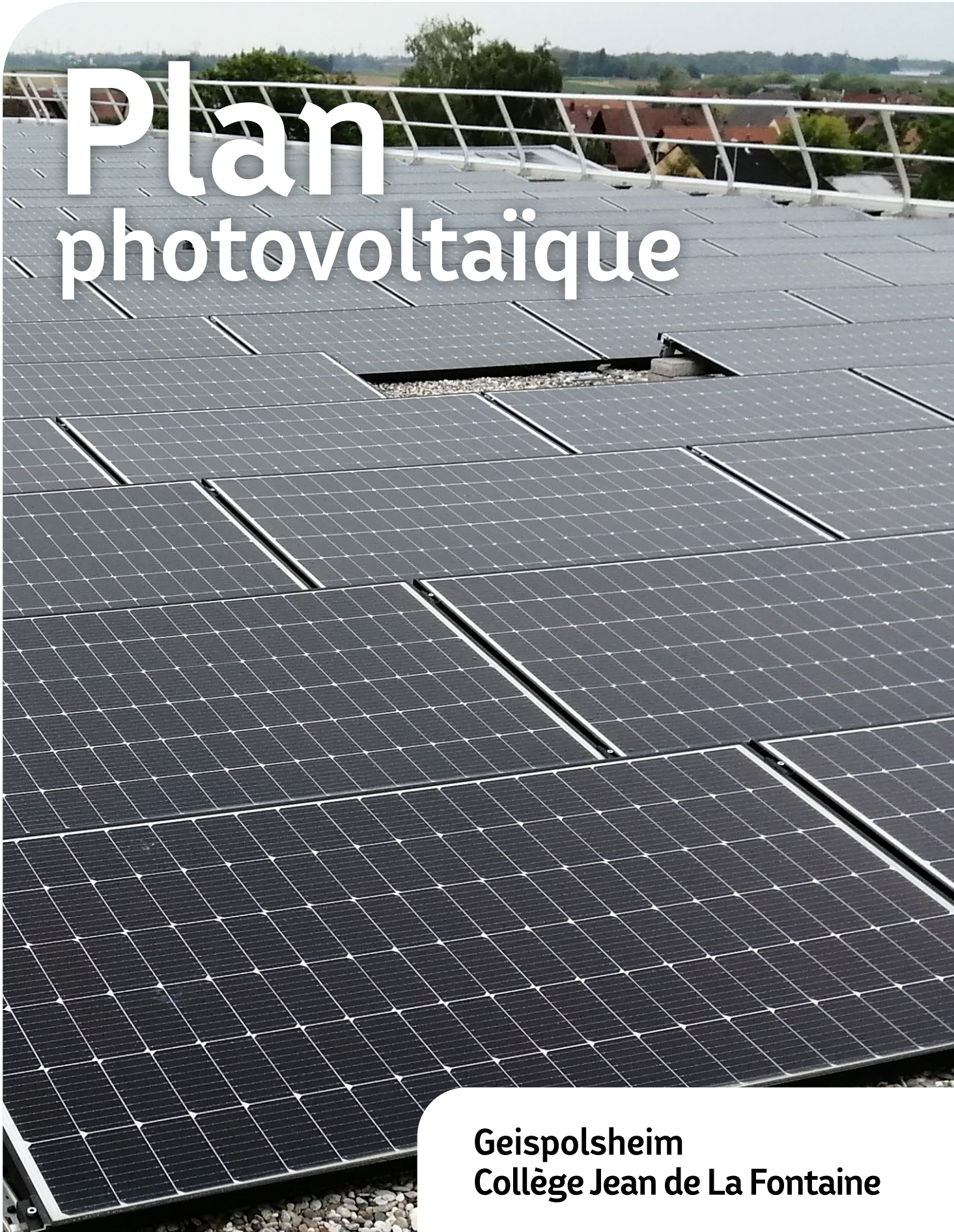

Geispolsheim
Collège Jean de La Fontaine

La Collectivité européenne d'Alsace s'engage en faveur de la transition énergétique et écologique.

> Dans ce cadre, elle agit sur son parc immobilier avec deux objectifs :

- baisser les consommations d'énergie de 40 % entre 2010 et 2030
- couvrir 50 % des consommations par des énergies renouvelables en 2030

> Ainsi, la Collectivité européenne d'Alsace :

- réduit ses dépenses de fonctionnement en auto consommant une part significative de l'énergie électrique produite sur les sites équipés et en vendant son surplus
- produit localement un maximum d'électricité d'origine renouvelable
- contribue au développement de filières locales dans le domaine photovoltaïque

Comment ça marche ?

Les panneaux solaires captent la lumière du soleil et la transforment en électricité.

L'électricité, convertie en courant alternatif par des onduleurs, est directement utilisée pour les besoins du site.

Le surplus est injecté sur le réseau, le site est alors producteur d'énergie.

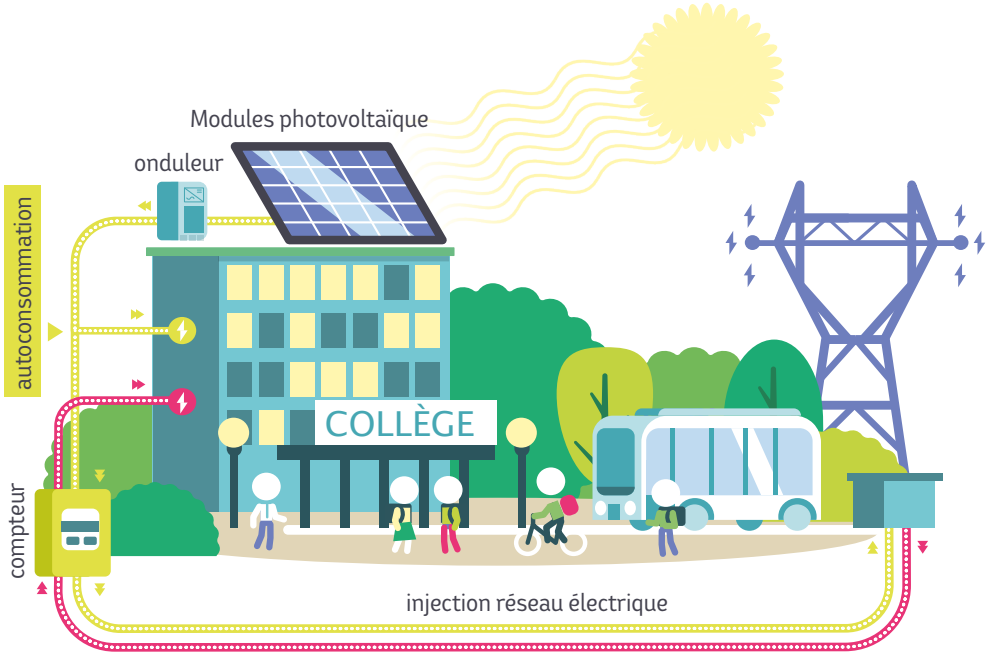

En bref

> Maître d'ouvrage : la Collectivité européenne d'Alsace via son service énergie et qualité de l'air

> Maître d'œuvre : le Bureau d'étude Tecsol via son agence de Strasbourg

> Travaux préalables : rénovation de la toiture pour améliorer la performance thermique du bâtiment et assurer un support de qualité à l'installation solaire

> Entreprise d'étanchéité : l'entreprise SAED, basée à Illkirch

> Installateur photovoltaïque : l'entreprise Enerios, basée à Sainte-Marie-aux-Mines

> Panneaux solaires : de la marque Voltec Solar, fabriqués en Alsace à Dinsheim-sur-Bruche

> Autres matériaux : pour la plupart, de fabrication française ou européenne

En chiffres

> Puissance installée : 76 kWc

> Surface de panneaux solaires : 372 m²

> Mise en service : juillet 2023

> Production annuelle : 81 MWh
soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 17 foyers de 4 personnes

> Autoconsommation : 66 %

> Besoins électriques couverts : 26 %

> Réduction annuelle de l'empreinte carbone : 7 tonnes

> Durée de vie : 30 ans

> Coût des travaux photovoltaïques : 125 368 €

> Coût des travaux de toiture : 231 857 €

> Subvention investissement : 71 %
dans le cadre du Plan France Relance
volet Rénovation énergétique des bâtiments publics

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

FRANCE RELANCE

ALSACE
Collectivité européenne

Plan photovoltaïque

Hoerdt
Collège Baldung Grien

La Collectivité européenne d'Alsace s'engage en faveur de la transition énergétique et écologique.

> Dans ce cadre, elle agit sur son parc immobilier avec deux objectifs :

- baisser les consommations d'énergie de 40 % entre 2010 et 2030
- couvrir 50 % des consommations par des énergies renouvelables en 2030

> Ainsi, la Collectivité européenne d'Alsace :

- réduit ses dépenses de fonctionnement en auto consommant une part significative de l'énergie électrique produite sur les sites équipés et en vendant son surplus
- produit localement un maximum d'électricité d'origine renouvelable
- contribue au développement de filières locales dans le domaine photovoltaïque

Comment ça marche ?

Les panneaux solaires captent la lumière du soleil et la transforment en électricité.

L'électricité, convertie en courant alternatif par des onduleurs, est directement utilisée pour les besoins du site.

Le surplus est injecté sur le réseau, le site est alors producteur d'énergie.

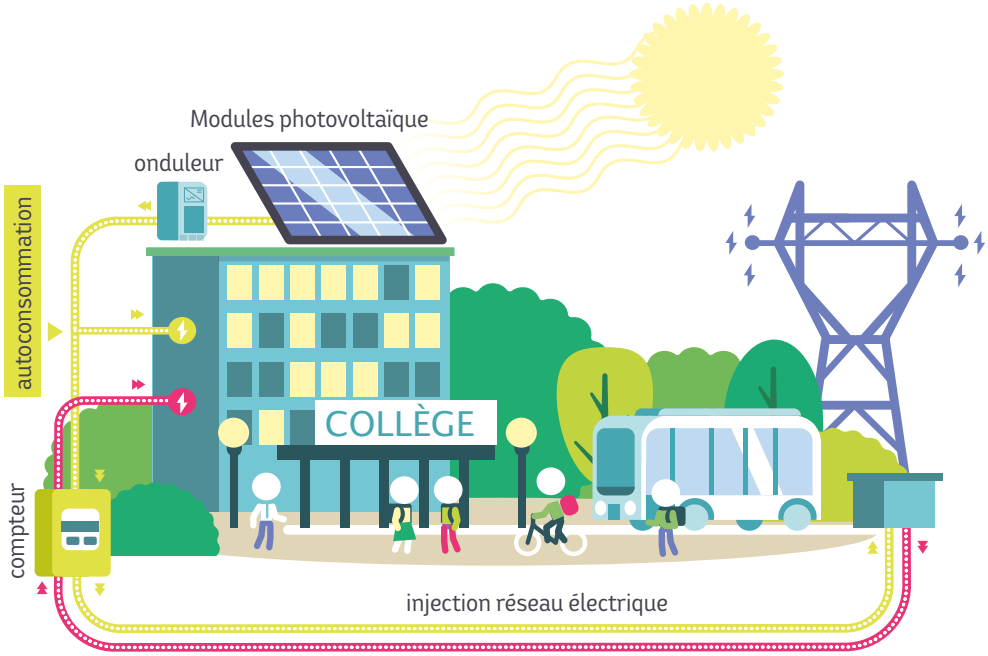

En bref

> Maître d'ouvrage : la Collectivité européenne d'Alsace via son service grands projets nord

> Assistant à la maîtrise d'ouvrage : le Bureau d'études Tecsol via son agence de Strasbourg

> Travaux préalables : en 2022, rénovation énergétique globale des bâtiments

> Installateur photovoltaïque : l'entreprise Enerios, basée à Sainte-Marie-aux-Mines

> Panneaux solaires : de la marque Voltec Solar, fabriqués en Alsace à Dinsheim-sur-Bruche

> Autres matériaux : pour la plupart de fabrication française ou européenne

En chiffres

> Puissance installée : 104 kWc

> Surface de panneaux solaires : 530 m²

> Mise en service : septembre 2022

> Production annuelle : 110 MWh
soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 23 foyers de 4 personnes

> Autoconsommation : 48 %

> Besoins électriques couverts : 37 %

> Réduction annuelle de l'empreinte carbone : 9 tonnes

> Durée de vie : 30 ans

> Coût total de la rénovation : 7,15 M€

> Coût des travaux photovoltaïques : 98 613 €

> Aide européenne : 539 375 €
dans le cadre du Feder

UNION EUROPÉENNE
Fonds européen de développement régional

ALSACE
Collectivité européenne

Plan photovoltaique

Illkirch-Graffenstaden
Collège Nelson Mandela

La Collectivité européenne d'Alsace s'engage en faveur de la transition énergétique et écologique.

> Dans ce cadre, elle agit sur son parc immobilier avec deux objectifs :

- baisser les consommations d'énergie de 40 % entre 2010 et 2030
- couvrir 50 % des consommations par des énergies renouvelables en 2030

> Ainsi, la Collectivité européenne d'Alsace :

- réduit ses dépenses de fonctionnement en auto consommant une part significative de l'énergie électrique produite sur les sites équipés et en vendant son surplus
- produit localement un maximum d'électricité d'origine renouvelable
- contribue au développement de filières locales dans le domaine photovoltaïque

Comment ça marche ?

Les panneaux solaires captent la lumière du soleil et la transforment en électricité.

L'électricité, convertie en courant alternatif par des onduleurs, est directement utilisée pour les besoins du site.

Le surplus est injecté sur le réseau, le site est alors producteur d'énergie.

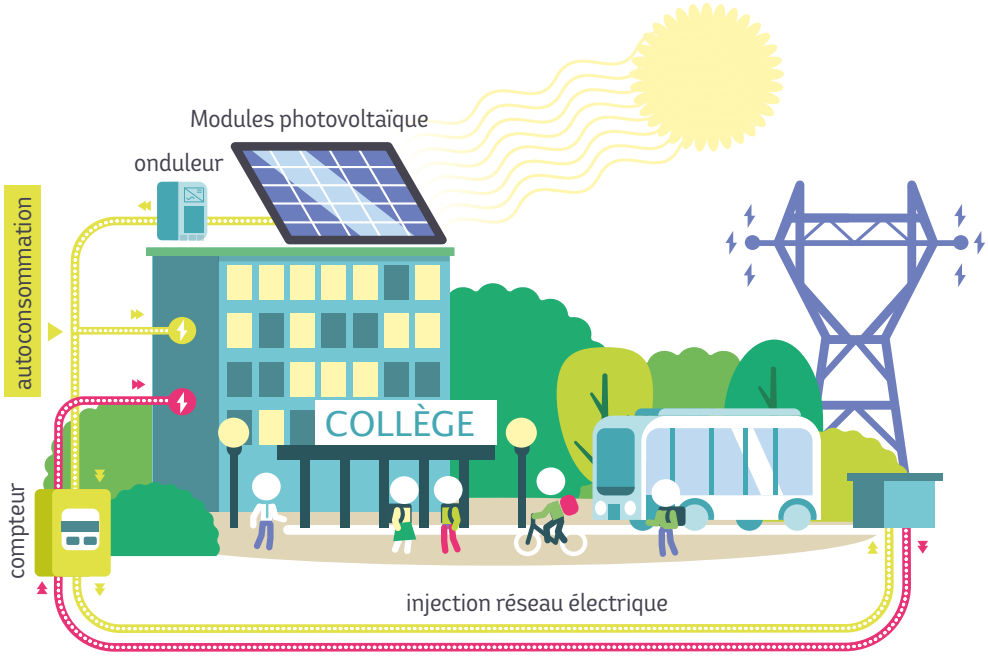

En bref

> Maître d'ouvrage : la Collectivité européenne d'Alsace via son service énergie et qualité de l'air

> Maître d'œuvre : le Bureau d'études Tecsol via son agence de Strasbourg

> Travaux préalables : rénovation de la toiture pour améliorer la performance thermique du bâtiment et assurer un support de qualité à l'installation solaire

> Entreprise d'étanchéité : l'entreprise SAED, basée à Illkirch

> Installateur photovoltaïque : l'entreprise Enerios, basée à Sainte-Marie-aux-Mines

> Panneaux solaires : de la marque Voltec Solar, fabriqués en Alsace à Dinsheim-sur-Bruche

> Autres matériaux : pour la plupart, de fabrication française ou européenne

En chiffres

> Puissance installée : 138 kWc

> Surface de panneaux solaires : 678 m²

> Mise en service : juillet 2023

> Production annuelle : 149 MWh
soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 32 foyers de 4 personnes

> Autoconsommation : 28 %

> Besoins électriques couverts : 51 %

> Réduction annuelle de l'empreinte carbone : 12 tonnes

> Durée de vie : 30 ans

> Coût des travaux photovoltaïques : 202 444 €

> Coût des travaux de toiture : 435 281 €

> Subvention investissement : 71 %
dans le cadre du Plan France Relance
volet Rénovation énergétique des bâtiments publics

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

FRANCE RELANCE

ALSACE
Collectivité européenne

Plan photovoltaïque

La Broque
Collège Frison-Roche

La Collectivité européenne d'Alsace s'engage en faveur de la transition énergétique et écologique.

> Dans ce cadre, elle agit sur son parc immobilier avec deux objectifs :

- baisser les consommations d'énergie de 40 % entre 2010 et 2030
- couvrir 50 % des consommations par des énergies renouvelables en 2030

> Ainsi, la Collectivité européenne d'Alsace :

- réduit ses dépenses de fonctionnement en auto consommant une part significative de l'énergie électrique produite sur les sites équipés et en vendant son surplus
- produit localement un maximum d'électricité d'origine renouvelable
- contribue au développement de filières locales dans le domaine photovoltaïque

Comment ça marche ?

Les panneaux solaires captent la lumière du soleil et la transforment en électricité.

L'électricité, convertie en courant alternatif par des onduleurs, est directement utilisée pour les besoins du site.

Le surplus est injecté sur le réseau, le site est alors producteur d'énergie.

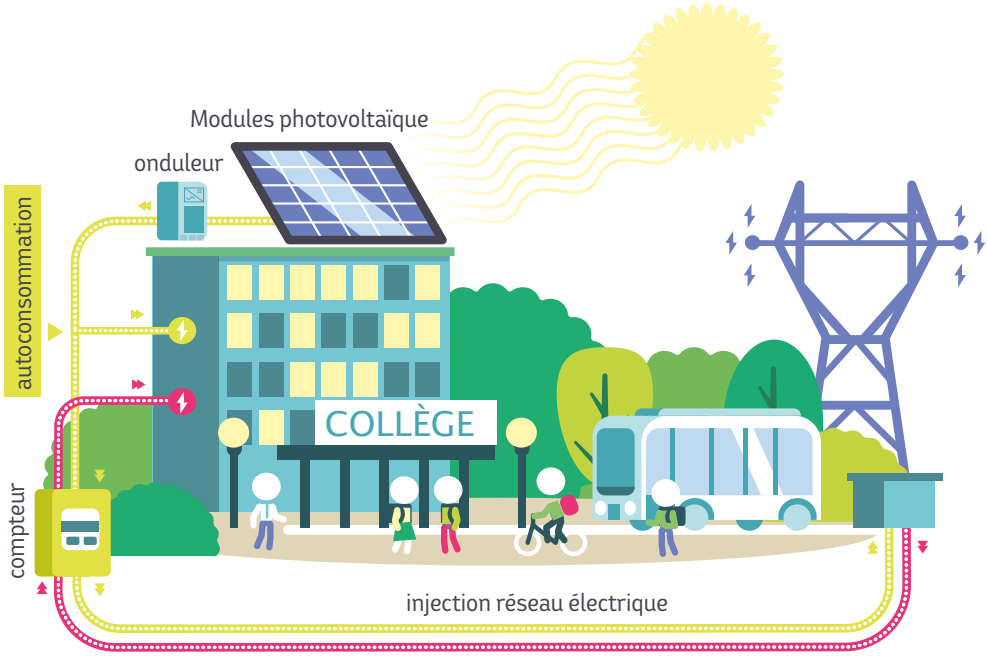

En bref

> Maître d'ouvrage : la Collectivité européenne d'Alsace via son service énergie et qualité de l'air

> Maître d'œuvre : le Bureau d'études Tecsol via son agence de Strasbourg

> Travaux préalables : rénovation de la toiture pour améliorer la performance thermique du bâtiment et assurer un support de qualité à l'installation solaire

> Entreprise d'étanchéité : l'entreprise SAED, basée à Illkirch

> Installateur photovoltaïque : l'entreprise Enerios, basée à Sainte-Marie-aux-Mines

> Panneaux solaires : de la marque Voltec Solar, fabriqués en Alsace à Dinsheim-sur-Bruche

> Autres matériaux : pour la plupart, de fabrication française ou européenne

En chiffres

> Puissance installée : 128 kWc

> Surface de panneaux solaires : 628 m²

> Mise en service : juillet 2023

> Production annuelle : 135 MWh
soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 29 foyers de 4 personnes

> Autoconsommation : 48 %

> Besoins électriques couverts : 39 %

> Réduction annuelle de l'empreinte carbone : 11 tonnes

> Durée de vie : 30 ans

> Coût des travaux photovoltaïques : 181 346 €

> Coût des travaux de toiture : 181 658 €

> Subvention investissement : 71 %
dans le cadre du Plan France Relance
volet Rénovation énergétique des bâtiments publics

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

FRANCE RELANCE

ALSACE
Collectivité européenne

Plan photovoltaïque

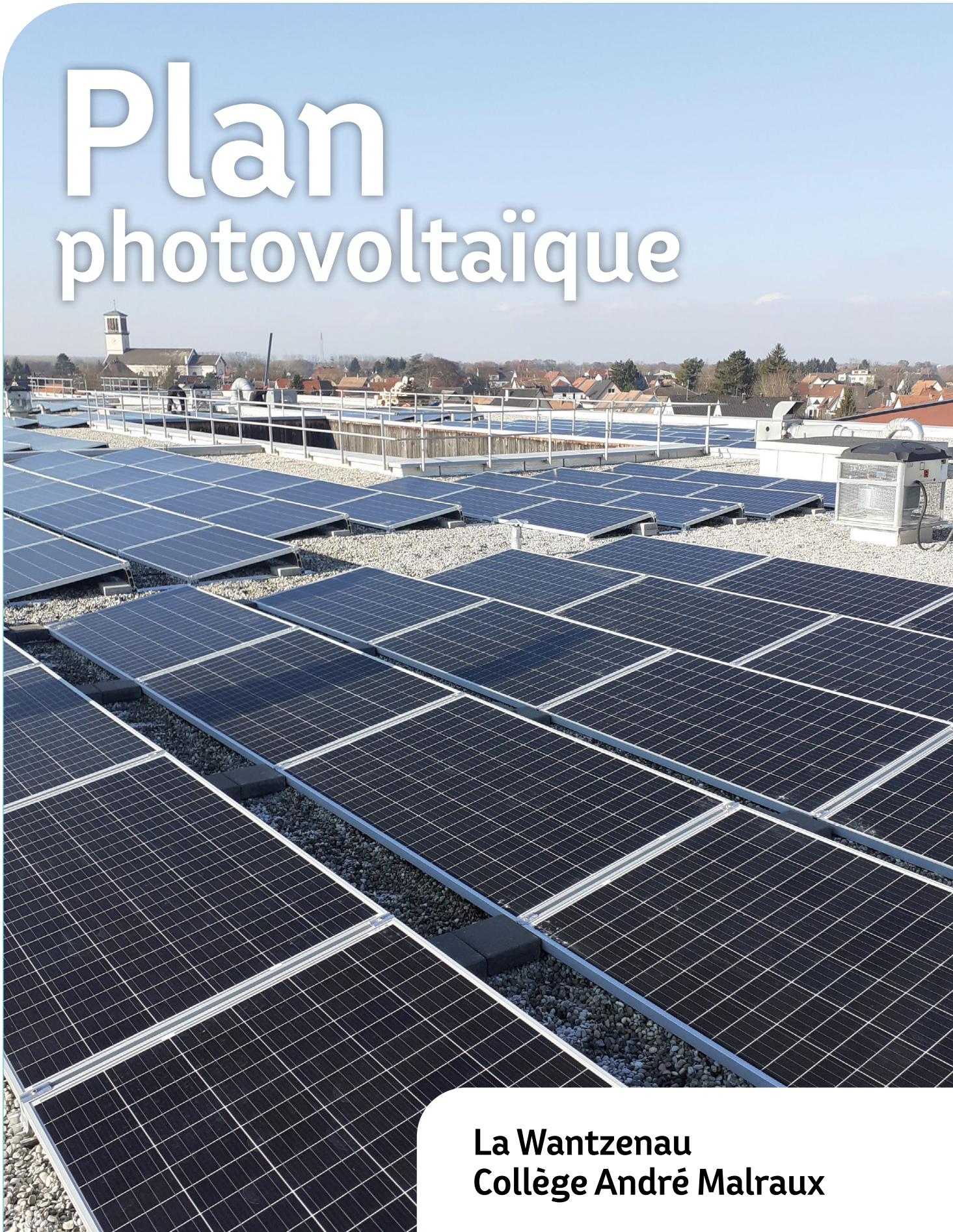

La Wantzenau
Collège André Malraux

La Collectivité européenne d'Alsace s'engage en faveur de la transition énergétique et écologique.

> Dans ce cadre, elle agit sur son parc immobilier avec deux objectifs :

- baisser les consommations d'énergie de 40 % entre 2010 et 2030
- couvrir 50 % des consommations par des énergies renouvelables en 2030

> Ainsi, la Collectivité européenne d'Alsace :

- réduit ses dépenses de fonctionnement en auto consommant une part significative de l'énergie électrique produite sur les sites équipés et en vendant son surplus
- produit localement un maximum d'électricité d'origine renouvelable
- contribue au développement de filières locales dans le domaine photovoltaïque

Comment ça marche ?

Les panneaux solaires captent la lumière du soleil et la transforment en électricité.

L'électricité, convertie en courant alternatif par des onduleurs, est directement utilisée pour les besoins du site.

Le surplus est injecté sur le réseau, le site est alors producteur d'énergie.

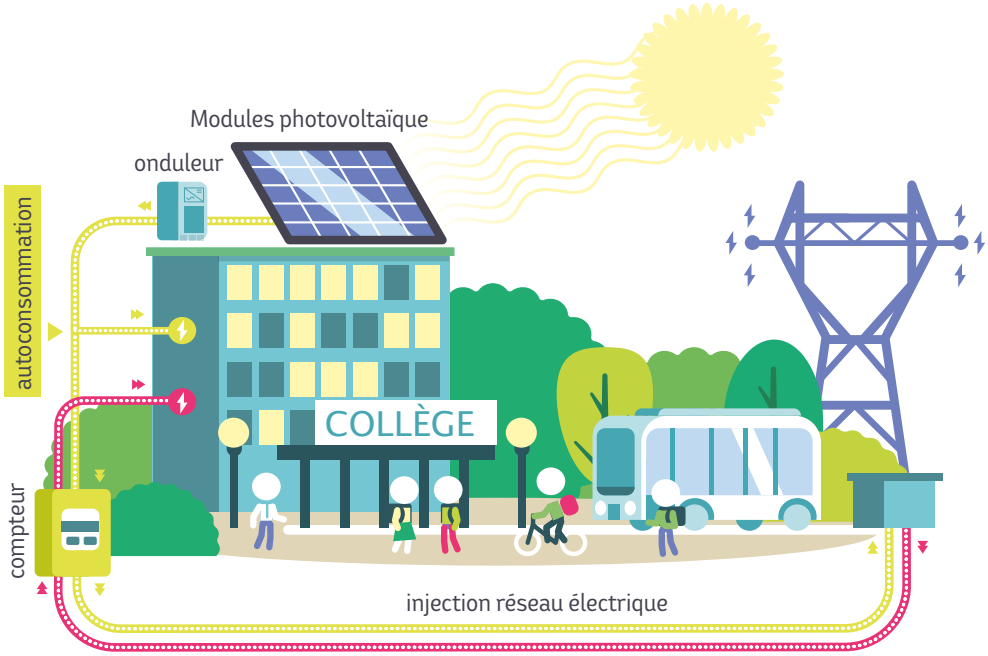

En bref

> Maître d'ouvrage : la Collectivité européenne d'Alsace via son service énergie et qualité de l'air

> Maître d'œuvre : le Bureau d'études Tecsol via son agence de Strasbourg

> Travaux préalables : rénovation de la toiture pour améliorer la performance thermique du bâtiment et assurer un support de qualité à l'installation solaire

> Entreprise d'étanchéité : l'entreprise SAED, basée à Illkirch

> Installateur photovoltaïque : l'entreprise Enerios, basée à Sainte-Marie-aux-Mines

> Panneaux solaires : de la marque Voltec Solar, fabriqués en Alsace à Dinsheim-sur-Bruche

> Autres matériaux : pour la plupart, de fabrication française ou européenne

En chiffres

> Puissance installée : 106 kWc

> Surface de panneaux solaires : 541 m²

> Mise en service : avril 2022

> Production annuelle : 113 MWh
soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 24 foyers de 4 personnes

> Autoconsommation : 58 %

> Besoins électriques couverts : 33 %

> Réduction annuelle de l'empreinte carbone : 9 tonnes

> Durée de vie : 30 ans

> Coût des travaux photovoltaïques : 96 901 €

> Coût des travaux de toiture : 330 946 €

> Subvention investissement : 71 %
dans le cadre du Plan France Relance
volet Rénovation énergétique des bâtiments publics

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

FRANCE RELANCE

ALSACE
Collectivité européenne

Plan photovoltaïque

Lingolsheim
Collège Galilée

La Collectivité européenne d'Alsace s'engage en faveur de la transition énergétique et écologique.

> Dans ce cadre, elle agit sur son parc immobilier avec deux objectifs :

- baisser les consommations d'énergie de 40 % entre 2010 et 2030
- couvrir 50 % des consommations par des énergies renouvelables en 2030

> Ainsi, la Collectivité européenne d'Alsace :

- réduit ses dépenses de fonctionnement en auto consommant une part significative de l'énergie électrique produite sur les sites équipés et en vendant son surplus
- produit localement un maximum d'électricité d'origine renouvelable
- contribue au développement de filières locales dans le domaine photovoltaïque

Comment ça marche ?

Les panneaux solaires captent la lumière du soleil et la transforment en électricité.

L'électricité, convertie en courant alternatif par des onduleurs, est directement utilisée pour les besoins du site.

Le surplus est injecté sur le réseau, le site est alors producteur d'énergie.

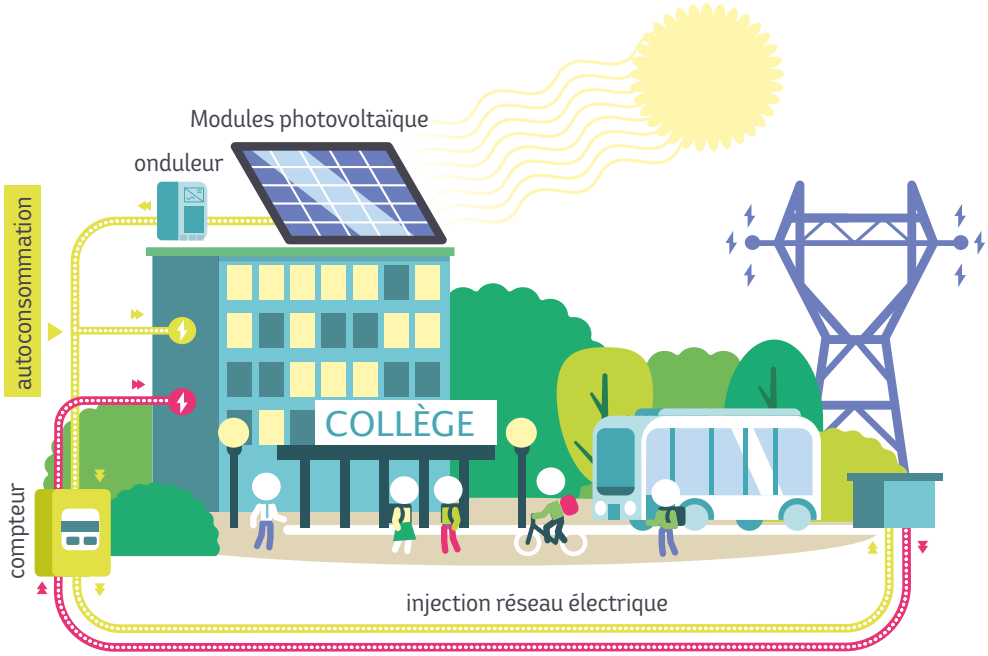

En bref

> Maître d'ouvrage : la Collectivité européenne d'Alsace via son service énergie et qualité de l'air

> Maître d'œuvre : le Bureau d'études Tecsol via son agence de Strasbourg

> Travaux préalables : dans le cadre de cette opération photovoltaïque, des travaux de rénovation de toiture ont permis d'améliorer la performance thermique du bâtiment et d'assurer un support de qualité pour accueillir l'installation solaire

> Entreprise d'étanchéité : l'entreprise SAED, basée à Illkirch

> Installateur photovoltaïque : l'entreprise ENERIOS, basée à Sainte-Marie-aux-Mines

> Panneaux solaires : de la marque Voltec Solar, fabriqués en Alsace à Dinsheim-sur-Bruche

> Autres matériaux : pour la plupart, de fabrication française ou européenne

En chiffres

> Puissance installée : 62 kWc

> Surface de panneaux solaires : 306 m²

> Mise en service : mars 2024

> Production annuelle : 66 MWh
soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 14 foyers de 4 personnes

> Autoconsommation : 67 %

> Besoins électriques couverts : 15 %

> Réduction annuelle de l'empreinte carbone : 5 tonnes

> Durée de vie : 30 ans

> Coût des travaux photovoltaïques : 98 633 €

> Coût des travaux de toiture : 69 867 €

> Subvention investissement : 71 %
dans le cadre du Plan France Relance
volet Rénovation énergétique des bâtiments publics

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

FRANCE RELANCE

ALSACE
Collectivité européenne

Plan photovoltaïque

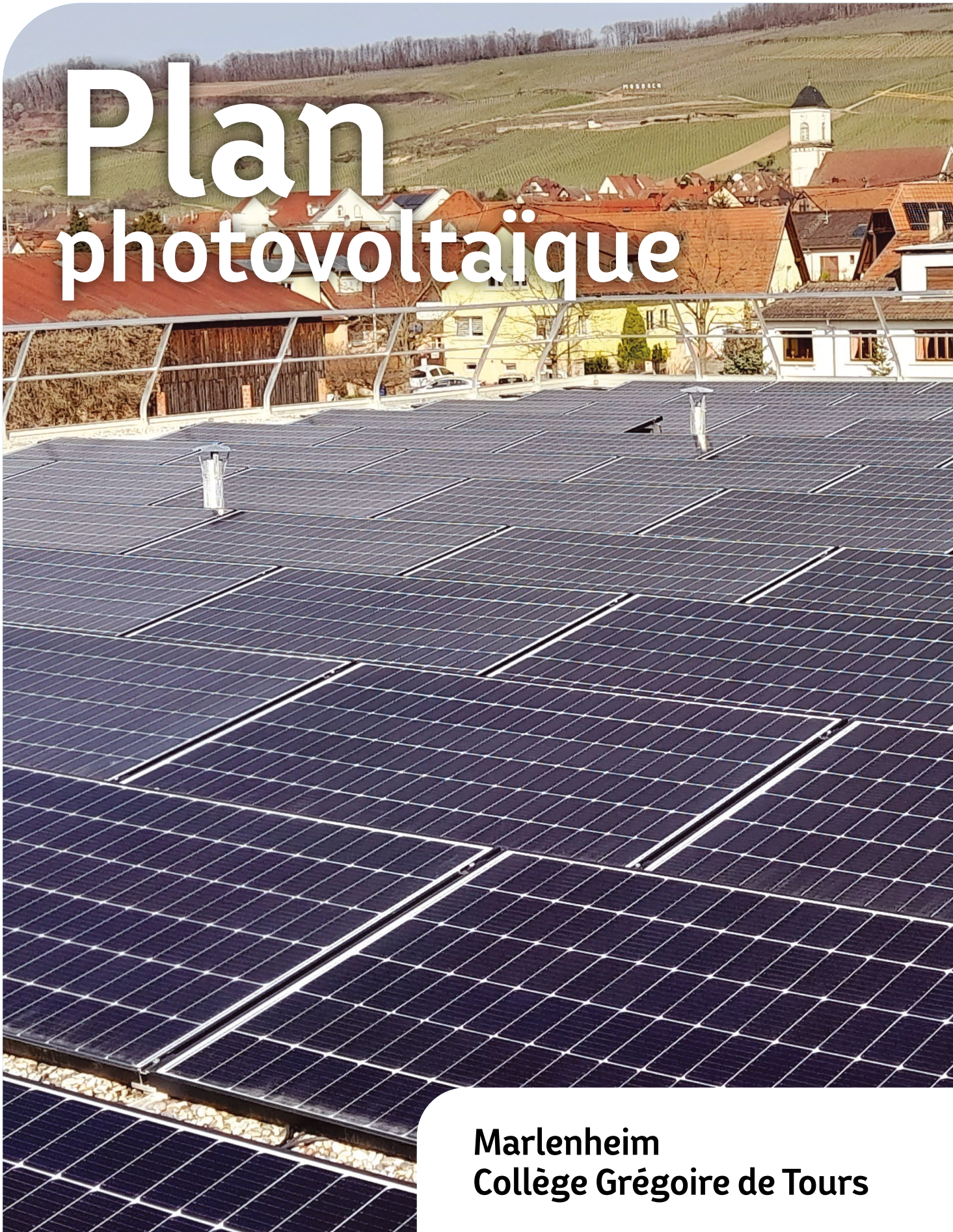

Marlenheim
Collège Grégoire de Tours

La Collectivité européenne d'Alsace s'engage en faveur de la transition énergétique et écologique.

> Dans ce cadre, elle agit sur son parc immobilier avec deux objectifs :

- baisser les consommations d'énergie de 40 % entre 2010 et 2030
- couvrir 50 % des consommations par des énergies renouvelables en 2030

> Ainsi, la Collectivité européenne d'Alsace :

- réduit ses dépenses de fonctionnement en auto consommant une part significative de l'énergie électrique produite sur les sites équipés et en vendant son surplus
- produit localement un maximum d'électricité d'origine renouvelable
- contribue au développement de filières locales dans le domaine photovoltaïque

Comment ça marche ?

Les panneaux solaires captent la lumière du soleil et la transforment en électricité.

L'électricité, convertie en courant alternatif par des onduleurs, est directement utilisée pour les besoins du site.

Le surplus est injecté sur le réseau, le site est alors producteur d'énergie.

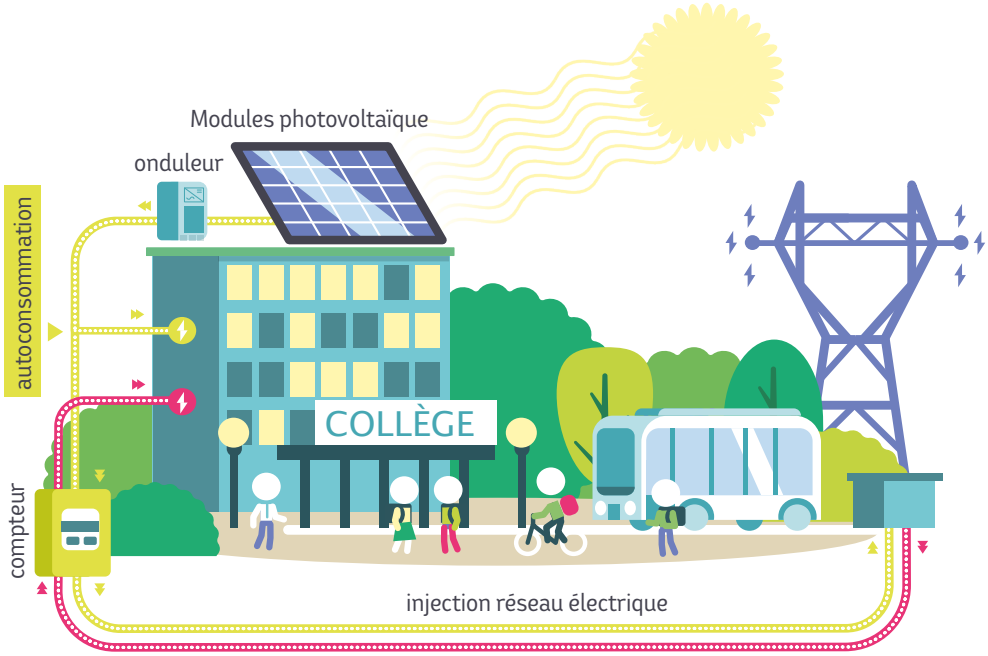

En bref

> Maître d'ouvrage : la Collectivité européenne d'Alsace via son service énergie et qualité de l'air

> Maître d'œuvre : le Bureau d'études Tecsol via son agence de Strasbourg

> Travaux préalables : rénovation de la toiture pour améliorer la performance thermique du bâtiment et assurer un support de qualité à l'installation solaire

> Entreprise d'étanchéité : l'entreprise SAED, basée à Illkirch

> Installateur photovoltaïque : l'entreprise Enerios, basée à Sainte-Marie-aux-Mines

> Panneaux solaires : de la marque Voltec Solar, fabriqués en Alsace à Dinsheim-sur-Bruche

> Autres matériaux : pour la plupart, de fabrication française ou européenne

En chiffres

> Puissance installée : 108 kWc

> Surface de panneaux solaires : 531 m²

> Mise en service : juillet 2023

> Production annuelle : 117 MWh
soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 25 foyers de 4 personnes

> Autoconsommation : 59 %

> Besoins électriques couverts : 35 %

> Réduction annuelle de l'empreinte carbone : 9 tonnes

> Durée de vie : 30 ans

> Coût des travaux photovoltaïques : 161 642 €

> Coût des travaux de toiture : 558 603 €

> Subvention investissement : 71 %
dans le cadre du Plan France Relance
volet Rénovation énergétique des bâtiments publics

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

FRANCE RELANCE

ALSACE
Collectivité européenne

Plan photovoltaïque

Marmoutier
Collège Léonard de Vinci

La Collectivité européenne d'Alsace s'engage en faveur de la transition énergétique et écologique.

> Dans ce cadre, elle agit sur son parc immobilier avec deux objectifs :

- baisser les consommations d'énergie de 40 % entre 2010 et 2030
- couvrir 50 % des consommations par des énergies renouvelables en 2030

> Ainsi, la Collectivité européenne d'Alsace :

- réduit ses dépenses de fonctionnement en auto consommant une part significative de l'énergie électrique produite sur les sites équipés et en vendant son surplus
- produit localement un maximum d'électricité d'origine renouvelable
- contribue au développement de filières locales dans le domaine photovoltaïque

Comment ça marche ?

Les panneaux solaires captent la lumière du soleil et la transforment en électricité.

L'électricité, convertie en courant alternatif par des onduleurs, est directement utilisée pour les besoins du site.

Le surplus est injecté sur le réseau, le site est alors producteur d'énergie.

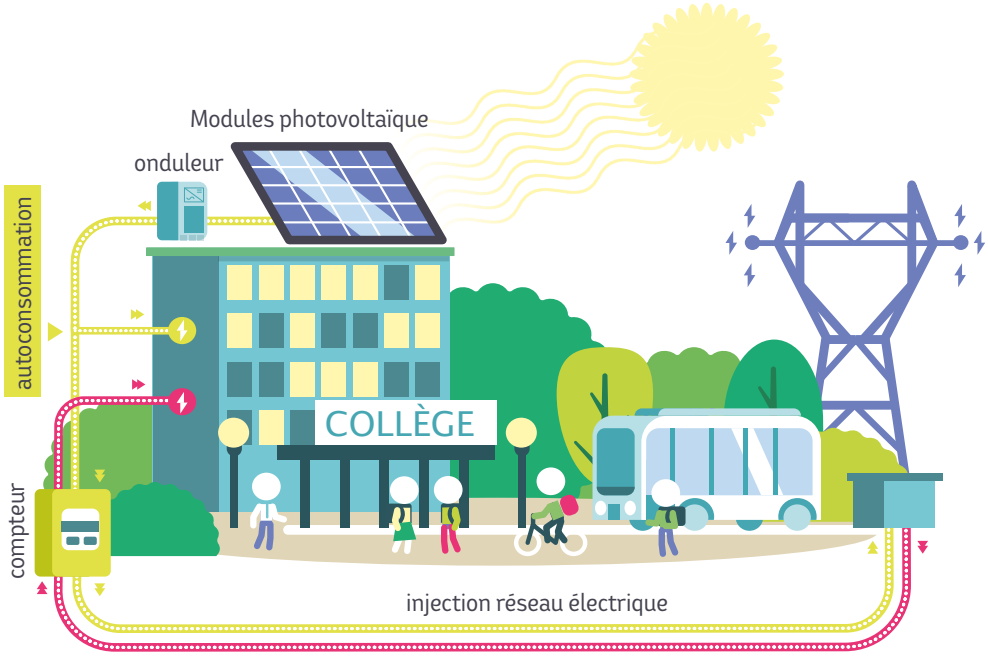

En bref

> Maître d'ouvrage : la Collectivité européenne d'Alsace via son service énergie et qualité de l'air

> Maître d'œuvre : le Bureau d'études Tecsol via son agence de Strasbourg

> Travaux préalables : dans le cadre de cette opération photovoltaïque, des travaux de rénovation de toiture ont permis d'améliorer la performance thermique du bâtiment et d'assurer un support de qualité pour accueillir l'installation solaire

> Installateur photovoltaïque : l'entreprise Sovec Energie, basée à Hindisheim

> Panneaux solaires : de la marque Voltec Solar, fabriqués en Alsace à Dinsheim-sur-Bruche

> Autres matériaux : pour la plupart, de fabrication française ou européenne

En chiffres

> Puissance installée : 94 kWc

> Surface de panneaux solaires : 467 m²

> Mise en service : juillet 2024

> Production annuelle : 100 MWh
soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 21 foyers de 4 personnes

> Autoconsommation : 53 %

> Besoins électriques couverts : 36 %

> Réduction annuelle de l'empreinte carbone : 8 tonnes

> Durée de vie : 30 ans

> Coût des travaux photovoltaïques : 169 259 €

> Coût des travaux de toiture : 376 533 €

> Subvention investissement : 71 %
dans le cadre du Plan France Relance
volet Rénovation énergétique des bâtiments publics

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

FRANCE RELANCE

ALSACE
Collectivité européenne

Plan photovoltaïque

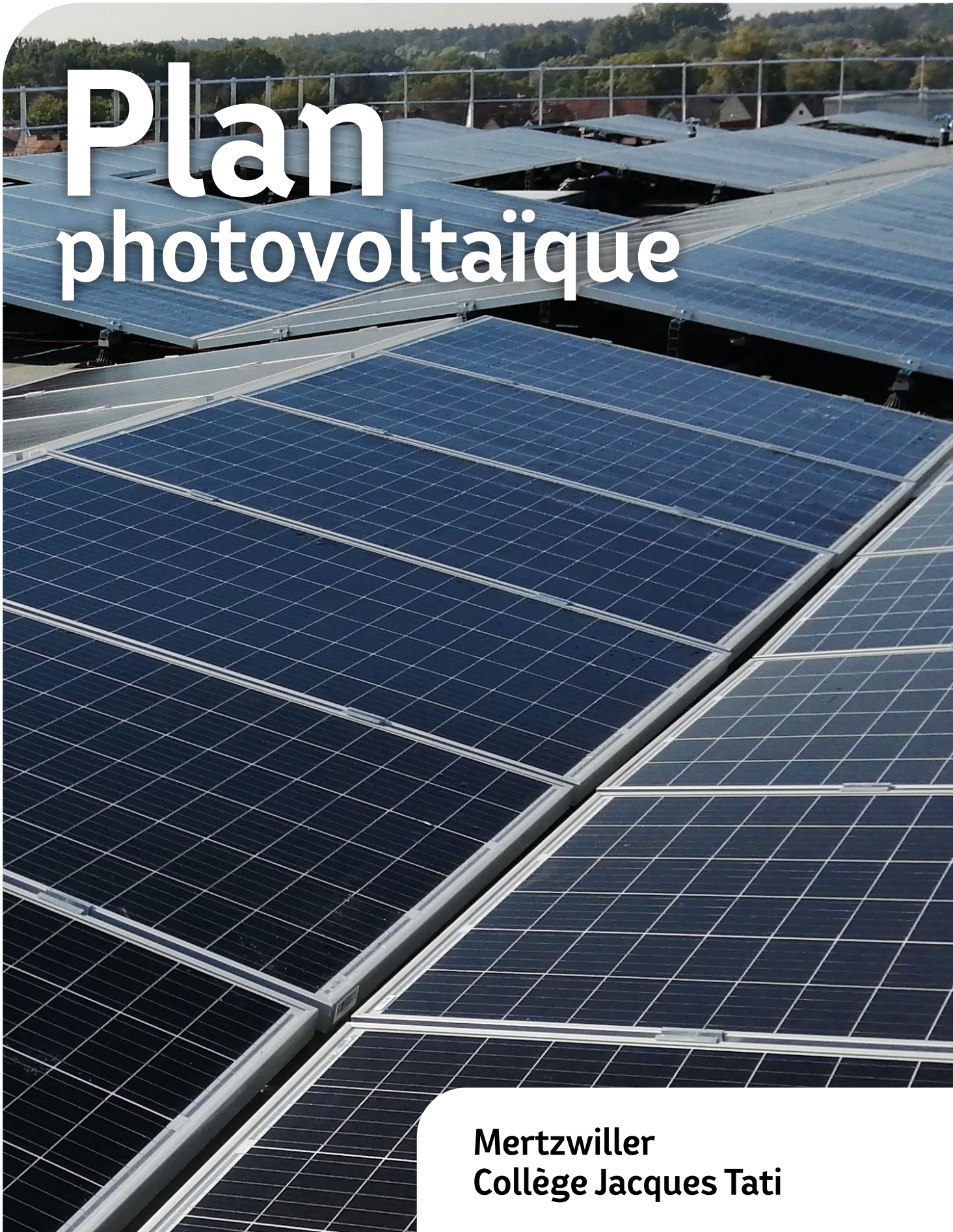

Mertzwiller
Collège Jacques Tati

La Collectivité européenne d'Alsace s'engage en faveur de la transition énergétique et écologique.

> Dans ce cadre, elle agit sur son parc immobilier avec deux objectifs :

- baisser les consommations d'énergie de 40 % entre 2010 et 2030
- couvrir 50 % des consommations par des énergies renouvelables en 2030

> Ainsi, la Collectivité européenne d'Alsace :

- réduit ses dépenses de fonctionnement en auto consommant une part significative de l'énergie électrique produite sur les sites équipés et en vendant son surplus
- produit localement un maximum d'électricité d'origine renouvelable
- contribue au développement de filières locales dans le domaine photovoltaïque

Comment ça marche ?

Les panneaux solaires captent la lumière du soleil et la transforment en électricité.

L'électricité, convertie en courant alternatif par des onduleurs, est directement utilisée pour les besoins du site.

Le surplus est injecté sur le réseau, le site est alors producteur d'énergie.

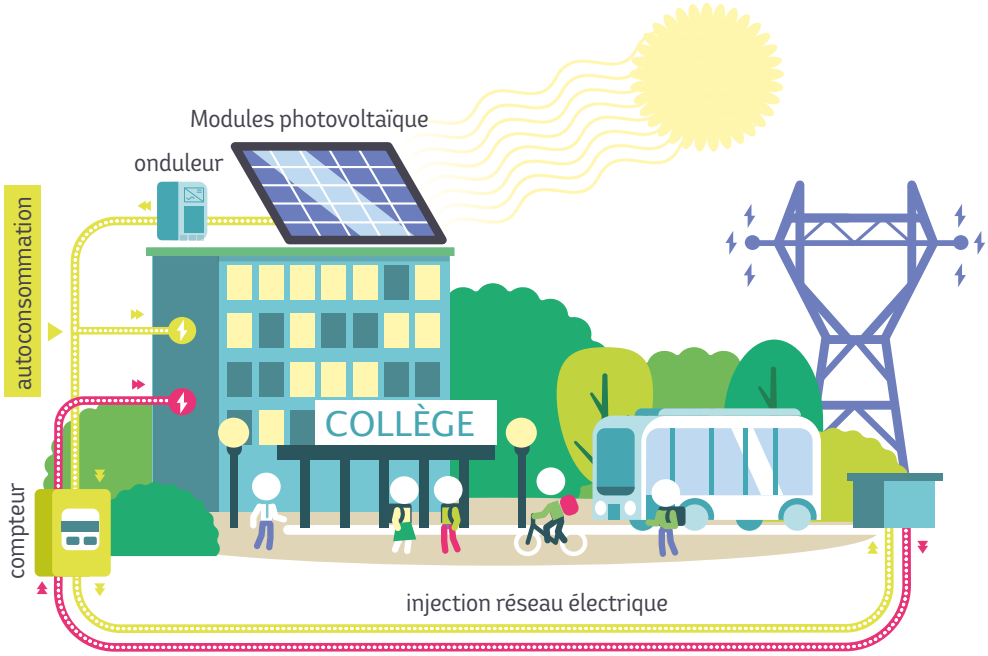

En bref

> Maître d'ouvrage : la Collectivité européenne d'Alsace via son service énergie et qualité de l'air

> Maître d'œuvre : le Bureau d'études Tecsol via son agence de Strasbourg

> Travaux préalables : rénovation de la toiture pour améliorer la performance thermique du bâtiment et assurer un support de qualité à l'installation solaire

> Entreprise d'étanchéité : l'entreprise Ried Étanche, basée à Sessenheim

> Installateur photovoltaïque : l'entreprise France Solar, basée à Hoerdt

> Panneaux solaires : de la marque Voltec Solar, fabriqués en Alsace à Dinsheim-sur-Bruche

> Autres matériaux : pour la plupart, de fabrication française ou européenne

En chiffres

> Puissance installée : 70 kWc

> Surface de panneaux solaires : 357 m²

> Mise en service : juin 2022

> Production annuelle : 69 MWh
soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 15 foyers de 4 personnes

> Autoconsommation : 54 %

> Besoins électriques couverts : 34 %

> Réduction annuelle de l'empreinte carbone : 6 tonnes

> Durée de vie : 30 ans

> Coût des travaux photovoltaïques : 105 312 €

> Coût des travaux de toiture : 115 162€

> Subvention investissement : 71 %
dans le cadre du Plan France Relance
volet Rénovation énergétique des bâtiments publics

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

FRANCE RELANCE

ALSACE
Collectivité européenne

Plan photovoltaïque

Mulhouse
Collège de Bourtzwiller

La Collectivité européenne d'Alsace s'engage en faveur de la transition énergétique et écologique.

> Dans ce cadre, elle agit sur son parc immobilier avec deux objectifs :

- baisser les consommations d'énergie de 40 % entre 2010 et 2030
- couvrir 50 % des consommations par des énergies renouvelables en 2030

> Ainsi, la Collectivité européenne d'Alsace :

- réduit ses dépenses de fonctionnement en auto consommant une part significative de l'énergie électrique produite sur les sites équipés et en vendant son surplus
- produit localement un maximum d'électricité d'origine renouvelable
- contribue au développement de filières locales dans le domaine photovoltaïque

Comment ça marche ?

Les panneaux solaires captent la lumière du soleil et la transforment en électricité.

L'électricité, convertie en courant alternatif par des onduleurs, est directement utilisée pour les besoins du site.

Le surplus est injecté sur le réseau, le site est alors producteur d'énergie.

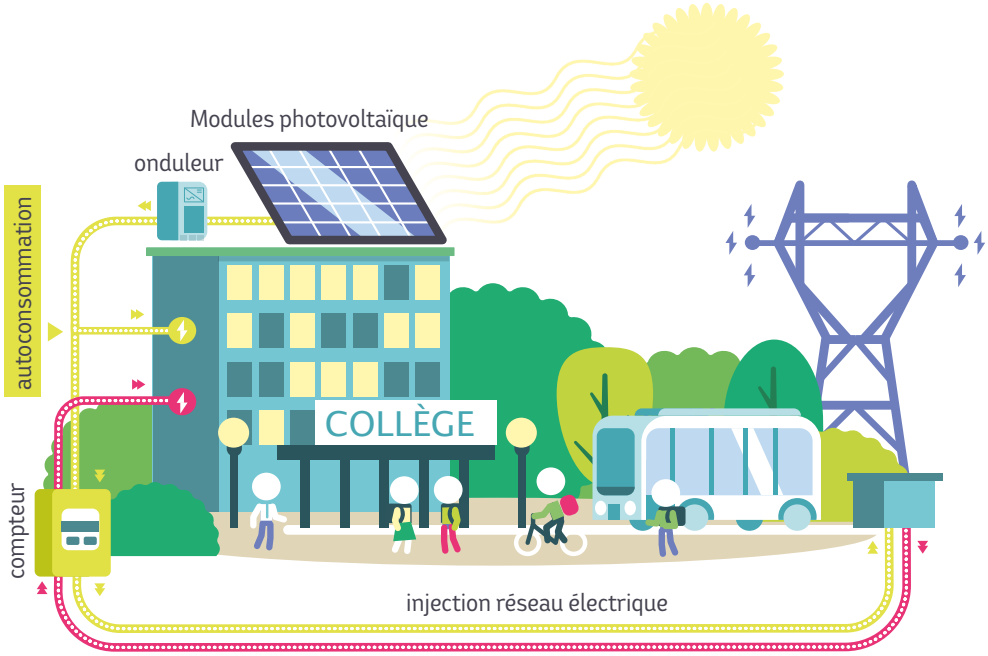

En bref

> Maître d'ouvrage : la Collectivité européenne d'Alsace via son service énergie et qualité de l'air

> Maître d'œuvre : le Bureau d'études Tecsol via son agence de Strasbourg

> Travaux préalables : des travaux de rénovation énergétique sur l'ensemble du collège ont permis d'améliorer la performance thermique du bâtiment et d'assurer un support de qualité pour accueillir l'installation solaire photovoltaïque.

> Installateur photovoltaïque : l'entreprise Enerios, basée à Sainte-Marie-aux-Mines

> Panneaux solaires : de la marque Voltec Solar, fabriqués en Alsace à Dinsheim-sur-Bruche

> Autres matériaux : pour la plupart, de fabrication française ou européenne

En chiffres

> Puissance installée : 192 kWc

> Surface de panneaux solaires : 940 m²

> Mise en service : novembre 2024

> Production annuelle : 206 MWh
soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 44 foyers de 4 personnes

> Autoconsommation : 50 %

> Besoins électriques couverts : 43 %

> Réduction annuelle de l'empreinte carbone : 16 tonnes

> Durée de vie : 30 ans

> Coût des travaux photovoltaïques : 323 374 €

ALSACE
Collectivité européenne

Plan photovoltaïque

Mundolsheim
Collège Paul-Emile Victor

La Collectivité européenne d'Alsace s'engage en faveur de la transition énergétique et écologique.

> Dans ce cadre, elle agit sur son parc immobilier avec deux objectifs :

- baisser les consommations d'énergie de 40 % entre 2010 et 2030
- couvrir 50 % des consommations par des énergies renouvelables en 2030

> Ainsi, la Collectivité européenne d'Alsace :

- réduit ses dépenses de fonctionnement en auto consommant une part significative de l'énergie électrique produite sur les sites équipés et en vendant son surplus
- produit localement un maximum d'électricité d'origine renouvelable
- contribue au développement de filières locales dans le domaine photovoltaïque

Comment ça marche ?

Les panneaux solaires captent la lumière du soleil et la transforment en électricité.

L'électricité, convertie en courant alternatif par des onduleurs, est directement utilisée pour les besoins du site.

Le surplus est injecté sur le réseau, le site est alors producteur d'énergie.

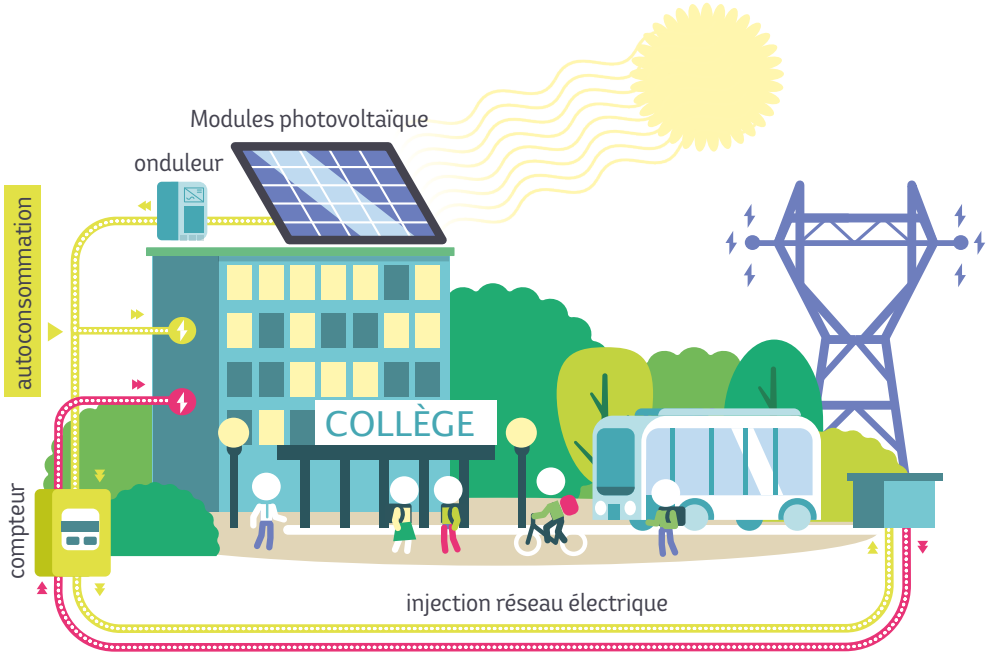

En bref

> Maître d'ouvrage : la Collectivité européenne d'Alsace via son service énergie et qualité de l'air

> Maître d'œuvre : le Bureau d'études Tecsol via son agence de Strasbourg

> Travaux préalables : rénovation de la toiture pour améliorer la performance thermique du bâtiment et assurer un support de qualité à l'installation solaire

> Entreprise d'étanchéité : l'entreprise SAED, basée à Illkirch

> Installateur photovoltaïque : l'entreprise Enerios, basée à Sainte-Marie-aux-Mines

> Panneaux solaires : de la marque Voltec Solar, fabriqués en Alsace à Dinsheim-sur-Bruche

> Autres matériaux : pour la plupart, de fabrication française ou européenne

En chiffres

> Puissance installée : 116 kWc

> Surface de panneaux solaires : 569 m²

> Mise en service : juillet 2023

> Production annuelle : 116 MWh
soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 25 foyers de 4 personnes

> Autoconsommation : 54 %

> Besoins électriques couverts : 36 %

> Réduction annuelle de l'empreinte carbone : 9 tonnes

> Durée de vie : 30 ans

> Coût des travaux photovoltaïques : 155 955 €

> Coût des travaux de toiture : 398 424 €

> Subvention investissement : 71 %
dans le cadre du Plan France Relance
volet Rénovation énergétique des bâtiments publics

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

FRANCE RELANCE

ALSACE
Collectivité européenne

Plan photovoltaïque

Ostwald
Collège Martin Schongauer

La Collectivité européenne d'Alsace s'engage en faveur de la transition énergétique et écologique.

> Dans ce cadre, elle agit sur son parc immobilier avec deux objectifs :

- baisser les consommations d'énergie de 40 % entre 2010 et 2030
- couvrir 50 % des consommations par des énergies renouvelables en 2030

> Ainsi, la Collectivité européenne d'Alsace :

- réduit ses dépenses de fonctionnement en auto consommant une part significative de l'énergie électrique produite sur les sites équipés et en vendant son surplus
- produit localement un maximum d'électricité d'origine renouvelable
- contribue au développement de filières locales dans le domaine photovoltaïque

Comment ça marche ?

Les panneaux solaires captent la lumière du soleil et la transforment en électricité.

L'électricité, convertie en courant alternatif par des onduleurs, est directement utilisée pour les besoins du site.

Le surplus est injecté sur le réseau, le site est alors producteur d'énergie.

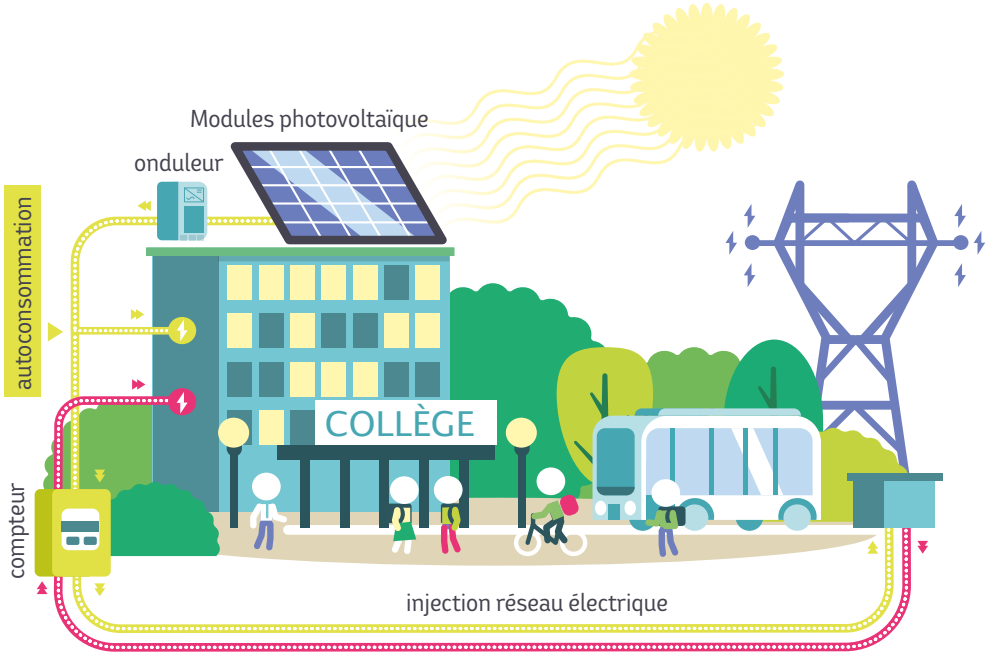

En bref

> Maître d'ouvrage : la Collectivité européenne d'Alsace via son service énergie et qualité de l'air

> Maître d'œuvre : le Bureau d'études Tecsol via son agence de Strasbourg

> Travaux préalables : rénovation de la toiture pour améliorer la performance thermique du bâtiment et assurer un support de qualité à l'installation solaire

> Entreprise d'étanchéité : l'entreprise SAED, basée à Illkirch

> Installateur photovoltaïque : l'entreprise Enerios, basée à Sainte-Marie-aux-Mines

> Panneaux solaires : de la marque Voltec Solar, fabriqués en Alsace à Dinsheim-sur-Bruche

> Autres matériaux : pour la plupart, de fabrication française ou européenne

En chiffres

> Puissance installée : 60 kWc

> Surface de panneaux solaires : 308 m²

> Mise en service : mai 2022

> Production annuelle : 62 MWh
soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 13 foyers de 4 personnes

> Autoconsommation : 56 %

> Besoins électriques couverts : 34 %

> Réduction annuelle de l'empreinte carbone : 5 tonnes

> Durée de vie : 30 ans

> Coût des travaux photovoltaïques : 76 785 €

> Coût des travaux de toiture : 41 612 €

> Subvention investissement : 71 %
dans le cadre du Plan France Relance
volet Rénovation énergétique des bâtiments publics

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

FRANCE RELANCE

ALSACE
Collectivité européenne

Plan photovoltaïque

Rosheim
Collège Herrade de Landsberg

La Collectivité européenne d'Alsace s'engage en faveur de la transition énergétique et écologique.

> Dans ce cadre, elle agit sur son parc immobilier avec deux objectifs :

- baisser les consommations d'énergie de 40 % entre 2010 et 2030
- couvrir 50 % des consommations par des énergies renouvelables en 2030

> Ainsi, la Collectivité européenne d'Alsace :

- réduit ses dépenses de fonctionnement en auto consommant une part significative de l'énergie électrique produite sur les sites équipés et en vendant son surplus
- produit localement un maximum d'électricité d'origine renouvelable
- contribue au développement de filières locales dans le domaine photovoltaïque

Comment ça marche ?

Les panneaux solaires captent la lumière du soleil et la transforment en électricité.

L'électricité, convertie en courant alternatif par des onduleurs, est directement utilisée pour les besoins du site.

Le surplus est injecté sur le réseau, le site est alors producteur d'énergie.

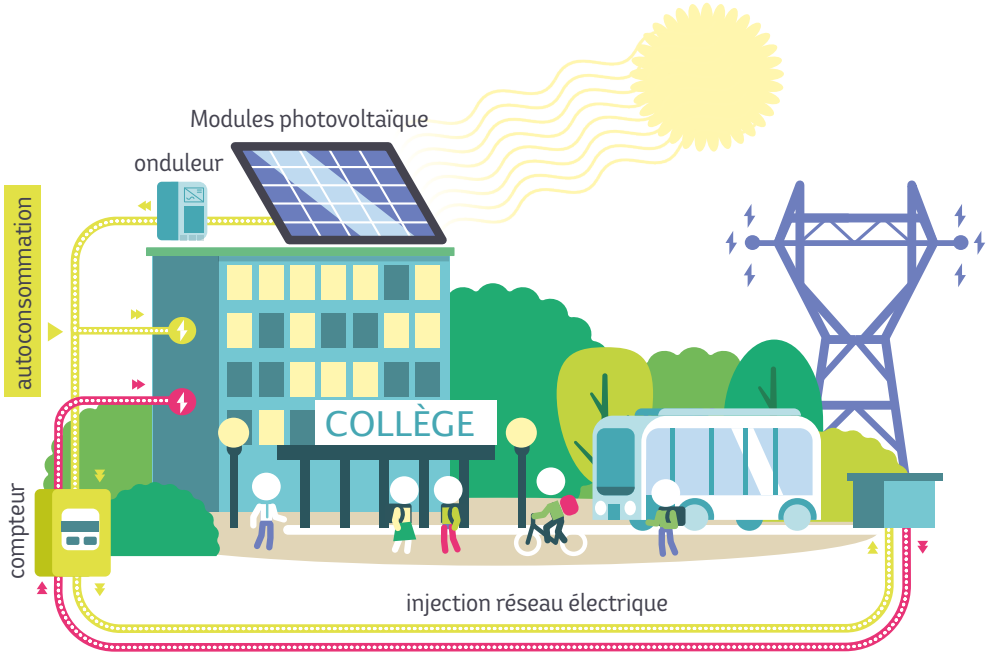

En bref

> Maître d'ouvrage : la Collectivité européenne d'Alsace via son service énergie et qualité de l'air

> Maître d'œuvre : le Bureau d'études Tecsol via son agence de Strasbourg

> Travaux préalables : rénovation de la toiture pour améliorer la performance thermique du bâtiment et assurer un support de qualité à l'installation solaire

> Entreprise d'étanchéité : l'entreprise SAED, basée à Illkirch

> Installateur photovoltaïque : l'entreprise Enerios, basée à Sainte-Marie-aux-Mines

> Panneaux solaires : de la marque Voltec Solar, fabriqués en Alsace à Dinsheim-sur-Bruche

> Autres matériaux : pour la plupart, de fabrication française ou européenne

En chiffres

> Puissance installée : 191 kWc

> Surface de panneaux solaires : 936 m²

> Mise en service : août 2023

> Production annuelle : 206 MWh
soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 44 foyers de 4 personnes

> Autoconsommation : 35 %

> Besoins électriques couverts : 47 %

> Réduction annuelle de l'empreinte carbone : 16 tonnes

> Durée de vie : 30 ans

> Coût des travaux photovoltaïques : 260 725 €

> Coût des travaux de toiture : 502 131 €

> Subvention investissement : 71 %
dans le cadre du Plan France Relance
volet Rénovation énergétique des bâtiments publics

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

FRANCE RELANCE

ALSACE
Collectivité européenne

Plan photovoltaïque

Rouffach
Collège Jean Moulin

La Collectivité européenne d'Alsace s'engage en faveur de la transition énergétique et écologique.

> Dans ce cadre, elle agit sur son parc immobilier avec deux objectifs :

- baisser les consommations d'énergie de 40 % entre 2010 et 2030
- couvrir 50 % des consommations par des énergies renouvelables en 2030

> Ainsi, la Collectivité européenne d'Alsace :

- réduit ses dépenses de fonctionnement en auto consommant une part significative de l'énergie électrique produite sur les sites équipés et en vendant son surplus
- produit localement un maximum d'électricité d'origine renouvelable
- contribue au développement de filières locales dans le domaine photovoltaïque

Comment ça marche ?

Les panneaux solaires captent la lumière du soleil et la transforment en électricité.

L'électricité, convertie en courant alternatif par des onduleurs, est directement utilisée pour les besoins du site.

Le surplus est injecté sur le réseau, le site est alors producteur d'énergie.

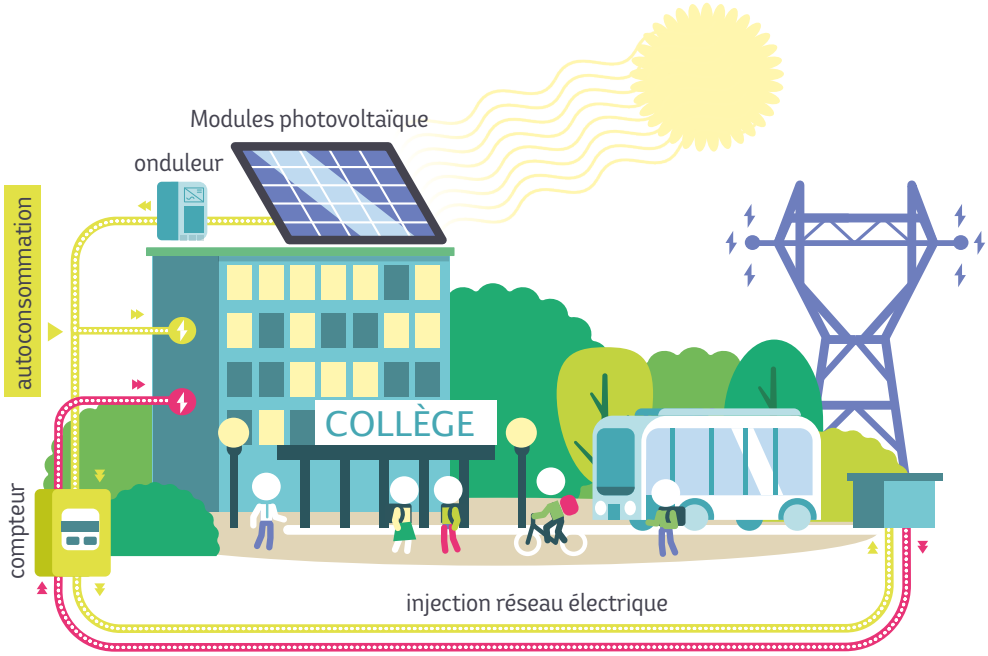

En bref

> Maître d'ouvrage : la Collectivité européenne d'Alsace via son service énergie et qualité de l'air

> Maître d'œuvre : le Bureau d'études Tecsol via son agence de Strasbourg

> Travaux préalables : dans le cadre de cette opération, des travaux de rénovation énergétique sur l'ensemble du collège ont permis d'améliorer la performance thermique du bâtiment et d'assurer un support de qualité pour accueillir l'installation solaire photovoltaïque.

> Installateur photovoltaïque : l'entreprise Enerios, basée à Sainte-Marie-aux-Mines

> Panneaux solaires : de la marque Voltec Solar, fabriqués en Alsace à Dinsheim-sur-Bruche

> Autres matériaux : pour la plupart, de fabrication française ou européenne

En chiffres

> Puissance installée : 205 kWc

> Surface de panneaux solaires : 1005 m²

> Mise en service : juillet 2024

> Production annuelle : 225 MWh
soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 47 foyers de 4 personnes

> Autoconsommation : 32 %

> Besoins électriques couverts : 49 %

> Réduction annuelle de l'empreinte carbone : 18 tonnes

> Durée de vie : 30 ans

> Coût des travaux photovoltaïques : 251 167 €

> Subvention investissement : 71 %
dans le cadre du Plan France Relance
volet Rénovation énergétique des bâtiments publics

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

FRANCE RELANCE

ALSACE
Collectivité européenne

Plan photovoltaïque

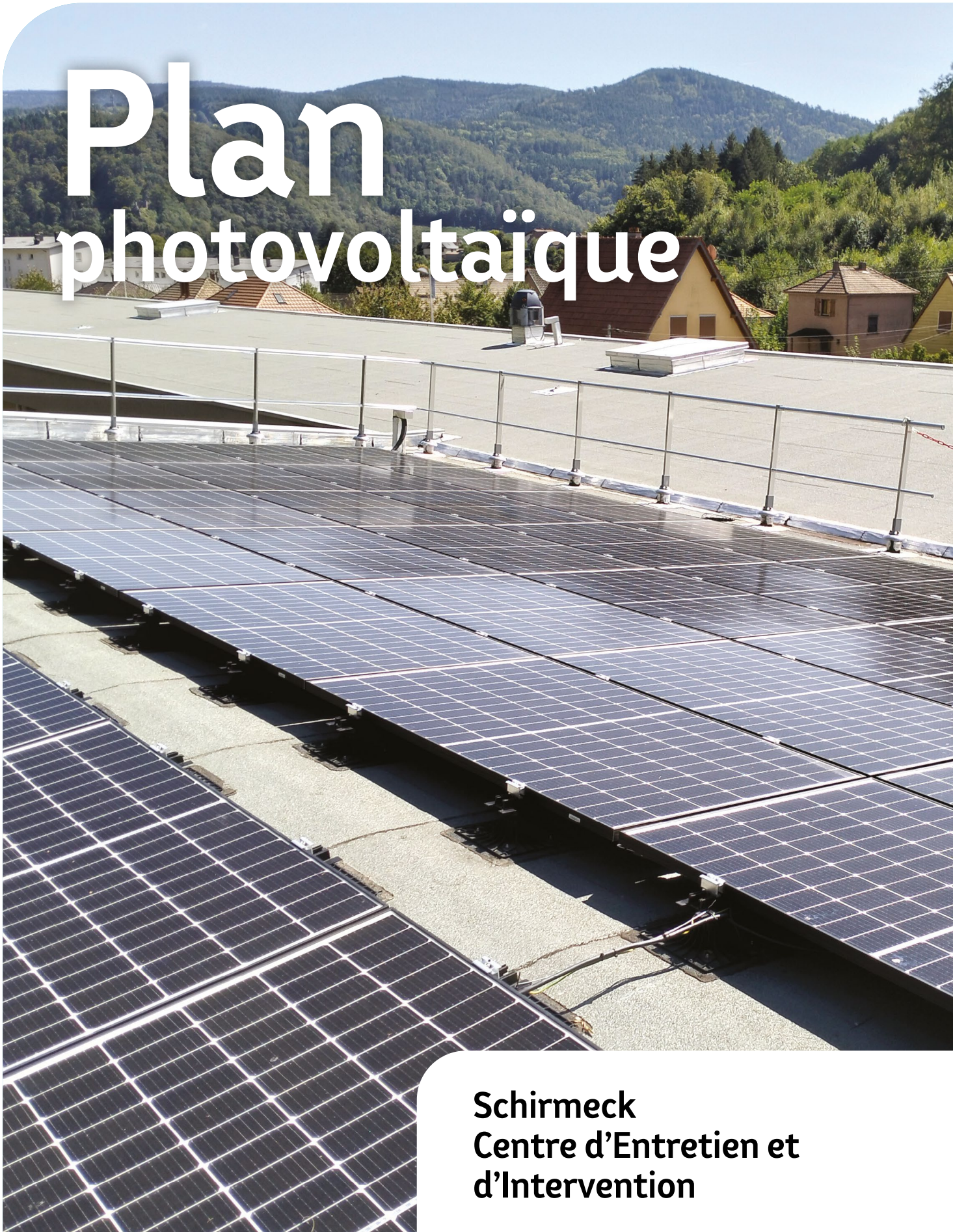

Schirmeck
Centre d'Entretien et d'Intervention

La Collectivité européenne d'Alsace s'engage en faveur de la transition énergétique et écologique.

> Dans ce cadre, elle agit sur son parc immobilier avec deux objectifs :

- baisser les consommations d'énergie de 40 % entre 2010 et 2030
- couvrir 50 % des consommations par des énergies renouvelables en 2030

> Ainsi, la Collectivité européenne d'Alsace :

- réduit ses dépenses de fonctionnement en auto consommant une part significative de l'énergie électrique produite sur les sites équipés et en vendant son surplus
- produit localement un maximum d'électricité d'origine renouvelable
- contribue au développement de filières locales dans le domaine photovoltaïque

Comment ça marche ?

Les panneaux solaires captent la lumière du soleil et la transforment en électricité.

L'électricité, convertie en courant alternatif par des onduleurs, est directement utilisée pour les besoins du site.

Le surplus est injecté sur le réseau, le site est alors producteur d'énergie.

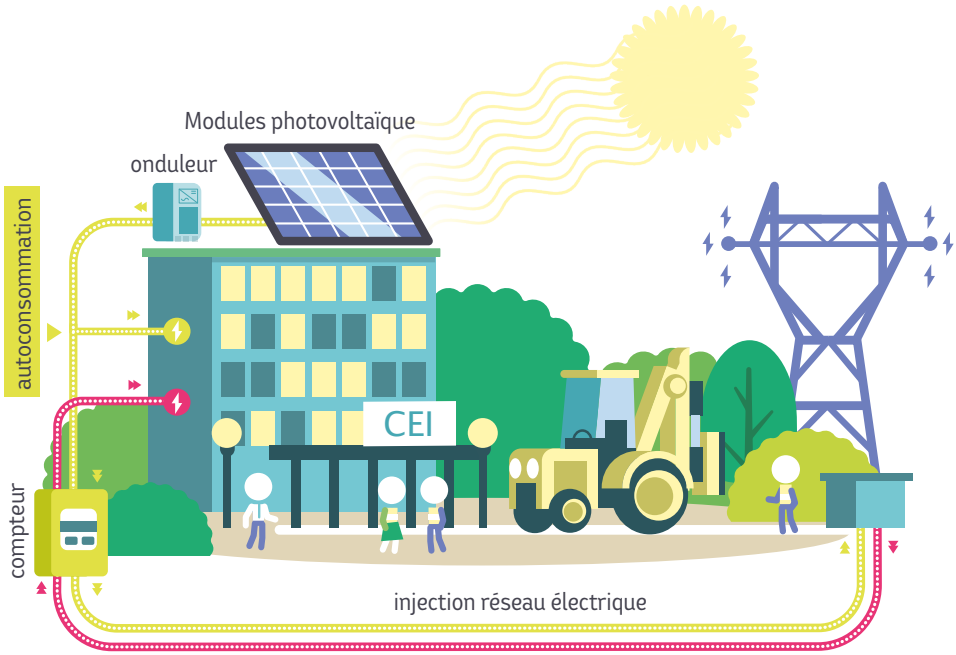

En bref

> Maître d'ouvrage : la Collectivité européenne d'Alsace via son service énergie et qualité de l'air

> Maître d'œuvre : le Bureau d'études Tecsol via son agence de Strasbourg

> Travaux préalables : des travaux de rénovation énergétique sur l'ensemble du bâtiment ont permis d'améliorer la performance thermique du bâtiment

> Installateur photovoltaïque : l'entreprise EIE, basée à Haguenau (67)

> Panneaux solaires : de la marque Dualsun

> Autres matériaux : pour la plupart, de fabrication française ou européenne

En chiffres

> Puissance installée : 16 kWc

> Surface de panneaux solaires : 75 m²

> Mise en service : octobre 2024

> Production annuelle : 16 MWh
soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 3 foyers de 4 personnes

> Autoconsommation : 34 %

> Besoins électriques couverts : 34 %

> Réduction annuelle de l'empreinte carbone : 1 tonnes

> Durée de vie : 30 ans

> Coût des travaux photovoltaïques : 26 600 €

> Subvention investissement : 71 %
dans le cadre du Plan France Relance
volet Rénovation énergétique des bâtiments publics

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

FRANCE RELANCE

ALSACE
Collectivité européenne

Plan photovoltaïque

Souffelweyersheim
Collège Les Sept Arpents

La Collectivité européenne d'Alsace s'engage en faveur de la transition énergétique et écologique.

> Dans ce cadre, elle agit sur son parc immobilier avec deux objectifs :

- baisser les consommations d'énergie de 40 % entre 2010 et 2030
- couvrir 50 % des consommations par des énergies renouvelables en 2030

> Ainsi, la Collectivité européenne d'Alsace :

- réduit ses dépenses de fonctionnement en auto consommant une part significative de l'énergie électrique produite sur les sites équipés et en vendant son surplus
- produit localement un maximum d'électricité d'origine renouvelable
- contribue au développement de filières locales dans le domaine photovoltaïque

Comment ça marche ?

Les panneaux solaires captent la lumière du soleil et la transforment en électricité.

L'électricité, convertie en courant alternatif par des onduleurs, est directement utilisée pour les besoins du site.

Le surplus est injecté sur le réseau, le site est alors producteur d'énergie.

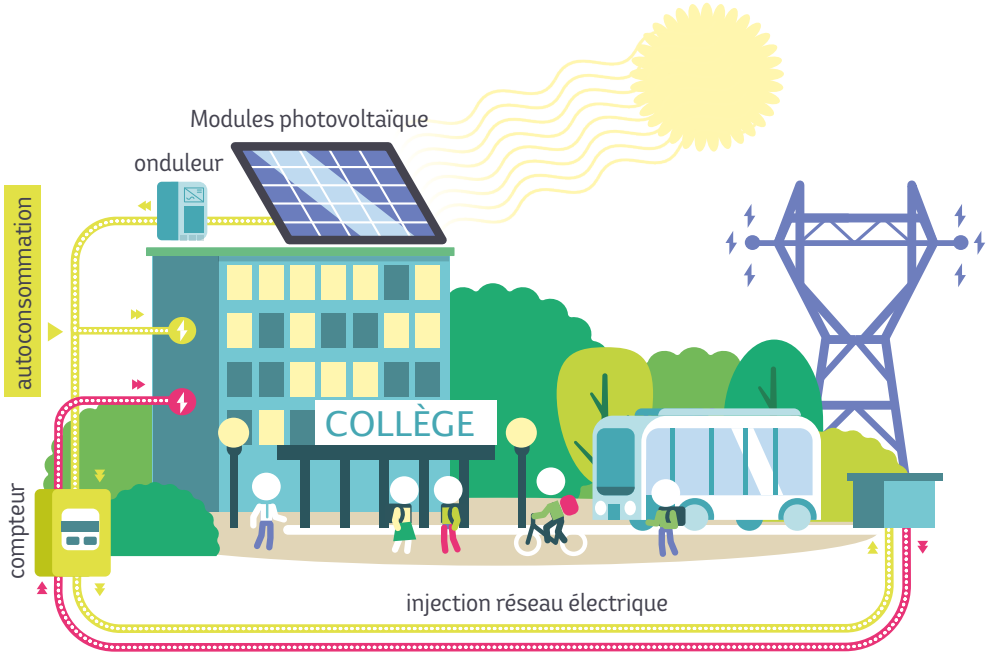

En bref

> Maître d'ouvrage : la Collectivité européenne d'Alsace via son service énergie et qualité de l'air

> Maître d'œuvre : le Bureau d'études Tecsol via son agence de Strasbourg

> Travaux préalables : dans le cadre de cette opération photovoltaïque, des travaux de rénovation de toiture ont permis d'améliorer la performance thermique du bâtiment et d'assurer un support de qualité pour accueillir l'installation solaire

> Entreprise d'étanchéité : l'entreprise SAED, basée à Illkirch

> Installateur photovoltaïque : l'entreprise ENERIOS, basée à Sainte-Marie-aux-Mines

> Panneaux solaires : de la marque Voltec Solar, fabriqués en Alsace à Dinsheim-sur-Bruche

> Autres matériaux : pour la plupart, de fabrication française ou européenne

En chiffres

> Puissance installée : 83 kWc

> Surface de panneaux solaires : 409 m²

> Mise en service : mars 2024

> Production annuelle : 88 MWh
soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 19 foyers de 4 personnes

> Autoconsommation : 34 %

> Besoins électriques couverts : 46 %

> Réduction annuelle de l'empreinte carbone : 7 tonnes

> Durée de vie : 30 ans

> Coût des travaux photovoltaïques : 136 242 €

> Coût des travaux de toiture : 405 591 €

> Subvention investissement : 71 %
dans le cadre du Plan France Relance
volet Rénovation énergétique des bâtiments publics

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

FRANCE RELANCE

ALSACE
Collectivité européenne

Plan photovoltaïque

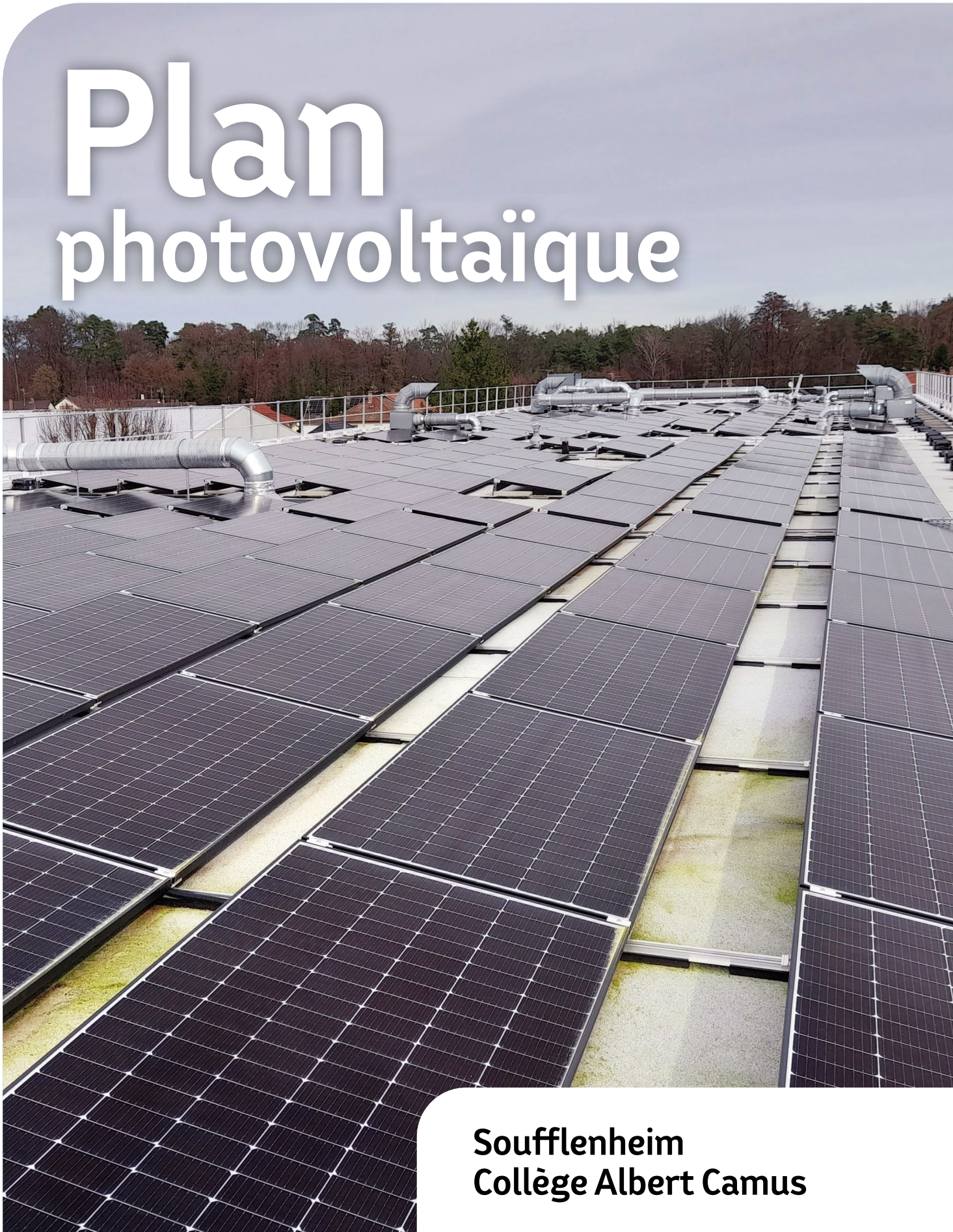

Soufflenheim
Collège Albert Camus

La Collectivité européenne d'Alsace s'engage en faveur de la transition énergétique et écologique.

> Dans ce cadre, elle agit sur son parc immobilier avec deux objectifs :

- baisser les consommations d'énergie de 40 % entre 2010 et 2030
- couvrir 50 % des consommations par des énergies renouvelables en 2030

> Ainsi, la Collectivité européenne d'Alsace :

- réduit ses dépenses de fonctionnement en auto consommant une part significative de l'énergie électrique produite sur les sites équipés et en vendant son surplus
- produit localement un maximum d'électricité d'origine renouvelable
- contribue au développement de filières locales dans le domaine photovoltaïque

Comment ça marche ?

Les panneaux solaires captent la lumière du soleil et la transforment en électricité.

L'électricité, convertie en courant alternatif par des onduleurs, est directement utilisée pour les besoins du site.

Le surplus est injecté sur le réseau, le site est alors producteur d'énergie.

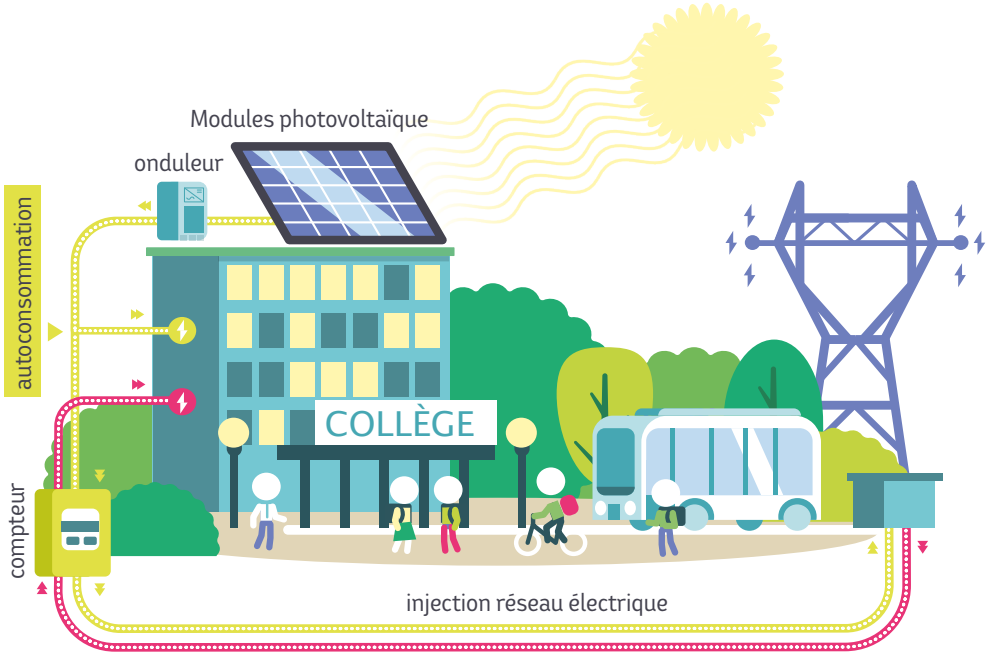

En bref

> Maître d'ouvrage : la Collectivité européenne d'Alsace via son service énergie et qualité de l'air

> Maître d'œuvre : le Bureau d'études Tecsol via son agence de Strasbourg

> Travaux préalables : dans le cadre de cette opération photovoltaïque, des travaux de rénovation de toiture ont permis d'améliorer la performance thermique du bâtiment et d'assurer un support de qualité pour accueillir l'installation solaire

> Entreprise d'étanchéité : l'entreprise Soprema, basée à Strasbourg

> Installateur photovoltaïque : l'entreprise Sovec Energie, basée à Hindisheim

> Panneaux solaires : de la marque Voltec Solar, fabriqués en Alsace à Dinsheim-sur-Bruche

> Autres matériaux : pour la plupart, de fabrication française ou européenne

En chiffres

> Puissance installée : 118 kWc

> Surface de panneaux solaires : 577 m²

> Mise en service : février 2024

> Production annuelle : 120 MWh
soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 26 foyers de 4 personnes

> Autoconsommation : 50 %

> Besoins électriques couverts : 38 %

> Réduction annuelle de l'empreinte carbone : 10 tonnes

> Durée de vie : 30 ans

> Coût des travaux photovoltaïques : 199 164 €

> Coût des travaux de toiture : 368 076 €

> Subvention investissement : 71 %
dans le cadre du Plan France Relance
volet Rénovation énergétique des bâtiments publics

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

FRANCE RELANCE

ALSACE
Collectivité européenne

Plan photovoltaïque

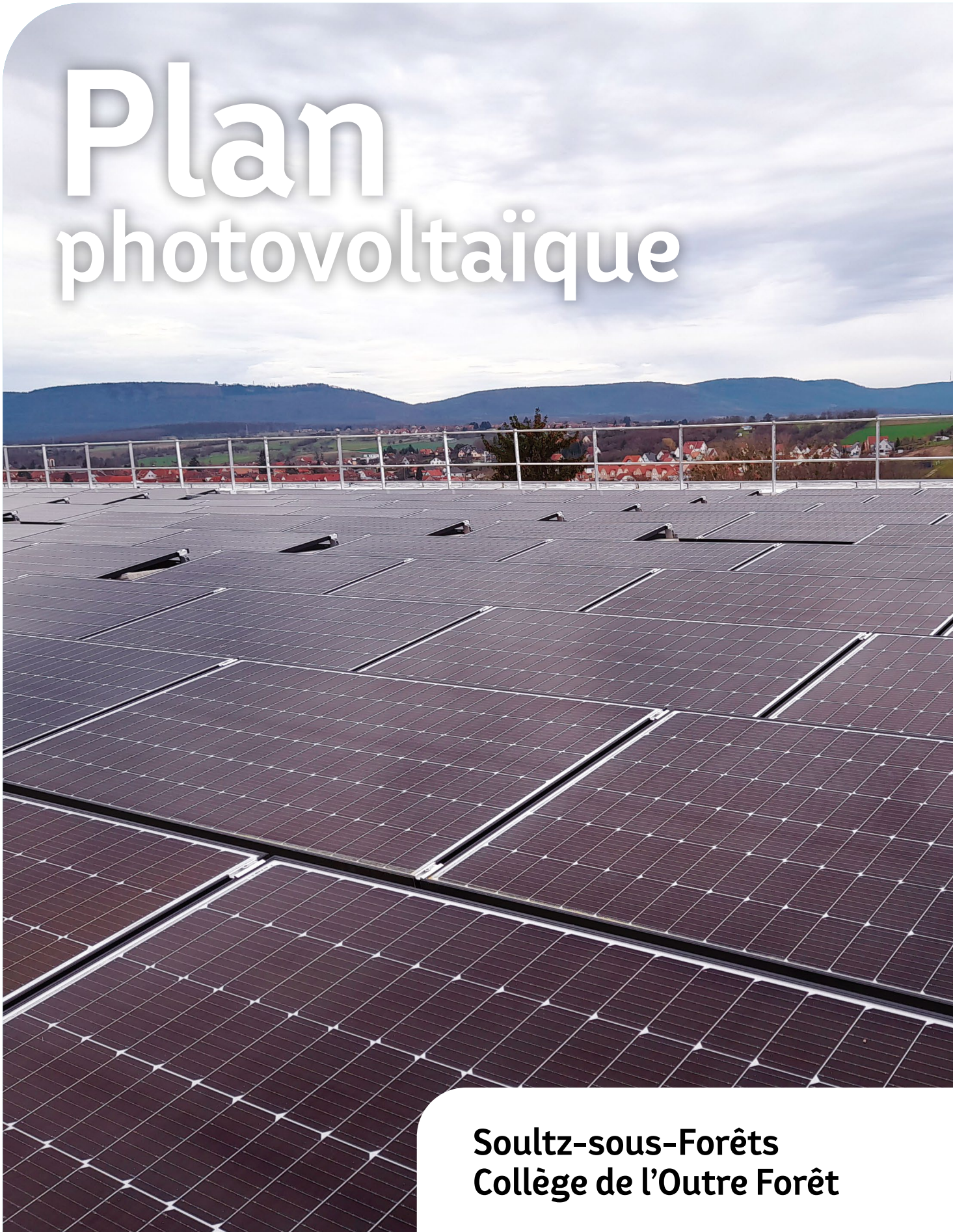

Soultz-sous-Forêts
Collège de l'Outre Forêt

La Collectivité européenne d'Alsace s'engage en faveur de la transition énergétique et écologique.

> Dans ce cadre, elle agit sur son parc immobilier avec deux objectifs :

- baisser les consommations d'énergie de 40 % entre 2010 et 2030
- couvrir 50 % des consommations par des énergies renouvelables en 2030

> Ainsi, la Collectivité européenne d'Alsace :

- réduit ses dépenses de fonctionnement en auto consommant une part significative de l'énergie électrique produite sur les sites équipés et en vendant son surplus
- produit localement un maximum d'électricité d'origine renouvelable
- contribue au développement de filières locales dans le domaine photovoltaïque

Comment ça marche ?

Les panneaux solaires captent la lumière du soleil et la transforment en électricité.

L'électricité, convertie en courant alternatif par des onduleurs, est directement utilisée pour les besoins du site.

Le surplus est injecté sur le réseau, le site est alors producteur d'énergie.

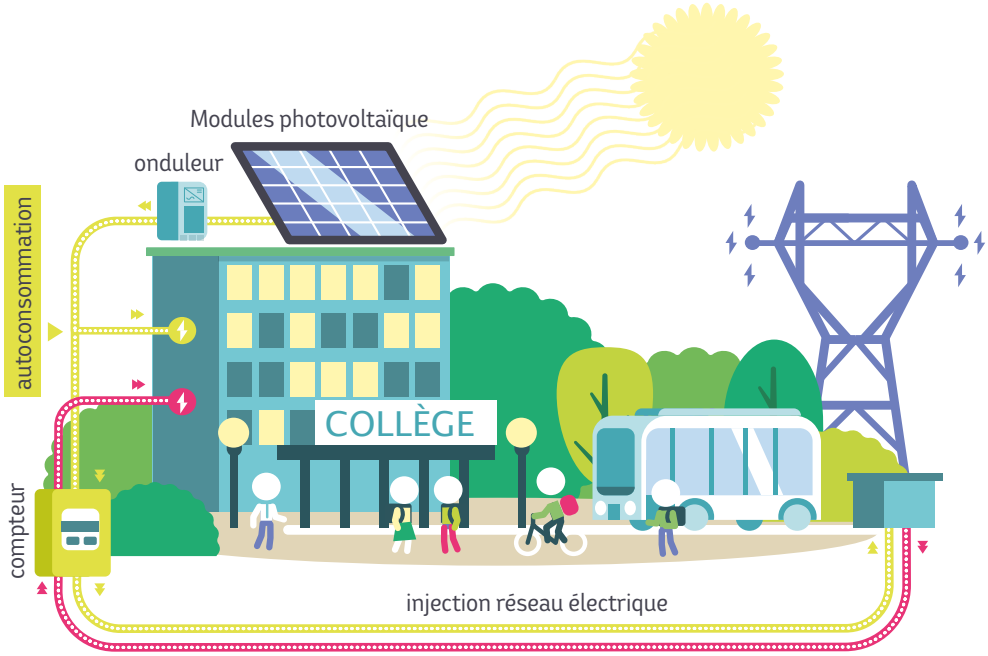

En bref

> Maître d'ouvrage : la Collectivité européenne d'Alsace via son service énergie et qualité de l'air

> Maître d'œuvre : le Bureau d'études Tecsol via son agence de Strasbourg

> Travaux préalables : dans le cadre de cette opération photovoltaïque, des travaux de rénovation de toiture ont permis d'améliorer la performance thermique du bâtiment et d'assurer un support de qualité pour accueillir l'installation solaire

> Entreprise d'étanchéité : l'entreprise Soprema, basée à Strasbourg

> Installateur photovoltaïque : l'entreprise Sovec Energie, basée à Hindisheim

> Panneaux solaires : de la marque Voltec Solar, fabriqués en Alsace à Dinsheim-sur-Bruche

> Autres matériaux : pour la plupart, de fabrication française ou européenne

En chiffres

> Puissance installée : 83 kWc

> Surface de panneaux solaires : 386 m²

> Mise en service : février 2024

> Production annuelle : 86 MWh
soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 18 foyers de 4 personnes

> Autoconsommation : 63 %

> Besoins électriques couverts : 37 %

> Réduction annuelle de l'empreinte carbone : 7 tonnes

> Durée de vie : 30 ans

> Coût des travaux photovoltaïques : 126 607 €

> Coût des travaux de toiture : 271 418 €

> Subvention investissement : 71 %
dans le cadre du Plan France Relance
volet Rénovation énergétique des bâtiments publics

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

FRANCE RELANCE

ALSACE
Collectivité européenne

Plan photovoltaïque

Strasbourg
Archives d'Alsace

La Collectivité européenne d'Alsace s'engage en faveur de la transition énergétique et écologique.

> Dans ce cadre, elle agit sur son parc immobilier avec deux objectifs :

- baisser les consommations d'énergie de 40 % entre 2010 et 2030
- couvrir 50 % des consommations par des énergies renouvelables en 2030

> Ainsi, la Collectivité européenne d'Alsace :

- réduit ses dépenses de fonctionnement en auto consommant une part significative de l'énergie électrique produite sur les sites équipés et en vendant son surplus
- produit localement un maximum d'électricité d'origine renouvelable
- contribue au développement de filières locales dans le domaine photovoltaïque

Comment ça marche ?

Les panneaux solaires captent la lumière du soleil et la transforment en électricité.

L'électricité, convertie en courant alternatif par des onduleurs, est directement utilisée pour les besoins du site.

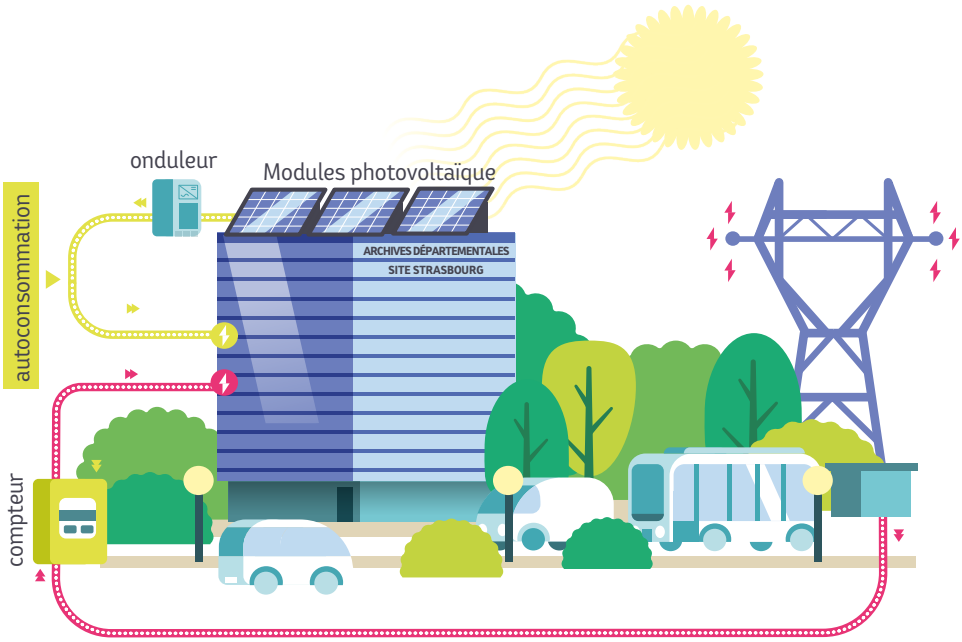

En bref

> Maître d'ouvrage : la Collectivité européenne d'Alsace via son Unité Énergie et Qualité de l'Air

> Maître d'œuvre : le Bureau d'études Tecsol via son agence de Strasbourg

> Installateur photovoltaïque : l'entreprise Enerios, basée à Sainte-Marie-aux-Mines

> Panneaux solaires : de la marque Voltec Solar, fabriqués en Alsace à Dinsheim-sur-Bruche

> Autres matériaux : pour la plupart, de fabrication française ou européenne

En chiffres

> Puissance installée : 111 kWc

> Surface de panneaux solaires : 576 m²

> Mise en service : décembre 2020

> Production annuelle : 115 MWh
soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 24 foyers de 4 personnes

> Autoconsommation : 100 %

> Besoins électriques couverts : 7 %

> Réduction annuelle de l'empreinte carbone : 9 tonnes

> Durée de vie : 30 ans

> Coût des travaux : 110 783 €

ALSACE
Collectivité européenne

Plan photovoltaïque

Strasbourg
Collège François Truffaut

La Collectivité européenne d'Alsace s'engage en faveur de la transition énergétique et écologique.

> Dans ce cadre, elle agit sur son parc immobilier avec deux objectifs :

- baisser les consommations d'énergie de 40 % entre 2010 et 2030
- couvrir 50 % des consommations par des énergies renouvelables en 2030

> Ainsi, la Collectivité européenne d'Alsace :

- réduit ses dépenses de fonctionnement en auto consommant une part significative de l'énergie électrique produite sur les sites équipés et en vendant son surplus
- produit localement un maximum d'électricité d'origine renouvelable
- contribue au développement de filières locales dans le domaine photovoltaïque

Comment ça marche ?

Les panneaux solaires captent la lumière du soleil et la transforment en électricité.

L'électricité, convertie en courant alternatif par des onduleurs, est directement utilisée pour les besoins du site.

Le surplus est injecté sur le réseau, le site est alors producteur d'énergie.

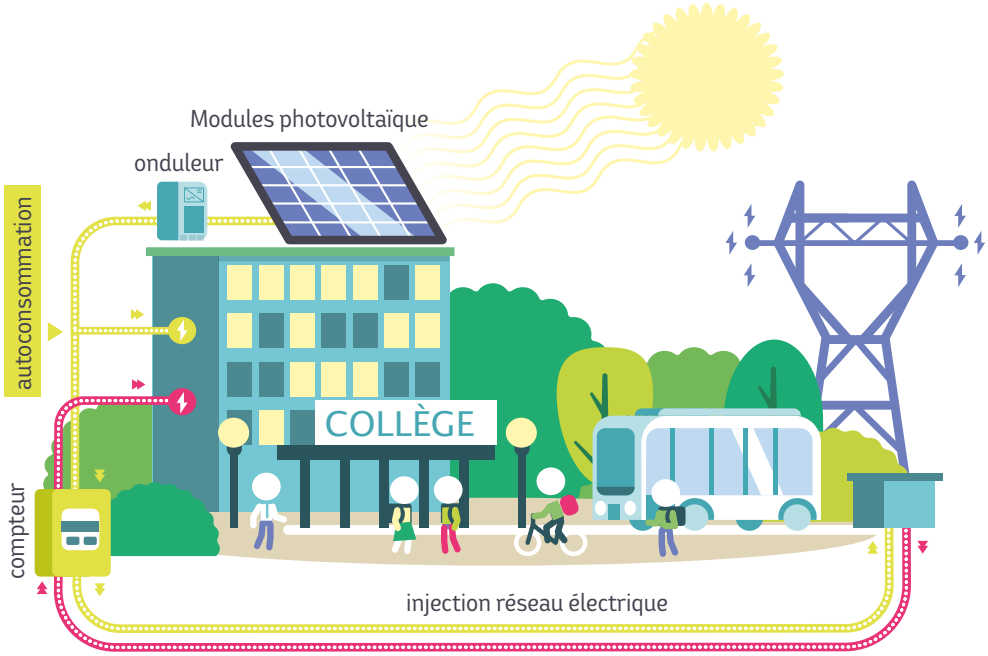

En bref

> Maître d'ouvrage : la Collectivité européenne d'Alsace via son service énergie et qualité de l'air

> Maître d'œuvre : le Bureau d'études Tecsol via son agence de Strasbourg

> Travaux préalables : en 2020, rénovation de la toiture et des façades pour améliorer la performance thermique du bâtiment

> Entreprise d'étanchéité : entreprise Schoenenberger, basée à Hangenbieten

> Installateur photovoltaïque : l'entreprise Enerios, basée à Sainte-Marie-aux-Mines

> Panneaux solaires : de la marque Voltec Solar, fabriqués en Alsace à Dinsheim-sur-Bruche

> Autres matériaux : pour la plupart, de fabrication française ou européenne

> Entreprise de sécurisation toiture : entreprise SAED, basée à Illkirch

En chiffres

> Puissance installée : 83 kWc

> Surface de panneaux solaires : 421 m²

> Mise en service : octobre 2021

> Production annuelle : 87 MWh
soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 19 foyers de 4 personnes

> Autoconsommation : 55 %

> Besoins électriques couverts : 31 %

> Réduction annuelle de l'empreinte carbone : 7 tonnes

> Durée de vie : 30 ans

> Coût des travaux photovoltaïques : 88 122 €

> Coût de sécurisation toiture : 20 243 €

> Subvention investissement : 71 %
dans le cadre du Plan France Relance
volet Rénovation énergétique des bâtiments publics

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

FRANCE RELANCE

ALSACE
Collectivité européenne

Plan photovoltaïque

Strasbourg
Collège Hans-Arp

La Collectivité européenne d'Alsace s'engage en faveur de la transition énergétique et écologique.

> Dans ce cadre, elle agit sur son parc immobilier avec deux objectifs :

- baisser les consommations d'énergie de 40 % entre 2010 et 2030
- couvrir 50 % des consommations par des énergies renouvelables en 2030

> Ainsi, la Collectivité européenne d'Alsace :

- réduit ses dépenses de fonctionnement en auto consommant une part significative de l'énergie électrique produite sur les sites équipés et en vendant son surplus
- produit localement un maximum d'électricité d'origine renouvelable
- contribue au développement de filières locales dans le domaine photovoltaïque

Comment ça marche ?

Les panneaux solaires captent la lumière du soleil et la transforment en électricité.

L'électricité, convertie en courant alternatif par des onduleurs, est directement utilisée pour les besoins du site.

Le surplus est injecté sur le réseau, le site est alors producteur d'énergie.

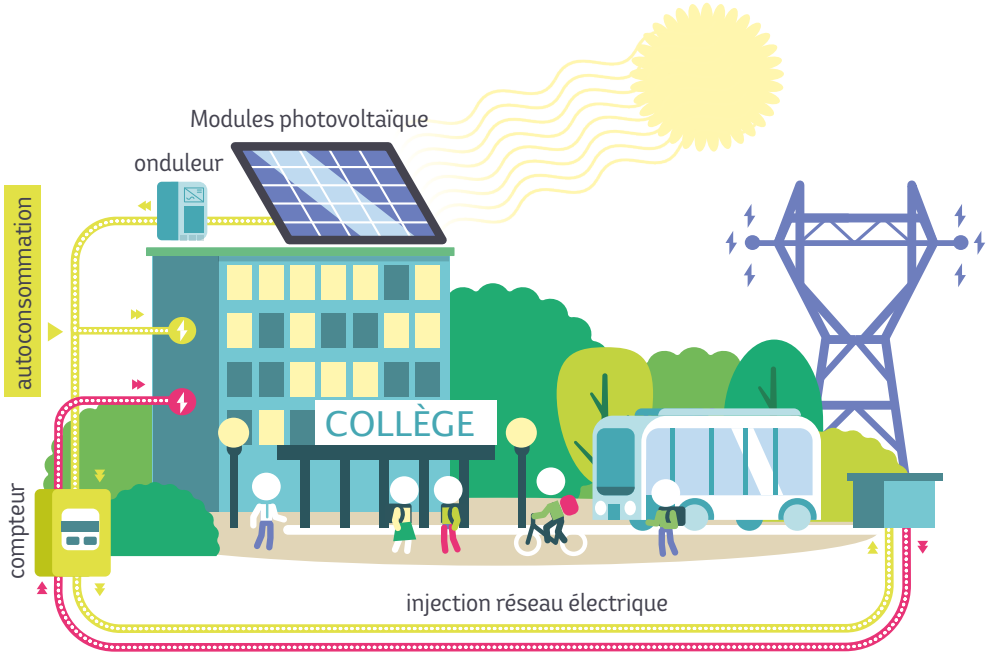

En bref

> Maître d'ouvrage : la Collectivité européenne d'Alsace via son service énergie et qualité de l'air

> Maître d'œuvre : le Bureau d'études Tecsol via son agence de Strasbourg

> Travaux préalables : rénovation de la toiture et des façades pour améliorer la performance thermique du bâtiment et assurer un support de qualité à l'installation solaire

> Entreprise d'étanchéité : l'entreprise SAED, basée à Illkirch

> Installateur photovoltaïque : l'entreprise Enerios, basée à Sainte-Marie-aux-Mines

> Panneaux solaires : de la marque Voltec Solar, fabriqués en Alsace à Dinsheim-sur-Bruche

> Autres matériaux : pour la plupart, de fabrication française ou européenne

En chiffres

> Puissance installée : 105 kWc

> Surface de panneaux solaires : 536 m²

> Mise en service : avril 2022

> Production annuelle : 103 MWh
soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 22 foyers de 4 personnes

> Autoconsommation : 52 %

> Besoins électriques couverts : 33 %

> Réduction annuelle de l'empreinte carbone : 8 tonnes

> Durée de vie : 30 ans

> Coût des travaux photovoltaïques : 95 049 €

> Coût des travaux de toiture : 116 803 €

> Subvention investissement : 71 %
dans le cadre du Plan France Relance
volet Rénovation énergétique des bâtiments publics

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

FRANCE RELANCE

ALSACE
Collectivité européenne

Plan photovoltaïque

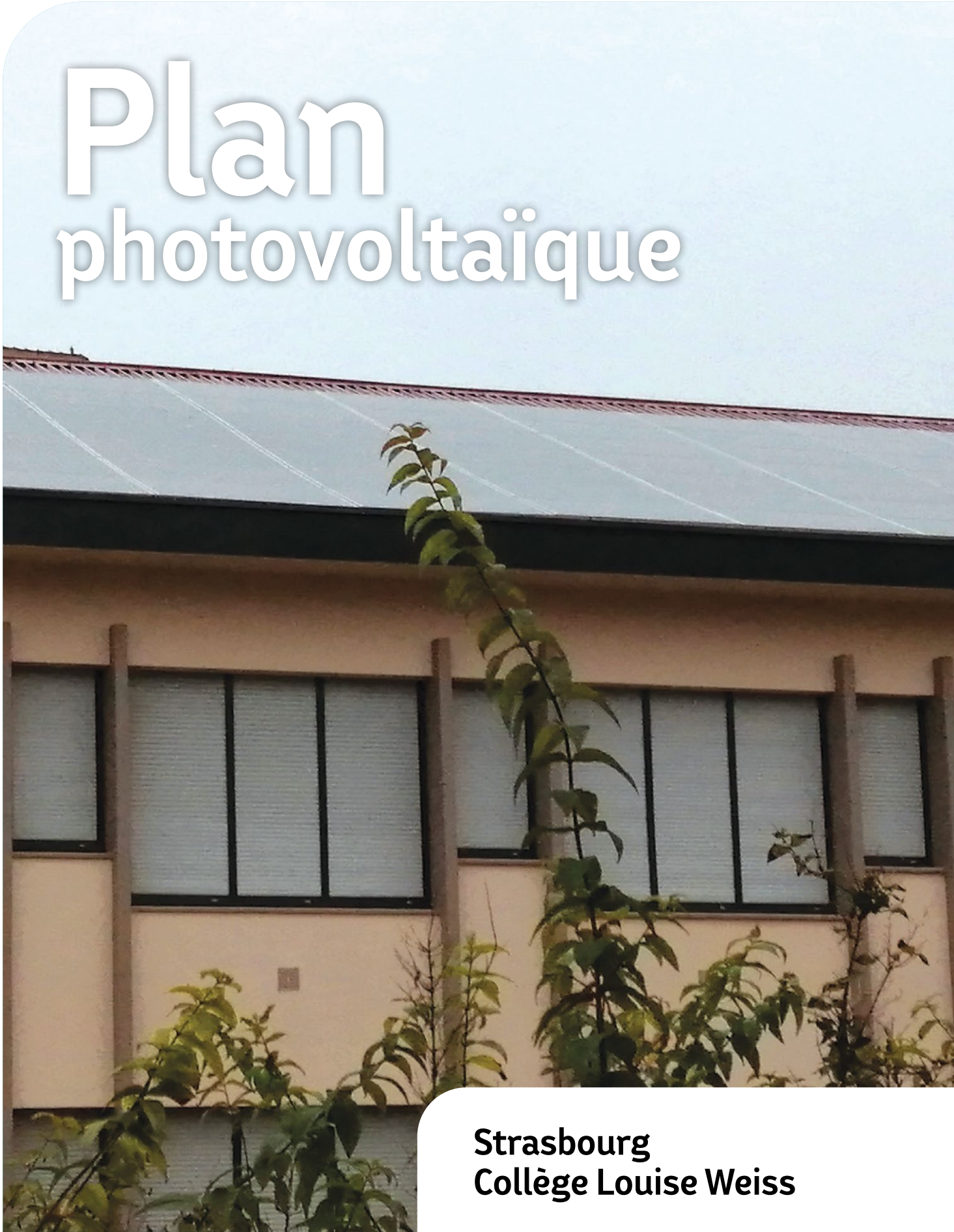

Strasbourg
Collège Louise Weiss

La Collectivité européenne d'Alsace s'engage en faveur de la transition énergétique et écologique.

> Dans ce cadre, elle agit sur son parc immobilier avec deux objectifs :

- baisser les consommations d'énergie de 40 % entre 2010 et 2030
- couvrir 50 % des consommations par des énergies renouvelables en 2030

> Ainsi, la Collectivité européenne d'Alsace :

- réduit ses dépenses de fonctionnement en auto consommant une part significative de l'énergie électrique produite sur les sites équipés et en vendant son surplus
- produit localement un maximum d'électricité d'origine renouvelable
- contribue au développement de filières locales dans le domaine photovoltaïque

Comment ça marche ?

Les panneaux solaires captent la lumière du soleil et la transforment en électricité.

L'électricité, convertie en courant alternatif par des onduleurs, est directement utilisée pour les besoins du site.

Le surplus est injecté sur le réseau, le site est alors producteur d'énergie.

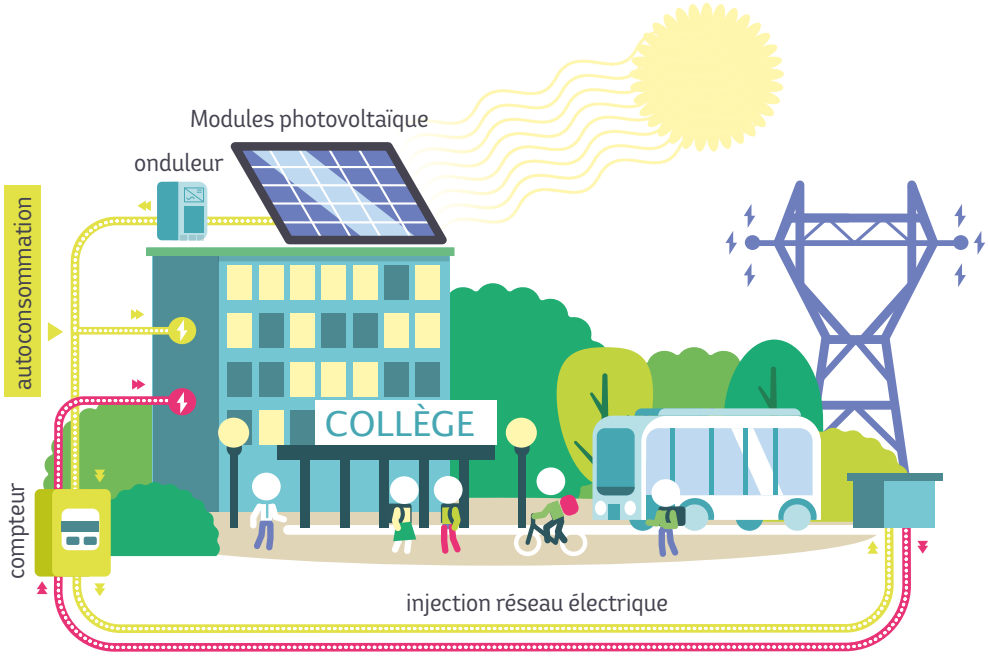

En bref

> Maître d'ouvrage : la Collectivité européenne d'Alsace via son service énergie et qualité de l'air

> Maître d'œuvre : le Bureau d'études Tecsol via son agence de Strasbourg

> Travaux préalables : rénovation de la toiture pour assurer un support compatible et de qualité à l'installation solaire

> Entreprise d'étanchéité : l'entreprise SAED, basée à Illkirch

> Installateur photovoltaïque : l'entreprise Enerios, basée à Sainte-Marie-aux-Mines

> Panneaux solaires : de la marque Voltec Solar, fabriqués en Alsace à Dinsheim-sur-Bruche

> Autres matériaux : pour la plupart, de fabrication française ou européenne

En chiffres

> Puissance installée : 60 kWc

> Surface de panneaux solaires : 307 m²

> Mise en service : mai 2022

> Production annuelle : 57 MWh
soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 12 foyers de 4 personnes

> Autoconsommation : 53 %

> Besoins électriques couverts : 38 %

> Réduction annuelle de l'empreinte carbone : 5 tonnes

> Durée de vie : 30 ans

> Coût des travaux photovoltaïques : 64 887 €

> Coût des travaux de toiture : 46 056 €

> Subvention investissement : 71 %
dans le cadre du Plan France Relance
volet Rénovation énergétique des bâtiments publics

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

FRANCE RELANCE

ALSACE
Collectivité européenne

Plan photovoltaïque

Strasbourg
Collège Stockfeld

La Collectivité européenne d'Alsace s'engage en faveur de la transition énergétique et écologique.

> Dans ce cadre, elle agit sur son parc immobilier avec deux objectifs :

- baisser les consommations d'énergie de 40 % entre 2010 et 2030
- couvrir 50 % des consommations par des énergies renouvelables en 2030

> Ainsi, la Collectivité européenne d'Alsace :

- réduit ses dépenses de fonctionnement en auto consommant une part significative de l'énergie électrique produite sur les sites équipés et en vendant son surplus
- produit localement un maximum d'électricité d'origine renouvelable
- contribue au développement de filières locales dans le domaine photovoltaïque

Comment ça marche ?

Les panneaux solaires captent la lumière du soleil et la transforment en électricité.

L'électricité, convertie en courant alternatif par des onduleurs, est directement utilisée pour les besoins du site.

Le surplus est injecté sur le réseau, le site est alors producteur d'énergie.

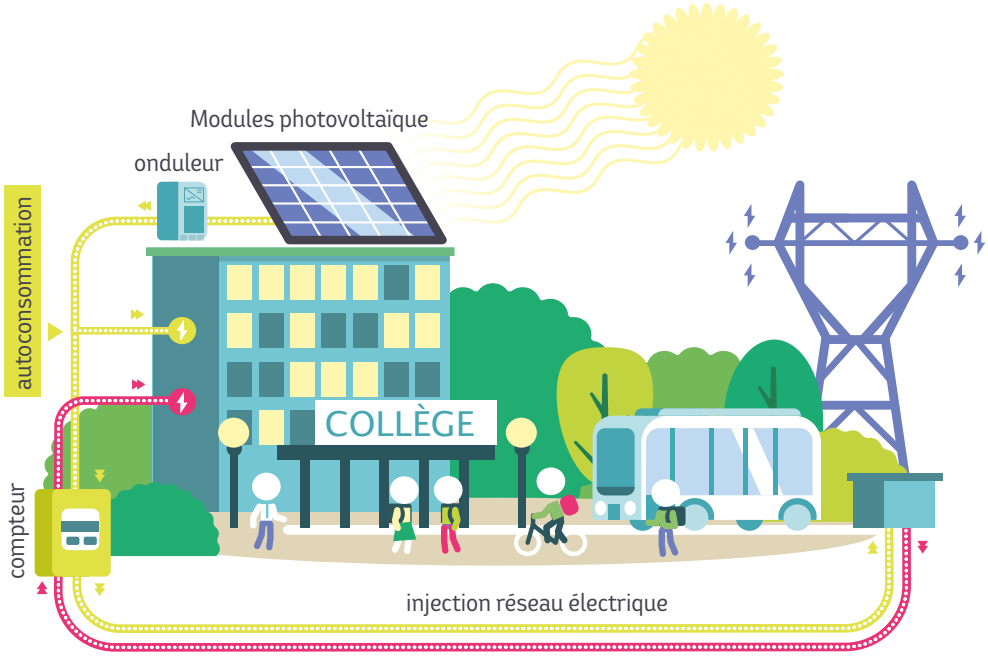

En bref

> Maître d'ouvrage : la Collectivité européenne d'Alsace via son service énergie et qualité de l'air

> Maître d'œuvre : le Bureau d'études Tecsol via son agence de Strasbourg

> Travaux préalables : en 2021, rénovation de la toiture pour améliorer la performance thermique du bâtiment et assurer un support de qualité à l'installation solaire

> Entreprise d'étanchéité : entreprise SAED, basée à Illkirch

> Installateur photovoltaïque : l'entreprise ENERIOS, basée à Hindisheim

> Panneaux solaires : de la marque Voltec Solar, fabriqués en Alsace à Dinsheim-sur-Bruche

> Autres matériaux : pour la plupart, de fabrication française ou européenne

En chiffres

> Puissance installée : 125 kWc

> Surface de panneaux solaires : 611 m²

> Mise en service : mars 2024

> Production annuelle : 130 MWh
soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 28 foyers de 4 personnes

> Autoconsommation : 52 %

> Besoins électriques couverts : 35 %

> Réduction annuelle de l'empreinte carbone : 10 tonnes

> Durée de vie : 30 ans

> Coût des travaux photovoltaïques : 183 497 €

> Coût travaux toiture : 67 938 €

> Subvention investissement : 71 %
dans le cadre du Plan France Relance
volet Rénovation énergétique des bâtiments publics

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

FRANCE RELANCE

ALSACE
Collectivité européenne

Plan photovoltaïque

Strasbourg
Hôtel d'Alsace

La Collectivité européenne d'Alsace s'engage en faveur de la transition énergétique et écologique.

> Dans ce cadre, elle agit sur son parc immobilier avec deux objectifs :

- baisser les consommations d'énergie de 40 % entre 2010 et 2030
- couvrir 50 % des consommations par des énergies renouvelables en 2030

> Ainsi, la Collectivité européenne d'Alsace :

- réduit ses dépenses de fonctionnement en auto consommant une part significative de l'énergie électrique produite sur les sites équipés et en vendant son surplus
- produit localement un maximum d'électricité d'origine renouvelable
- contribue au développement de filières locales dans le domaine photovoltaïque

Comment ça marche ?

Les panneaux solaires captent la lumière du soleil et la transforment en électricité.

L'électricité, convertie en courant alternatif par des onduleurs, est directement utilisée pour les besoins du site.

Le surplus est injecté sur le réseau, le site est alors producteur d'énergie.

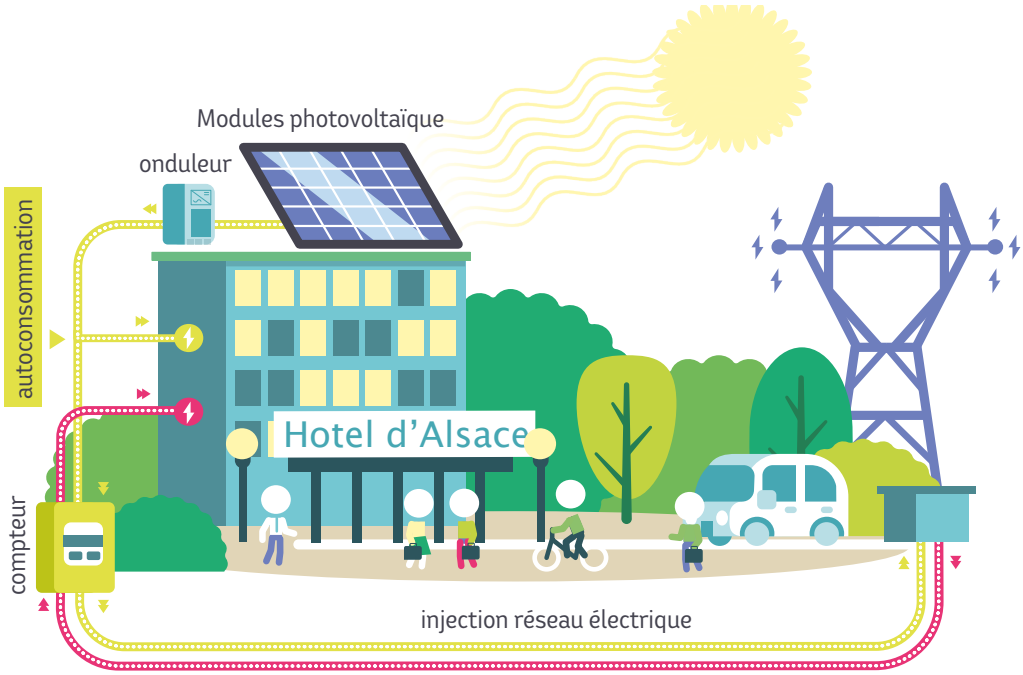

En bref

> Maître d'ouvrage : la Collectivité européenne d'Alsace via son service énergie et qualité de l'air

> Maître d'œuvre : le Bureau d'études Tecsol via son agence de Strasbourg

> Travaux préalables : des travaux de rénovation énergétique sur l'ensemble du bâtiment ont permis d'améliorer la performance thermique du bâtiment et d'assurer un support de qualité pour accueillir l'installation solaire photovoltaïque.

> Installateur photovoltaïque : l'entreprise Enerios, basée à Sainte-Marie-aux-Mines

> Panneaux solaires : de la marque Voltec Solar, fabriqués en Alsace à Dinsheim-sur-Bruche

> Autres matériaux : pour la plupart, de fabrication française ou européenne

En chiffres

> Puissance installée : 129 kWc

> Surface de panneaux solaires : 638 m²

> Mise en service : novembre 2024

> Production annuelle : 130 MWh
soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 28 foyers de 4 personnes

> Autoconsommation : 100 %

> Besoins électriques couverts : 5 %

> Réduction annuelle de l'empreinte carbone : 10 tonnes

> Durée de vie : 30 ans

> Coût des travaux photovoltaïques : 179 447 €

> Coût travaux toiture : 394 291 €

ALSACE
Collectivité européenne

Plan photovoltaïque

Truchtersheim
Collège du Kochersberg

La Collectivité européenne d'Alsace s'engage en faveur de la transition énergétique et écologique.

> Dans ce cadre, elle agit sur son parc immobilier avec deux objectifs :

- baisser les consommations d'énergie de 40 % entre 2010 et 2030
- couvrir 50 % des consommations par des énergies renouvelables en 2030

> Ainsi, la Collectivité européenne d'Alsace :

- réduit ses dépenses de fonctionnement en auto consommant une part significative de l'énergie électrique produite sur les sites équipés et en vendant son surplus
- produit localement un maximum d'électricité d'origine renouvelable
- contribue au développement de filières locales dans le domaine photovoltaïque

Comment ça marche ?

Les panneaux solaires captent la lumière du soleil et la transforment en électricité.

L'électricité, convertie en courant alternatif par des onduleurs, est directement utilisée pour les besoins du site.

Le surplus est injecté sur le réseau, le site est alors producteur d'énergie.

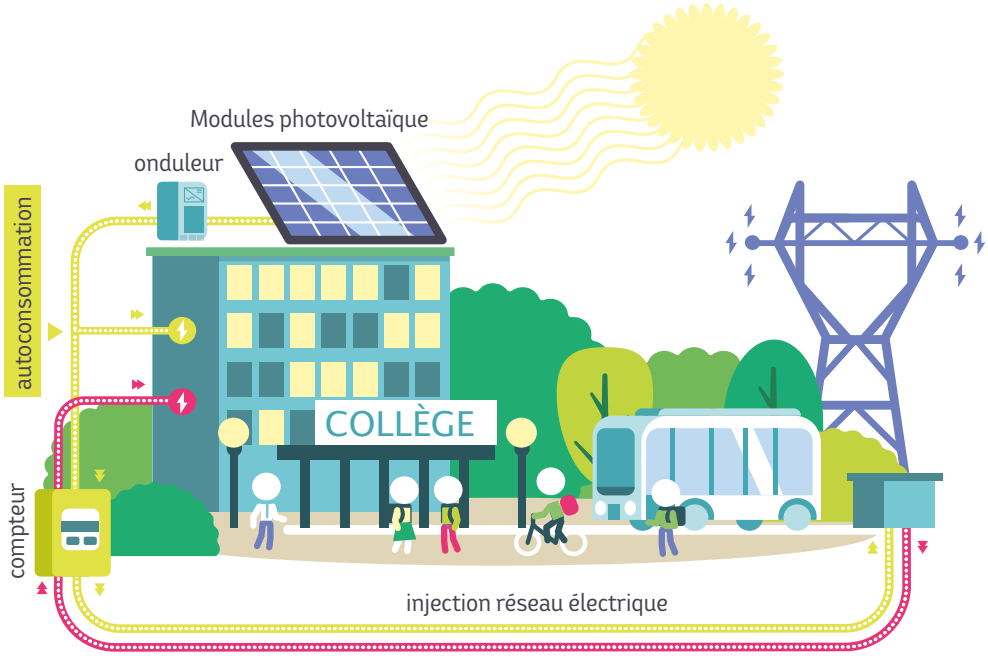

En bref

> Maître d'ouvrage : la Collectivité européenne d'Alsace via son service énergie et qualité de l'air

> Maître d'œuvre : le Bureau d'études Tecsol via son agence de Strasbourg

> Travaux préalables : rénovation de la toiture pour améliorer la performance thermique du bâtiment et assurer un support de qualité à l'installation solaire

> Entreprise d'étanchéité : l'entreprise Soprema, basée à Strasbourg

> Installateur photovoltaïque : l'entreprise Sovec Energie, basée à Hindisheim

> Panneaux solaires : de la marque Voltec Solar, fabriqués en Alsace à Dinsheim-sur-Bruche

> Autres matériaux : pour la plupart, de fabrication française ou européenne

En chiffres

> Puissance installée : 94 kWc

> Surface de panneaux solaires : 482 m²

> Mise en service : mai 2022

> Production annuelle : 92 MWh
soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 20 foyers de 4 personnes

> Autoconsommation : 63 %

> Besoins électriques couverts : 32 %

> Réduction annuelle de l'empreinte carbone : 7 tonnes

> Durée de vie : 30 ans

> Coût des travaux photovoltaïques : 114 461 €

> Coût des travaux de toiture : 239 785 €

> Subvention investissement : 71 %
dans le cadre du Plan France Relance
volet Rénovation énergétique des bâtiments publics

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

FRANCE RELANCE

ALSACE
Collectivité européenne

Plan photovoltaïque

Vendenheim
Collège La Pierre Polie

La Collectivité européenne d'Alsace s'engage en faveur de la transition énergétique et écologique.

> Dans ce cadre, elle agit sur son parc immobilier avec deux objectifs :

- baisser les consommations d'énergie de 40 % entre 2010 et 2030
- couvrir 50 % des consommations par des énergies renouvelables en 2030

> Ainsi, la Collectivité européenne d'Alsace :

- réduit ses dépenses de fonctionnement en auto consommant une part significative de l'énergie électrique produite sur les sites équipés et en vendant son surplus
- produit localement un maximum d'électricité d'origine renouvelable
- contribue au développement de filières locales dans le domaine photovoltaïque

Comment ça marche ?

Les panneaux solaires captent la lumière du soleil et la transforment en électricité.

L'électricité, convertie en courant alternatif par des onduleurs, est directement utilisée pour les besoins du site.

Le surplus est injecté sur le réseau, le site est alors producteur d'énergie.

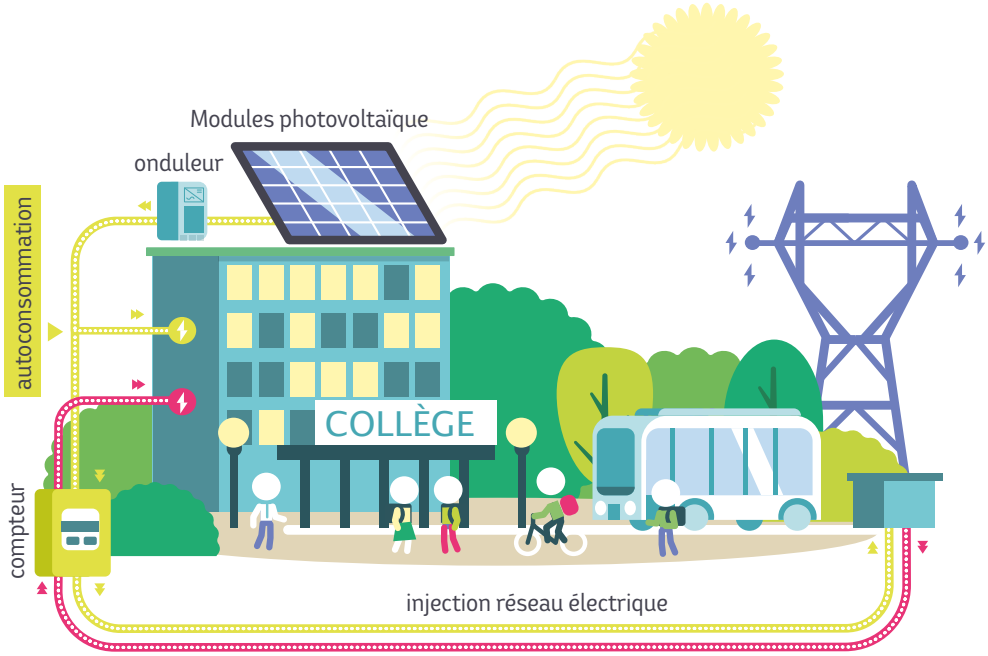

En bref

> Maître d'ouvrage : la Collectivité européenne d'Alsace via son service énergie et qualité de l'air

> Maître d'œuvre : le Bureau d'études Tecsol via son agence de Strasbourg

> Travaux préalables : des travaux de rénovation énergétique sur l'ensemble du bâtiment ont permis d'améliorer la performance thermique du bâtiment

> Installateur photovoltaïque : l'entreprise EIE, basée à Haguenau (67)

> Panneaux solaires : de la marque Dualsun

> Autres matériaux : pour la plupart, de fabrication française ou européenne

En chiffres

> Puissance installée : 67 kWc

> Surface de panneaux solaires : 319 m²

> Mise en service : novembre 2024

> Production annuelle : 66 MWh
soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 14 foyers de 4 personnes

> Autoconsommation : 32 %

> Besoins électriques couverts : 61 %

> Réduction annuelle de l'empreinte carbone : 5 tonnes

> Durée de vie : 30 ans

> Coût des travaux photovoltaïques : 93 275 €

> Subvention investissement : 71 %
dans le cadre du Plan France Relance
volet Rénovation énergétique des bâtiments publics

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

FRANCE RELANCE

ALSACE
Collectivité européenne

Plan photovoltaïque

Villé
Collège du Klosterwald

La Collectivité européenne d'Alsace s'engage en faveur de la transition énergétique et écologique.

> Dans ce cadre, elle agit sur son parc immobilier avec deux objectifs :

- baisser les consommations d'énergie de 40 % entre 2010 et 2030
- couvrir 50 % des consommations par des énergies renouvelables en 2030

> Ainsi, la Collectivité européenne d'Alsace :

- réduit ses dépenses de fonctionnement en auto consommant une part significative de l'énergie électrique produite sur les sites équipés et en vendant son surplus
- produit localement un maximum d'électricité d'origine renouvelable
- contribue au développement de filières locales dans le domaine photovoltaïque

Comment ça marche ?

Les panneaux solaires captent la lumière du soleil et la transforment en électricité.

L'électricité, convertie en courant alternatif par des onduleurs, est directement utilisée pour les besoins du site.

Le surplus est injecté sur le réseau, le site est alors producteur d'énergie.

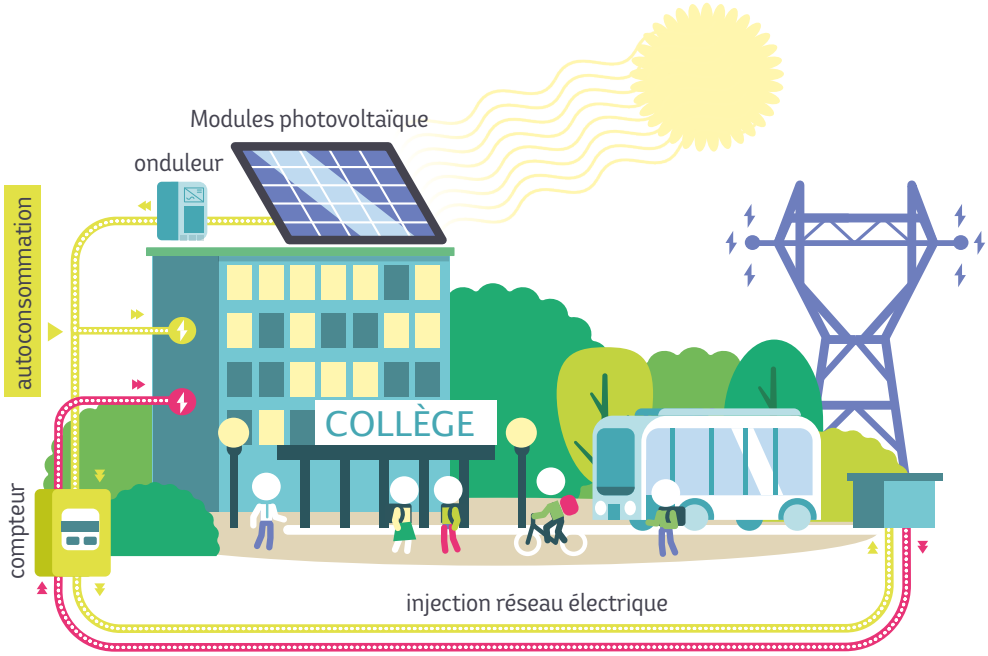

En bref

> Maître d'ouvrage : la Collectivité européenne d'Alsace via son service énergie et qualité de l'air

> Assistant à Maîtrise d'Ouvrage : le Bureau d'études Tecsol via son agence de Strasbourg

> Travaux préalables : dans le cadre de cette opération photovoltaïque, des travaux de rénovation de toiture ont permis d'améliorer la performance thermique du bâtiment et d'assurer un support de qualité pour accueillir l'installation solaire

> Installateur photovoltaïque : l'entreprise EIE, basée à Molsheim

> Panneaux solaires : DUALSUN

> Autres matériaux : pour la plupart, de fabrication française ou européenne

En chiffres

> Puissance installée : 105 kWc

> Surface de panneaux solaires : 549 m²

> Mise en service : juin 2024

> Production annuelle : 111 MWh
soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 23 foyers de 4 personnes

> Autoconsommation : 41 %

> Besoins électriques couverts : 44 %

> Réduction annuelle de l'empreinte carbone : 8 tonnes

> Durée de vie : 30 ans

> Coût des travaux photovoltaïques : 166 467 €

> Subvention investissement : 71 %
dans le cadre du Plan France Relance
volet Rénovation énergétique des bâtiments publics

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

FRANCE RELANCE

ALSACE
Collectivité européenne

Plan photovoltaïque

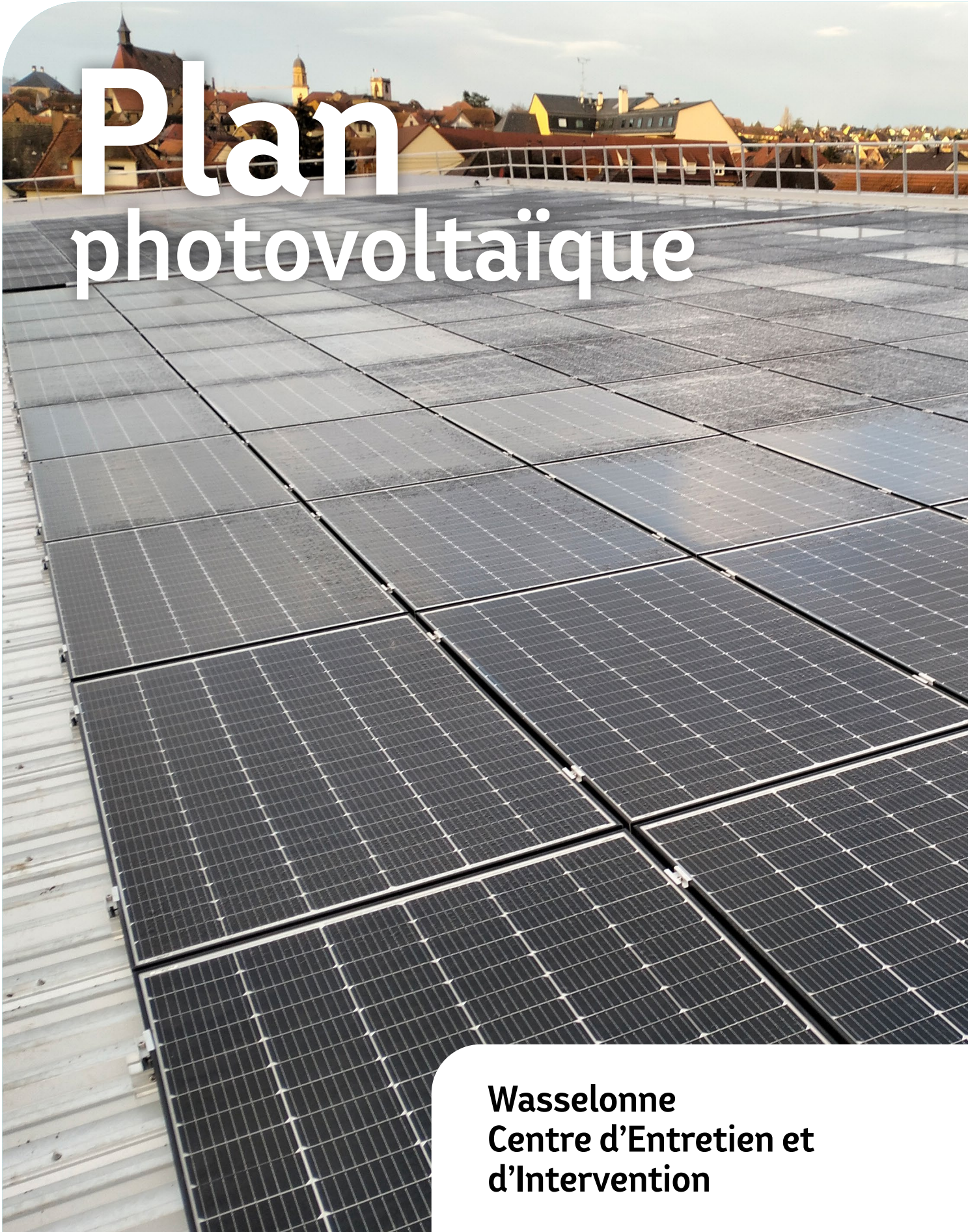

Wasselonne
Centre d'Entretien et d'Intervention

La Collectivité européenne d'Alsace s'engage en faveur de la transition énergétique et écologique.

> Dans ce cadre, elle agit sur son parc immobilier avec deux objectifs :

- baisser les consommations d'énergie de 40 % entre 2010 et 2030
- couvrir 50 % des consommations par des énergies renouvelables en 2030

> Ainsi, la Collectivité européenne d'Alsace :

- réduit ses dépenses de fonctionnement en auto consommant une part significative de l'énergie électrique produite sur les sites équipés et en vendant son surplus
- produit localement un maximum d'électricité d'origine renouvelable
- contribue au développement de filières locales dans le domaine photovoltaïque

Comment ça marche ?

Les panneaux solaires captent la lumière du soleil et la transforment en électricité.

L'électricité, convertie en courant alternatif par des onduleurs, est directement utilisée pour les besoins du site.

Le surplus est injecté sur le réseau, le site est alors producteur d'énergie.

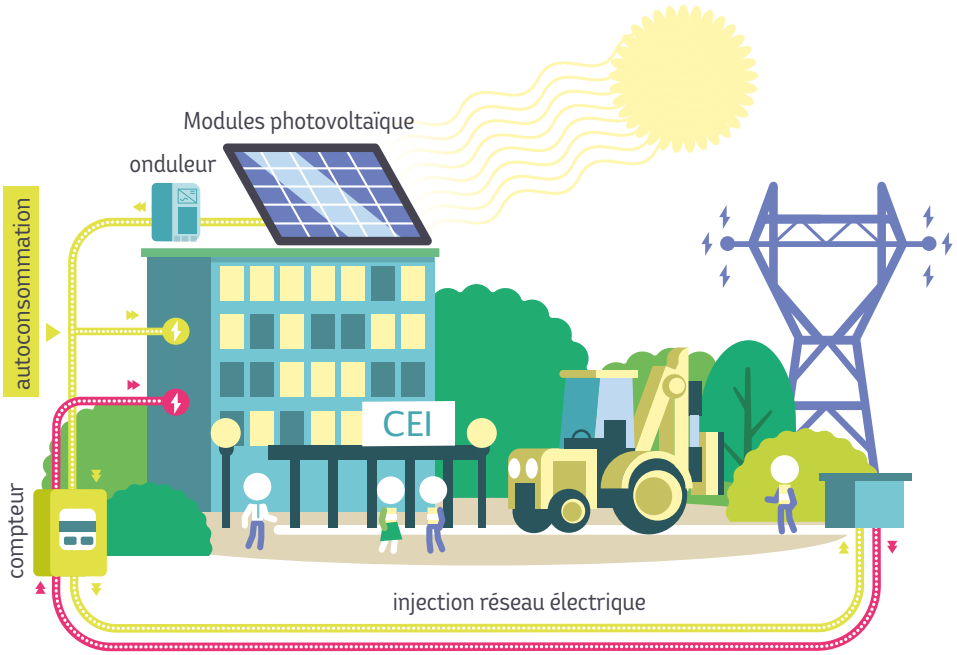

En bref

> Maître d'ouvrage : la Collectivité européenne d'Alsace via son service énergie et qualité de l'air

> Assistant à Maîtrise d'Ouvrage : le Bureau d'études Tecsol via son agence de Strasbourg

> Travaux préalables : reconstruction du site

> Installateur photovoltaïque : l'entreprise GALLIM Energies, basée à Mulhouse (68)

> Panneaux solaires : de la marque VOLTEC Solar, fabriqués en Alsace à Dinsheim-sur-Bruche

> Autres matériaux : pour la plupart, de fabrication française ou européenne

En chiffres

> Puissance installée : 102 kWc

> Surface de panneaux solaires : 495 m²

> Mise en service : mars 2025

> Production annuelle : 107 MWh
soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 22 foyers de 4 personnes

> Autoconsommation : 33 %

> Besoins électriques couverts : 51 %

> Réduction annuelle de l'empreinte carbone : 10 tonnes

> Durée de vie : 30 ans

> Coût des travaux photovoltaïques: 130 321 €

ALSACE
Collectivité européenne

Plan photovoltaïque

Wasselonne
Collège Marcel Pagnol

La Collectivité européenne d'Alsace s'engage en faveur de la transition énergétique et écologique.

> Dans ce cadre, elle agit sur son parc immobilier avec deux objectifs :

- baisser les consommations d'énergie de 40 % entre 2010 et 2030
- couvrir 50 % des consommations par des énergies renouvelables en 2030

> Ainsi, la Collectivité européenne d'Alsace :

- réduit ses dépenses de fonctionnement en auto consommant une part significative de l'énergie électrique produite sur les sites équipés et en vendant son surplus
- produit localement un maximum d'électricité d'origine renouvelable
- contribue au développement de filières locales dans le domaine photovoltaïque

Comment ça marche ?

Les panneaux solaires captent la lumière du soleil et la transforment en électricité.

L'électricité, convertie en courant alternatif par des onduleurs, est directement utilisée pour les besoins du site.

Le surplus est injecté sur le réseau, le site est alors producteur d'énergie.

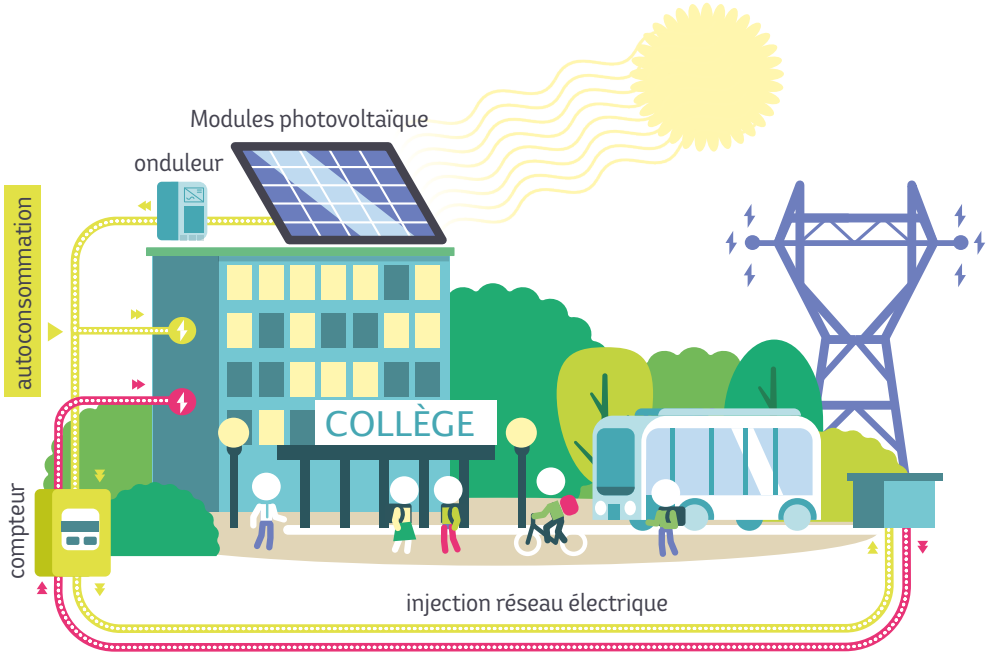

En bref

> Maître d'ouvrage : la Collectivité européenne d'Alsace via son service énergie et qualité de l'air

> Maître d'œuvre : le Bureau d'études Tecsol via son agence de Strasbourg

> Travaux préalables : rénovation de la toiture pour assurer un support compatible et de qualité à l'installation solaire

> Entreprise d'étanchéité : l'entreprise Soprema, basée à Strasbourg

> Installateur photovoltaïque : l'entreprise Sovec Energie, basée à Hindisheim

> Panneaux solaires : de la marque Voltec Solar, fabriqués en Alsace à Dinsheim-sur-Bruche

> Autres matériaux : pour la plupart, de fabrication française ou européenne

En chiffres

> Puissance installée : 101 kWc

> Surface de panneaux solaires : 514 m²

> Mise en service : juillet 2022

> Production annuelle : 100 MWh
soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 21 foyers de 4 personnes

> Autoconsommation : 55 %

> Besoins électriques couverts : 33 %

> Réduction annuelle de l'empreinte carbone : 8 tonnes

> Durée de vie : 30 ans

> Coût des travaux photovoltaïques: 115 602 €

> Coût des travaux de toiture : 183 161 €

> Subvention investissement : 71 %
dans le cadre du Plan France Relance
volet Rénovation énergétique des bâtiments publics

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

FRANCE RELANCE

ALSACE
Collectivité européenne

Plan photovoltaïque

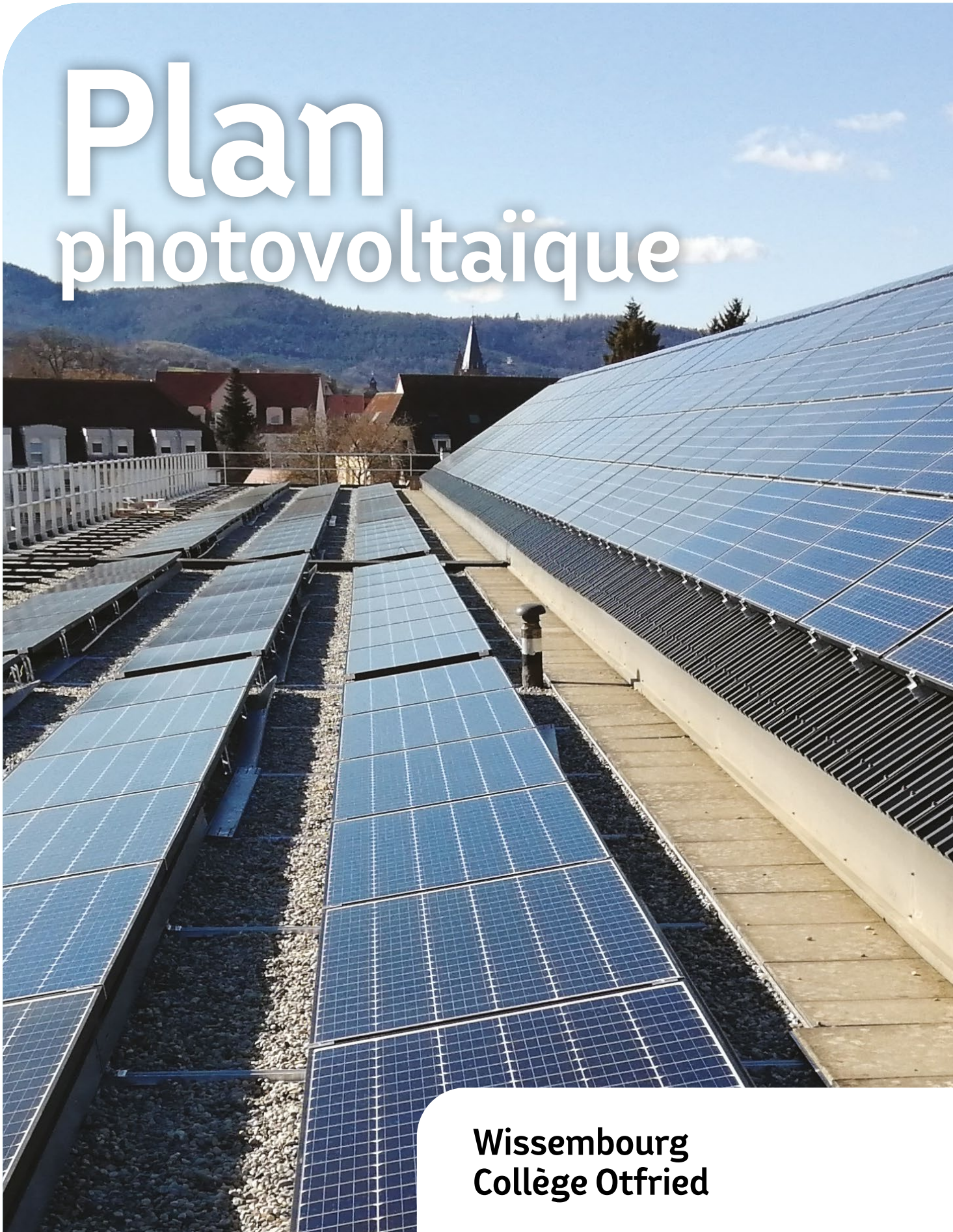

Wissembourg
Collège Otfried

La Collectivité européenne d'Alsace s'engage en faveur de la transition énergétique et écologique.

> Dans ce cadre, elle agit sur son parc immobilier avec deux objectifs :

- baisser les consommations d'énergie de 40 % entre 2010 et 2030
- couvrir 50 % des consommations par des énergies renouvelables en 2030

> Ainsi, la Collectivité européenne d'Alsace :

- réduit ses dépenses de fonctionnement en auto consommant une part significative de l'énergie électrique produite sur les sites équipés et en vendant son surplus
- produit localement un maximum d'électricité d'origine renouvelable
- contribue au développement de filières locales dans le domaine photovoltaïque

Comment ça marche ?

Les panneaux solaires captent la lumière du soleil et la transforment en électricité.

L'électricité, convertie en courant alternatif par des onduleurs, est directement utilisée pour les besoins du site.

Le surplus est injecté sur le réseau, le site est alors producteur d'énergie.

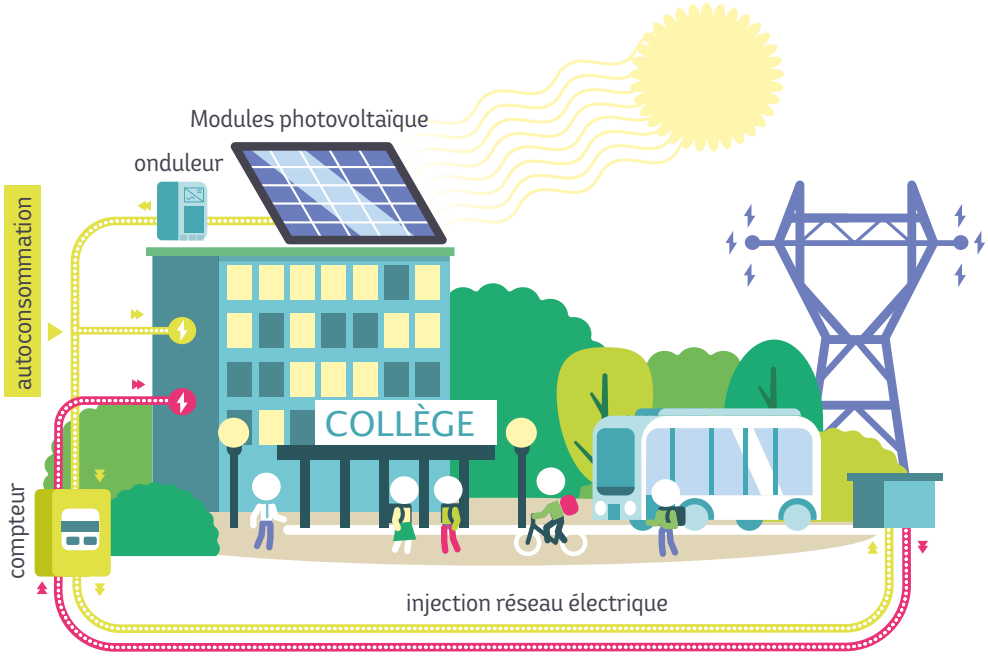

En bref

> Maître d'ouvrage : la Collectivité européenne d'Alsace via son service énergie et qualité de l'air

> Maître d'œuvre : le Bureau d'études Tecsol via son agence de Strasbourg

> Travaux préalables : en 2021, rénovation de la toiture pour améliorer la performance thermique du bâtiment et assurer un support de qualité à l'installation solaire

> Entreprise d'étanchéité : l'entreprise Ried Étanche, basée à Sessenheim

> Installateur photovoltaïque : l'entreprise Sovec ENERGIE, basée à Hindisheim

> Panneaux solaires : de la marque Voltec Solar, fabriqués en Alsace à Dinsheim-sur-Bruche

> Autres matériaux : pour la plupart, de fabrication française ou européenne

En chiffres

> Puissance installée : 109 kWc

> Surface de panneaux solaires : 510 m²

> Mise en service : octobre 2023

> Production annuelle : 122 MWh
soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 26 foyers de 4 personnes

> Autoconsommation : 66 %

> Besoins électriques couverts : 28 %

> Réduction annuelle de l'empreinte carbone : 10 tonnes

> Durée de vie : 30 ans

> Coût des travaux photovoltaïques : 191 817 €

> Coût travaux toiture : 352 384 €

> Subvention investissement : 71 %
dans le cadre du Plan France Relance
volet Rénovation énergétique des bâtiments publics

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

FRANCE RELANCE

ALSACE
Collectivité européenne

Plan photovoltaïque

Woerth
Collège Mal de Mac Mahon

La Collectivité européenne d'Alsace s'engage en faveur de la transition énergétique et écologique.

> Dans ce cadre, elle agit sur son parc immobilier avec deux objectifs :

- baisser les consommations d'énergie de 40 % entre 2010 et 2030
- couvrir 50 % des consommations par des énergies renouvelables en 2030

> Ainsi, la Collectivité européenne d'Alsace :

- réduit ses dépenses de fonctionnement en auto consommant une part significative de l'énergie électrique produite sur les sites équipés et en vendant son surplus
- produit localement un maximum d'électricité d'origine renouvelable
- contribue au développement de filières locales dans le domaine photovoltaïque

Comment ça marche ?

Les panneaux solaires captent la lumière du soleil et la transforment en électricité.

L'électricité, convertie en courant alternatif par des onduleurs, est directement utilisée pour les besoins du site.

Le surplus est injecté sur le réseau, le site est alors producteur d'énergie.

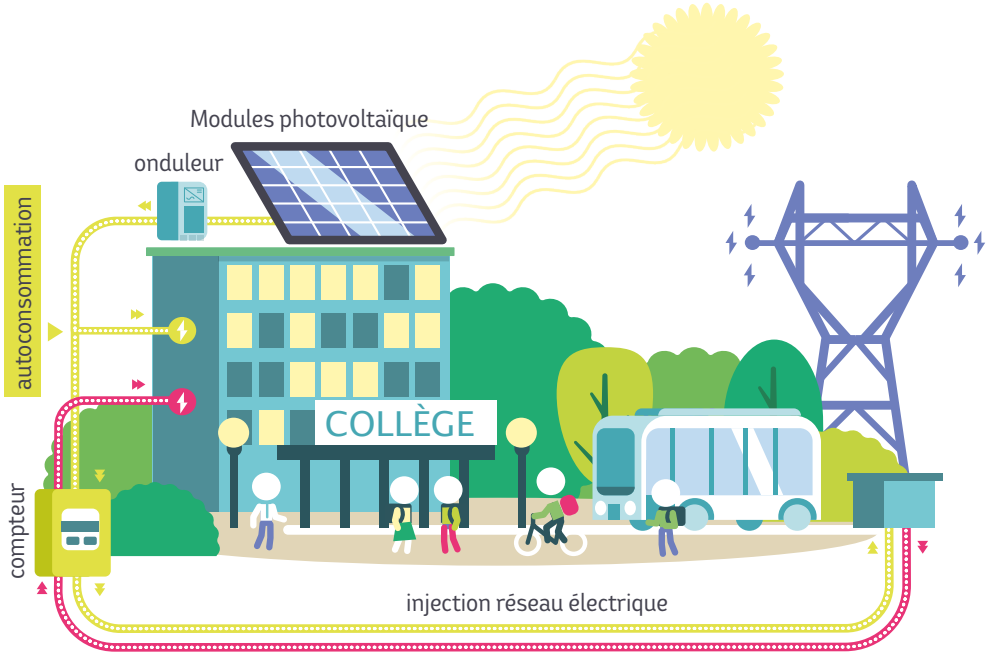

En bref

> Maître d'ouvrage : la Collectivité européenne d'Alsace via son service énergie et qualité de l'air

> Maître d'œuvre : le Bureau d'études Tecsol via son agence de Strasbourg

> Travaux préalables : rénovation de la toiture pour améliorer la performance thermique du bâtiment et assurer un support de qualité à l'installation solaire

> Entreprise d'étanchéité : l'entreprise SOPREMA, basée à Strasbourg

> Installateur photovoltaïque : l'entreprise SOVEC Energie, basée à Hindisheim (67)

> Panneaux solaires : de la marque VOLTEC Solar, fabriqués en Alsace à Dinsheim-sur-Bruche

> Autres matériaux : pour la plupart, de fabrication française ou européenne

En chiffres

> Puissance installée : 149 kWc

> Surface de panneaux solaires : 737 m²

> Mise en service : juin 2025

> Production annuelle : 145 MWh
soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 31 foyers de 4 personnes

> Autoconsommation : 34 %

> Besoins électriques couverts : 43 %

> Réduction annuelle de l'empreinte carbone : 12 tonnes

> Durée de vie : 30 ans

> Coût des travaux photovoltaïques : 223 817 €

> Coût travaux toiture : 500 375 €

> Subvention investissement : 38% pour les travaux toiture
Opération soutenue par l'Etat
Dotation de Soutien à l'investissement Départemental